

Bretagne Culture Diversité

Projet Scientifique et Culturel 2025-2028



UNE BRETAGNE...
...DES CULTURES À PARTAGER

SOMMAIRE

Préambule : histoire et valeurs d'une association d'intérêt général	4
1. L'histoire de BCD	5
2. Les valeurs et les fondamentaux de BCD	14
3. La place de BCD dans le paysage institutionnel et associatif breton	16
4. Les priorités de BCD sur la période 2025-2028	18
5. L'objectif et la démarche du PSC	21
1. Les grandes missions thématiques de BCD	22
1. Rendre accessibles et diffuser la matière culturelle et les savoirs de Bretagne	24
2. Inventorier, sauvegarder et valoriser le patrimoine culturel immatériel de Bretagne	36
3. Promotion de la diversité et des droits culturels	48
4. Gestion et développement de la bibliothèque numérique régionale	57
2. Missions transversales	69
1. La transmission : formation et EAC	70
2. Diffusion, médiation et communication	78
3. La recherche	86
3. Ressources matérielles, humaines et financières	93
1. Budget et finances	94
2. Locaux et logiques territoriales	102
3. Équipe, gouvernance et fonctionnement	105
4. Conclusion et plan d'action 2025-2028	111
5. Annexes	118



UNE BRETAGNE...
...DES CULTURES À PARTAGER

Préambule : histoire et valeurs d'une association d'intérêt général

Créée en 2012, Bretagne Culture Diversité (BCD) est aujourd'hui une association stable et incontournable du monde culturel breton. L'ambition de ce projet scientifique et culturel est de présenter le rôle et le sens de BCD, en précisant à la fois son identité spécifique, qui fait qu'en l'espace de douze ans l'association s'est créée une place unique qui lui appartient et la définit, mais aussi la direction qu'il lui faut prendre ou que nous souhaitons lui donner dans les années à venir.

Pour cela elle doit à la fois bien comprendre son histoire et analyser le contexte politique, sociétal et économique dans lequel elle se trouve aujourd'hui. Il s'agit de se projeter jusqu'à la fin du mandat actuel du conseil régional de Bretagne, en 2028, en consolidant la structure dans un contexte de fragilisation du monde associatif. Trois sources de tensions principales caractérisent la période, télescopage de crises qui déstabilisent l'ensemble du secteur culturel :

- Une situation économique tendue, avec de fortes restrictions de la dépense publique, et notamment des subventions aux associations ;
- Une situation politique compliquée, avec la montée des populismes et des questions identitaires, appauvrissant et complexifiant le débat public, notamment en ce qui concerne la capacité à faire société et à débattre sur des bases raisonnées ;
- Des transitions qui s'imposent de manière de plus en plus forte au secteur culturel, et dont celui-ci doit s'emparer au risque de les subir : transitions écologique, numérique, sociétale, etc.

Afin d'intégrer ces différents enjeux, repenser le projet de BCD, et définir les lignes directrices des quatre prochaines années, ce document se décline en trois temps :

- En introduction, il revient sur les racines, l'histoire et les valeurs de BCD, pour préciser son rôle et sa place dans le paysage associatif et culturel breton et dans le contexte actuel ;
- Dans un deuxième temps, il fait l'état des lieux et le diagnostic des activités de BCD, et tout particulièrement de la période 2021-2024, et émet des pistes d'actions pour les quatre années à venir ;
- Dans un troisième temps, enfin, il propose un plan d'action pour la période 2025-2028.

1. L'histoire de BCD



Les années 2000 se caractérisent par l'adoption et la diffusion de nombreux textes structurants sur la nécessaire reconnaissance de la diversité culturelle (Déclaration de l'Unesco sur la diversité culturelle, 2001), sur la préservation du patrimoine culturel immatériel (Convention de l'Unesco pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, 2003), sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles (Convention de l'Unesco sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles, 2005) ou encore sur les droits culturels (Déclaration de Fribourg sur les droits culturels, 2007). La dynamique qui en est issue suscite de nouvelles manières d'appréhender les enjeux culturels.

En Bretagne, dès la fin des années 2000, l'association Dastum a joué un rôle clé pour la prise en compte de ces enjeux, notamment au travers d'un groupe de travail qu'elle coordonnait sur le patrimoine culturel immatériel (PCI). Ce groupe est à l'origine de l'appel à la reconnaissance du patrimoine culturel immatériel en Bretagne, et aussi de l'inscription du fest-noz sur la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité de l'Unesco en 2012. Le succès de cette démarche révèle une attente des acteurs culturels en faveur d'un renouvellement des discours, outils, et perspectives sur la politique culturelle en Bretagne.

Influencé par cette dynamique, Jean-Michel Le Boulanger, vice-président du conseil régional chargé de la culture et des pratiques culturelles, fait adopter, le 25 mai 2011, sa feuille de route Bretagne. *L'ambition culturelle. Enjeux, méthode, priorités*. Il y définit quatre enjeux principaux, dont celui de la « valorisation et transmission du riche héritage culturel de la Bretagne » et sept grands chantiers pour son mandat, dont la « promotion du PCI ». Il

**La culture n'est pas
seulement au cœur de
tous les savoirs
fondamentaux,
elle les permet...**

exprime deux inquiétudes majeures. Tout d'abord celle d'une déconnexion du temps et de l'espace, caractérisée par l'éphémère et l'immédiateté du zapping généralisé et du divertissement, le sentiment que le proche devient étranger.

Ensuite l'hyperindividualisme et le consumérisme généralisé, un « mercantilisme qui englobe dans la sphère marchande des pans entiers du vivre-ensemble et des services publics ». Face à ces menaces existentielles, estime-t-il, « il faut des valeurs à promouvoir ». « Ces valeurs sont données par une culture, qui permet le maintien à distance, le discernement, l'esprit critique face à la complexité du monde. La culture, c'est l'ouverture et c'est le terreau de toute citoyenneté. » Ainsi, pour lui, « la culture n'est pas seulement au cœur de tous les savoirs fondamentaux, elle les permet... ».

L'antidote aux évolutions menaçantes et inquiétantes c'est l'universalisme de la Bretagne, l'affirmation de la nécessaire diversité culturelle. Parce que « la culture, c'est

aussi une manière d'être au monde, lié à des héritages, des territoires ». La culture c'est « ce qui fait lien ». Et pour cela, « il faut refuser avec grande détermination les hiérarchies imposées depuis deux siècles entre culture savante, issue de l'écrit, et culture populaire, issue de l'oralité ». Au contraire, il affirme comme élémentaire, irréductible, « le droit de choisir sa culture en fonction de ses appartenances, de ses constructions identitaires aujourd'hui composites ». Ainsi, conclut Jean-Michel Le Boulanger, « en Bretagne, après les identités bafouées, après les identités revendiquées, voici venu le temps des identités créatrices, tranquillement affirmées ». Il s'agit d'un programme proprement politique à l'origine de Bretagne Culture Diversité / Sevenadurioù, et Jean-Michel Le Boulanger souhaite voir incarner ces valeurs affirmées avec force dans une structure adaptée.

1.1. 2011-2012 : La création de BCD



Le premier conseil d'administration de BCD à l'issue de l'assemblée générale du 23 octobre 2012 à Guingamp ©BCD

En septembre 2011, Charles Quimbert, alors directeur de Dastum, reçoit du président du conseil régional Jean-Yves Le Drian une lettre de mission lui demandant de réfléchir aux modalités de mise en œuvre de quatre grandes missions : l'inventaire du patrimoine culturel immatériel, la vulgarisation et la diffusion de la matière culturelle de Bretagne, la mise en place d'une bibliothèque numérique régionale et la promotion de la diversité culturelle. L'objectif est le renouvellement des outils de la Charte culturelle de 1977, c'est-à-dire de reconstruire, en 2012, un projet qui réponde aux ambitions de celle-ci. L'horizon de ce programme d'action est cadré par la Déclaration de l'Unesco sur la diversité culturelle (2001), la Convention de l'Unesco pour la sauvegarde du PCI (2003) et la Déclaration de Fribourg sur les droits culturels (2007). En novembre 2011, Charles Quimbert soumet *Matières de Bretagne et diversité culturelle : Éléments pour un projet*, texte qui dessine les grandes lignes de la future association BCD.

Cet objectif vise à « redonner une place centrale à la culture qui donne à la Bretagne son identité [...] tout en inscrivant cette reconnaissance dans un processus plus global qui tient au fait que la culture bretonne soit l'une des formes de la diversité culturelle » : la « complémentarité du singulier et de l'universel » est affirmée. Il s'agit de donner les outils pour que chacun puisse découvrir sa propre histoire, sa culture, dans le respect de celle de l'autre, pour que chacun accède facilement à une connaissance minimale de la culture bretonne, « construire son identité sans craindre l'altérité ». Charles Quimbert souhaite que la culture bretonne « soit le socle sur lequel chacun puisse se construire ». Mais pour cela il faut avoir « les moyens de choisir sa culture », le « pire ennemi étant l'ignorance ».

En mai 2012, cinq membres fondateurs (Philippe Ramel, Ronan Le Coadic, Jean-Jacques

Monnier, Christine Angoujard et Marthe Vassallo) créent sur ces bases l'association Bretagne Culture Diversité et constituent le premier bureau de l'association. Charles Quimbert est nommé directeur, fonction qu'il occupe de 2012 à 2020, sous la présidence de Ronan Le Coadic (2012-2015), puis de Philippe Ramel (depuis 2015).

Plusieurs objectifs guident l'association dès sa création. Il s'agit tout d'abord de lutter contre la méconnaissance par les Bretons de leur propre culture et histoire et d'éviter que la culture bretonne ne devienne l'apanage d'une minorité. Le risque d'une fracture entre une population sensible à la culture bretonne et une autre, largement majoritaire, déconnectée de cette culture, apparaît comme réel. Ensuite, conformément à sa feuille de route initiale, BCD affirme que l'une des réponses à apporter à l'instabilité mondiale réside dans la reconnaissance des spécificités culturelles.

Lutter contre la méconnaissance par les Bretons de leur propre culture et histoire

De même, BCD souligne l'importance que tout nouvel arrivant en Bretagne puisse accéder facilement à une connaissance minimale de la culture bretonne, en appréhender les fondamentaux afin de bien en comprendre les enjeux et les spécificités, mais aussi qu'il se sente accueilli comme personne porteuse d'une culture propre. Ces précisions sont d'autant plus importantes que ces fondamentaux culturels sont fragiles et qu'il faut veiller à leur transmission et leur promotion.

Si BCD est au service de tous les habitant·es de la Bretagne, quels que soient leurs parcours, elle est aussi l'outil pour que la Bretagne participe, à sa modeste échelle, à la promotion et à la valorisation de la diversité culturelle à l'échelle de l'humanité. Cette diversité est une richesse en soi, et chaque région a son rôle à jouer pour que l'humanité reste riche de son pluralisme et de sa diversité.

Lieu de mise en réseau, d'échanges et de réflexions, d'initiatives et d'actions, Bretagne Culture Diversité est imaginée comme un outil pour impulser, faciliter, ou coconcevoir tout projet répondant aux objectifs et missions de l'association. BCD/Sevenaduriou veille à ce que cette richesse soit accessible et adaptée à tous types de publics. Elle offre ainsi à chacun·e la possibilité de se construire un sentiment d'appartenance, une identité qui lui soit propre, singulière, enracinée et ouverte sur le monde. Elle le fait en travaillant à donner sens à la Bretagne.



Charles Quimbert, directeur de BCD de 2012 à 2020
©BCD

1.2. 2012-2016 : Définition des projets et mise en place des outils

Dans un tout premier temps, à l'automne 2012-hiver 2013, il s'agit de recruter les premiers salariés et de fédérer une équipe autour d'un projet qui reste à construire, même si les statuts de l'association énoncent clairement les objectifs à poursuivre.

Les premières années correspondent à l'élaboration et à la mise en place des grands outils numériques qui vont structurer BCD (les sites Bécédia, Bretania et BED). La publication sous forme d'épisodes mensuels des « Clichés bretons » aidera BCD à se faire connaître et à trouver un premier public. La création de « dossiers thématiques » qui vont nourrir la première version de Bécédia va concrétiser l'objectif de « vulgariser la matière culturelle de Bretagne » et permettre très rapidement de faire participer des auteurs issus du monde universitaire. La nouvelle association doit aussi trouver sa place au sein du monde culturel régional : les multiples réunions autour du PCI ou avec les futurs contributeurs à Bretania y concourront largement.

BCD travaille également à faire comprendre ses objectifs et les concepts qui s'y rapportent : Qu'est-ce que le PCI ? Qu'est-ce que la diversité culturelle ? L'organisation de Rencontres internationales sur le PCI fédère avec un certain succès autour de ces problématiques. La collection Brug est créée, dans laquelle sont publiés les actes de ces Rencontres. La création du site BED donne à voir les différents aspects que peut revêtir la diversité culturelle : des peuples, bien sûr, mais aussi des combats, des personnalités ou des spécificités culturelles.

Enfin, Bretania est le nom que prend un projet attendu de longue date par les différents détenteurs de données numériques sur la Bretagne. Au-delà de l'entrée unique qu'il va permettre, c'est une véritable culture commune qui s'élabore au fur et à mesure des différentes réunions de travail.

Toutes ces actions et ces outils n'ont pas encore acquis une identité suffisante et nos interlocuteurs et nous-mêmes peinons parfois à trouver ce qui relie l'ensemble. Il nous faudra plusieurs jours de réflexion pour apprendre à parler de notre projet et qu'émerge un slogan qui fasse l'unanimité : « Une Bretagne, des cultures à partager ».



PROJETS MARQUANTS DE LA PÉRIODE 2012-2016

- ✓ Les Rencontres sur le PCI (2012 et 2016)
Publication des actes dans la collection Brug
- ✓ Première **exposition** sur le PCI (2015)
- ✓ Création de **BED**, sortie en 2014 avec 100 films
- ✓ **Colloque** « Minorités et mondialisation » (2014)
Publication des actes dans la collection Brug
- ✓ Création de **Bécédia** : les premiers dossiers thématiques
- ✓ La première série sur *Les Clichés bretons*
- ✓ Création de **Bretania** (2014) : les premiers contributeurs (Dastum, Cinémathèque, Bibliothèque des Champs Libres, Cartopole de Baud, CRBC, KDSK, etc.)
- ✓ **Bazhvalan** : pour permettre l'accès des nouveaux apprenants au près des bretonnants et gallésants natifs

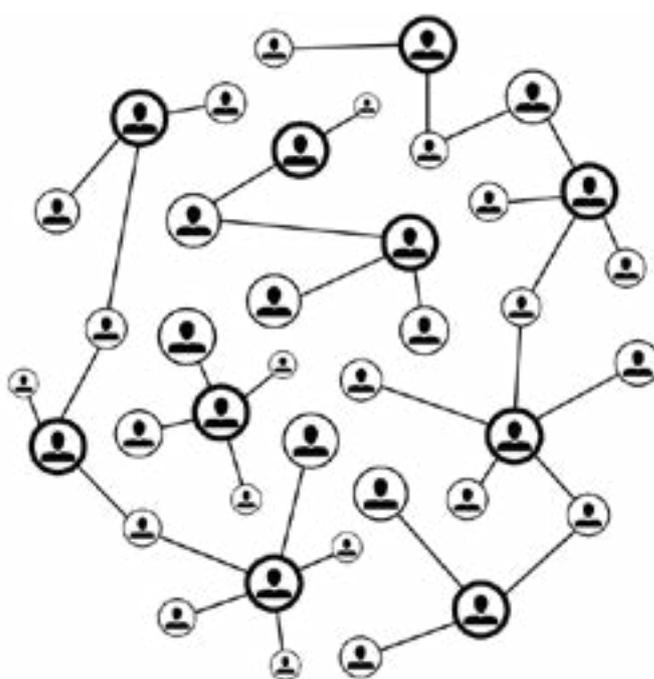


1.3. 2016-2020 : Affirmation du réseau BCD

Le jeune public s'affirme comme une priorité. Pour le toucher, nous créons une nouvelle série, *Solenn et Plop*, et nous nous saisissons de la problématique de l'intervention auprès des enfants en milieu scolaire et périscolaire. Nous nous positionnons comme « force de proposition et de structuration », tant au départ pour les TAP (temps d'activités périscolaires) qu'ensuite pour l'EAC (Éducation artistique et culturelle).

Il est tout aussi impératif de bien comprendre, et de vulgariser auprès du plus grand nombre, les notions de diversité culturelle et de droits culturels qui guident officiellement nos actions. Un cycle de conférences est organisé pour répondre à ces questions. Elles sont l'occasion de rencontres humaines très riches qui donnent sens, au-delà des mots, à notre projet. Ces conférences sont publiées dans Brug.

Il devient aussi de plus en plus nécessaire de renforcer notre présence sur le terrain, de retrouver de l'humain, une présence, là où le numérique apporte distance et anonymisation. C'est ainsi que nous allons à la rencontre des médiathèques (Bretania), que nous initions un cycle de conférences sur la diversité et les droits culturels ou que nous créons une nouvelle exposition itinérante. Parallèlement, notre présence sur le terrain se fait très concrète et ambitieuse par la mise en œuvre d'enquêtes sur le patrimoine culturel immatériel, territorialisées (pays du Centre Ouest Bretagne) ou thématiques (les pardons et troménies ; la broderie et dentelle).



En 2014, BCD organisait un colloque international sur le thème « Minorités et mondialisation ». Ce fut notamment l'occasion d'un concert de chants yakoutes
©BCD

PROJETS MARQUANTS DE LA PÉRIODE 2016-2020

- ✓ **Enquête PCI en pays COB (2015-2020)** : formalisation d'une méthode d'inventaire participatif. Étude du lien que la population du Centre Ouest Bretagne établit avec son héritage culturel
- ✓ **Enquêtes sur les pardons et les troménies et sur les savoir-faire de la broderie et de la dentelle**
- ✓ **Cycle de conférences / colloques sur diversité et droits culturel-es** (Nantes, 2018 ; Brest, 2018 ; Rennes, 2019). **Publication** des actes dans Brug
- ✓ **Exposition sur la diversité culturelle et les droits culturels**
- ✓ **Solenn et Plop** : vidéos à destination du jeune public et publication d'un Carnet de bord
- ✓ **Bécédia** : vitesse de croisière, ambition de traduire les dossiers thématiques ; on teste d'autres outils de diffusion (webdocs, e-book)
- ✓ **BED** : intégration régulière de nouveaux films, de portraits de réalisateurs, de fiches sur les peuples par l'association Rhizomes
- ✓ **Bretania** : intégration de nouveaux contributeurs, réflexion sur les usagers, création d'un **widget**
- ✓ **Premier cycle de conférences** : « Les âges d'or de la Bretagne »
Publication des conférences dans la collection Brug

1.4. 2020-2024 : Transmission et nouvel élan

2020 est une année de transition forte, avec le Covid-19 qui fragilise les projets et les méthodes de travail, l'arrivée du nouveau directeur Tudi Kernalegenn, la rédaction du premier projet scientifique et culturel, etc. Si certains projets sont annulés, nous profitons toutefois de la période pour renforcer notre visibilité et notre légitimité en ligne, avec une forte progression de la fréquentation des sites. C'est aussi le moment des premiers bilans, avec la célébration des dix ans de BCD (2022), puis de Bretania et BED (2024), qui alimentent le présent PSC et posent les bases pour se projeter dans la prochaine période.

BCD renforce aussi son ancrage à Lorient, en organisant des cycles de conférences en partenariat avec la médiathèque, en mettant en place des formations, et surtout en devenant propriétaire de ses propres locaux. Après des années d'aisance financière, BCD commence toutefois à devoir réfléchir à son financement. Si le soutien du conseil régional reste sans faille, nous travaillons à diversifier nos partenaires financiers pour mettre en place de nouveaux projets (départements, Lorient agglomération, parc marin d'Iroise, mécénat, etc.).

Nous n'en continuons pas moins d'explorer toutes les possibilités de toucher les divers publics. L'éditorialisation et la navigabilité de Bretania sont renforcées, avec notamment la refonte du site et la création d'un blog. Le format des cycles de conférence est repensé

Diversifier nos partenaires financiers pour mettre en place de nouveaux projets

pour toucher de nouveaux publics, dont émergent en outre trois visioconférences élaborées en partenariat avec la Cinémathèque.

L'encyclopédie numérique Bécédia s'enrichit aussi de plusieurs sites thématiques, de séries de vidéos et de deux séries de podcasts, autant d'occasions de penser les formats de transmissions des cultures et savoirs de Bretagne. S'appuyant sur la méthodologie mise en place en matière d'enquêtes PCI, plusieurs nouveaux projets d'enquêtes territoriales participatives sont lancés, dans des Petites cités de caractère® (Le Faou, Châtaudren-Plouagat et Montfort-sur-Meu) et sur des îles (Île-aux-Moines, Molène, Groix). BCD investit fortement aussi l'ambition du 100 % EAC, par l'organisation de journées annuelles à destination des acteurs culturels, la création d'un groupe de travail et d'une newsletter.



Passage de témoin entre Charles Quimbert et Tudi Kernalegenn à l'occasion de l'AG de BCD du 4 juillet 2020 ©BCD

PROJETS MARQUANTS DE LA PÉRIODE 2020-2024

- ✓ **Enquêtes participatives** sur le patrimoine vivant dans les **Petites Cités de Caractère®** (2022-2023) et dans les îles de Bretagne (à partir de 2023)
- ✓ **Deux nouvelles expositions** : « Une histoire de Bretagne » et « Buzudel, au bout du monde une étincelle »
- ✓ **Cycles de conférences annuels** sur la « Fabrik' de l'Authentik' », les « Migrations bretonnes », les « Femmes au travail » et « La libération de la Bretagne »
- ✓ Deux séries de **podcasts** : L'Almanac'h et L'Abécédaire
- ✓ Deux colloques internationaux sur le **PCI** en partenariat avec le **CFPCI**
- ✓ Fiche d'inventaire sur les savoir-faire et la culture du **craquelin** de Haute-Bretagne
- ✓ Une journée d'étude sur « Le Matrimoine[s] ? »
- ✓ Création du **prix du livre d'histoire de Bretagne**
- ✓ **Bécédia** : régularité des publications, traductions en breton, gallo et anglais
- ✓ **BED** : développement du projet, refonte du site, renforcement de l'éditorialisation
- ✓ **Bretania** : refonte du site, intégration de nouveaux contributeurs, relance du réseau Bretania
- ✓ Plusieurs **sites thématiques** : Bretagne & cyclisme, La Bretagne en 1972...
- ✓ Journées annuelles sur l'**EAC**
- ✓ Des émissions mensuelles sur **Tébéo**

2. Les valeurs et les fondamentaux de BCD

En filigrane de toute cette histoire, qui s'inscrit dans de très nombreuses réalisations, il y a l'identité de BCD, l'interrogation sur ce qui la rend unique et donne sens à ses actions. BCD est une association dont l'objectif est de recenser et rendre accessibles les savoirs sur la Bretagne et de permettre ainsi à tous·tes de s'épanouir dans sa culture dans le respect de chacun·e. Elle est engagée au service de la diversité culturelle et des droits culturels en Bretagne. Elle s'est donné quatre missions structurantes :

- Valoriser, vulgariser et diffuser la matière culturelle et les savoirs de Bretagne ;
- Réaliser un inventaire permanent du patrimoine culturel immatériel (PCI) breton ;
- Promouvoir la diversité culturelle ;
- Favoriser l'accessibilité des contenus culturels et scientifiques numérisés relatifs à la Bretagne.

Bien que construite sur des valeurs fortes, BCD n'avait jamais défini explicitement ses valeurs et fondamentaux, qui ont pourtant changé au fil des années pour s'adapter à l'évolution de la société et donc des enjeux auxquels elle est confrontée. En 2023, au tout début du processus d'élaboration du PSC, un travail interne a été mené par l'équipe salariée et le conseil d'administration pour clarifier les valeurs fondamentales de l'association

LE SENS DES MOTS

→ **Bretagne** : La Bretagne à laquelle BCD fait référence est la Bretagne dite « historique », à cinq départements, incluant donc la Loire-Atlantique. Il s'agit à la fois de son territoire d'ancrage, de réflexion et d'action.

→ **Culture** : La culture bretonne est conçue en un sens large, anthropologique, comme façon d'être au monde. Cela inclut non seulement la diversité des cultures et expressions culturelles en Bretagne, mais aussi les manières d'appréhender le monde du fait d'une histoire, d'une géographie, de langues et d'une sociologie spécifiques.

→ **Diversité** : Pour BCD, le monde, tout comme la Bretagne, est pluriel. Cette diversité est une richesse fondamentale qu'il s'agit de connaître et valoriser. Il faut construire des ponts plutôt que des frontières entre les humains.

NOS VALEURS

→ **La promotion et la valorisation de la diversité culturelle.** Chaque culture est d'égale dignité et valeur, et participe également à la richesse culturelle de l'humanité. BCD refuse les hiérarchies et les cloisonnements entre cultures dites savantes et cultures dites populaires, entre cultures écrites et cultures orales, entre cultures prétendument universalistes et cultures prétendument locales.

→ **La valorisation des droits culturels.** BCD souhaite faire reconnaître le droit de chaque personne à participer à la vie culturelle de son choix, à vivre et à exprimer sa langue, sa culture et ses références, dans le respect des autres droits humains fondamentaux.

→ **Le partage des savoirs et des connaissances.** BCD se reconnaît dans le mouvement de l'éducation populaire. Elle a un attachement fort à la transmission et à la mise à disposition du plus grand nombre aussi bien des savoirs universitaires et intellectuels, des créations artistiques et artisanales que des savoir-faire populaires.

→ **Une démarche de rigueur.** BCD veille à produire, valoriser et diffuser des connaissances étayées et argumentées sur la base de recherches rigoureuses, dans le respect de la liberté académique et intellectuelle et du débat contradictoire.

→ **L'intérêt général.** BCD est une association au service de tous·tes, qui s'adresse à tous les publics. Elle est attachée à la cohésion sociale et au vivre ensemble.

→ **La coopération et les partenariats.** BCD a vocation à travailler de concert et en complémentarité avec l'ensemble des acteurs culturels, sociaux et scientifiques de Bretagne.

→ **L'ancrage et l'ouverture.** Selon les propos d'Eugène Guillevic : « Plus on est enraciné, plus on est universel. » BCD est une association territorialisée qui s'inscrit dans le cadre des grands principes humanistes et qui est ouverte aux échanges culturels.

→ **La transition écologique.** Le grand défi de l'humanité est aujourd'hui le dérèglement climatique et l'effondrement de la biodiversité, deux catastrophes d'origine anthropique. BCD est attentive au rôle de la culture dans la nécessaire transition écologique.

NOS AMBITIONS

→ Donner toute leur place et leur dignité aux cultures et langues de Bretagne, aujourd'hui minorisées, en favorisant notamment leur visibilité dans l'espace public.

→ Permettre l'épanouissement de chacun·e dans sa culture, dans le respect de tous·tes.

→ Être cœur de réseau en Bretagne, et travailler avec les acteurs associatifs et institutionnels, selon le principe de subsidiarité.

→ Travailler à la reconnaissance de l'égalité des cultures, moyen de susciter du lien social et intergénérationnel.

→ Donner à tous·tes les habitant·es de la Bretagne les outils pour comprendre leur environnement, faire sens de leur passé, de leur société et de leur culture.

→ Avoir un rapport innovant et dynamique aux cultures et aux savoirs de Bretagne.

→ Être un outil pour que la Bretagne participe à la promotion et à la valorisation de la diversité culturelle à l'échelle de l'humanité.

→ Valoriser un commun permettant la cohésion sociale et le mieux vivre ensemble.

→ Promouvoir ces fondamentaux à l'international, en rendant accessibles nos productions et en travaillant avec des organisations similaires.

3. La place de BCD dans le paysage institutionnel et associatif breton

Forte de ses valeurs et de ses ambitions, Bretagne Culture Diversité est une association qui exerce des missions d'intérêt général, avec le soutien financier de partenaires publics : historiquement, la région Bretagne et la ville de Lorient, auxquelles sont venus s'ajouter en 2023 les départements du Morbihan et de l'Ille-et-Vilaine, puis en 2024 Lorient Agglomération et la direction régionale des affaires culturelles (DRAC). Les principaux partenaires financiers de BCD sont membres de son comité de suivi, présidé en 2024 par la vice-présidente chargée de la Culture, des droits culturels et de l'éducation artistique et culturelle de la région Bretagne, Béatrice Macé. Le comité de suivi a pour fonctions de vérifier la conformité à l'objet de l'association des décisions prises par le conseil d'administration ; s'assurer du respect de l'ensemble des engagements de l'association, en particulier ceux pris à l'égard des pouvoirs publics ; contrôler le plan d'action de l'association et sa bonne mise en œuvre par le conseil d'administration et enfin valider les orientations stratégiques proposées par le conseil d'administration.

BCD est une association de service public qui exerce, pour partie, des fonctions publiques externalisées, comme l'inventaire du patrimoine culturel immatériel ou l'animation du portail Bretania. Pourtant BCD n'est pas un établissement public de coopération culturelle (EPCC), mais bien une association loi de 1901, constituée d'adhérents qui peuvent être des personnes physiques ou morales. Le moteur de BCD c'est l'intérêt général, c'est-à-dire qu'elle exerce des missions utiles à l'ensemble des habitant·es de la Bretagne, elle éclaire les débats qui traversent la Bretagne.

Si le comité de suivi ne réunit pas encore l'ensemble des départements bretons, le conseil d'administration témoigne en revanche de la forme et de la place atypiques de BCD dans le paysage associatif breton. Statutairement (article 9.1), les associations (personnes morales) ont vocation à être majoritaires au conseil d'administration, soulignant l'aspiration de BCD à être au service du monde associatif et au carrefour de nombre de réseaux, notamment dans les domaines de la culture, du patrimoine, ou encore des sciences humaines et sociales. Plus que d'une disposition statutaire, il s'agit d'une philosophie d'action. BCD souhaite dans toutes ses actions, dans la mesure du possible, travailler, construire et agir en partenariat ou en synergie avec d'autres associations ou institutions.

L'aspiration de BCD à être au service du monde associatif et au carrefour de nombre de réseaux

BCD est une interface entre institutions publiques et associatives mais aussi entre différents réseaux culturels. Elle se situe souvent à la croisée de plusieurs structures, entre les producteurs et les récepteurs. BCD travaille avec des acteurs publics et des professionnels, à l'échelle régionale mais aussi sur le terrain.

Des partenariats existent de longue date avec certaines associations comme la Cinémathèque de Bretagne, Dastum, Kenleur, Sonerion, Kuzul ar brezhoneg, Gouelioù Breizh ou encore les Assemblées Galèzes, présentes au conseil d'administration de BCD. Mais au travers des actions, des partenariats sont également récurrents avec Chubri, KuB, le Festival de cinéma de Douarnenez ou encore la médiathèque François-Mitterrand de Lorient. Bretania, site

et réseau animés par BCD, a son propre réseau, avec notamment 29 contributeurs, dont des musées (le Carton voyageur, le musée d'Art et d'Histoire de Saint-Brieuc, le musée départemental breton de Quimper, par exemple), des centres d'archives (archives départementales des Côtes-d'Armor et d'Ille-et-Vilaine), des bibliothèques (la médiathèque de Quimper Bretagne Occidentale par exemple), des laboratoires (le CRBC), le service de l'Inventaire du patrimoine du conseil régional de Bretagne ou d'autres associations (la Cinémathèque de Bretagne, Dastum ou KDSK).

Si, historiquement, BCD a eu une proximité privilégiée avec les acteurs de la culture bretonne, proximité qu'il s'agit de continuer à valoriser et développer, elle a récemment établi de plus en plus de partenariats au-delà de ces réseaux : mentionnons le réseau des Petites Cités de Caractère® de Bretagne, la Fédération des centres sociaux de Bretagne, les Champs Libres et le musée de Bretagne, la médiathèque de Lorient, le musée d'Art et d'Histoire de Saint-Brieuc, l'IEP de Rennes, l'Institut national supérieur de l'éducation artistique et culturelle (Inseac), la Maison des cultures du monde / Centre français du PCI... BCD a la volonté d'affirmer cette orientation, d'élargir ses horizons.



Jean-Michel Le Boulanger et Béatrice Macé, successivement président-es du comité de suivi de BCD, à l'occasion de la fête des dix ans de BCD Pontivy, 24 septembre 2022 ©BCD

Au service de la valorisation et de la diffusion des savoirs, Bretagne Culture Diversité a également un conseil scientifique. Instance consultative, celui-ci étudie les projets portés par l'association et les perspectives de développement de ceux-ci. Il s'agit donc d'un organe d'aide à la décision, mais aussi d'un lien avec le monde scientifique et académique breton, avec notamment des représentants du CNRS, de l'université Rennes 2, de l'université de Bretagne Occidentale et de l'IEP de Rennes. BCD développe des

partenariats privilégiés avec le Centre de recherche bretonne et celtique (CRBC), mais aussi avec le Laboratoire interdisciplinaire de recherche en innovations sociétales (LiRIS), la chaire Territoires et mutations de l'action publique (TMAP), CELTIC-BLM ou encore, plus récemment, l'Inseac.

Cette place atypique occupée par BCD, sa capacité à travailler avec des acteurs si différents et nombreux, est insuffisamment valorisée. Si parfois BCD se présente comme cœur de réseau, elle n'est pas forcément toujours perçue ainsi. Au moins lui est généralement reconnue cette capacité à être un partenaire fiable, un rôle de passerelle entre des univers différents. Ce rôle de cœur de réseau, de créateur de liens, mériterait donc d'être mieux pensé et valorisé.

Jusqu'à présent, BCD a peu de réseaux hors de Bretagne, même si elle a développé des liens avec divers services du ministère de la Culture ou encore avec le CIRDOC, Institut occitan de culture. Pendant ses douze premières années, BCD a travaillé à se construire en Bretagne. Aujourd'hui, il est temps probablement de mieux s'inscrire dans des réseaux nationaux et internationaux.

4. Les priorités de BCD sur la période 2025-2028

BCD s'affirme comme l'opérateur régional de valorisation et de diffusion de la culture et des savoirs de Bretagne pour les rendre accessibles au plus grand nombre. Elle travaille à actualiser ses missions et priorités pour correspondre au mieux à l'évolution des paradigmes culturels et aux besoins et aspirations d'une société bretonne riche de sa diversité. La première décennie de BCD a permis son installation dans le paysage culturel breton, en définissant clairement son périmètre de réflexion et d'action. Elle est désormais confrontée à de nouveaux défis collectifs et transversaux - dont les contraintes budgétaires, les transitions écologique et numérique, la visibilité dans l'espace public, la dégradation du débat public, etc. -, qu'elle doit intégrer pour aborder sereinement sa deuxième décennie. Ceux-ci dessinent ses axes prioritaires d'action (non hiérarchisés) pour les années qui viennent.

Axe 1 :

Affirmer notre engagement structurant et ambitieux en faveur de la diversité culturelle

Si la valorisation de la diversité culturelle fait partie des quatre grandes missions originelles de BCD, elle en est aussi le fil rouge : diversité linguistique, diversité des arts et des cultures, diversité géographique ou générationnelle, etc. Contrairement aux trois autres missions de BCD toutefois, la mission de mise en valeur de la diversité culturelle ne fait pas l'objet d'un poste salarié dédié, même si elle se matérialise dans des projets bien identifiés comme BED ou Bazhvalan. Il est donc essentiel de réaffirmer notre engagement envers la diversité, comme ouverture au monde et comme capacité d'accueil de l'autre ; d'une part en inscrivant la matière culturelle bretonne dans la diversité du monde entier, ce qui est déjà le cas dans des actions comme les colloques, le site BED, les inventaires du PCI ; d'autre part en continuant à valoriser la grande diversité interne de la matière culturelle bretonne ; enfin, et c'est sans doute un aspect que BCD se doit de développer plus qu'elle ne l'a fait jusqu'à présent, en intégrant à notre observation les cultures issues de l'immigration, et à nos objectifs la facilitation de l'accès à la culture bretonne pour les nouveaux arrivants.

Axe 2 :

Participer aux transitions écologiques du secteur culturel en Bretagne

Les politiques culturelles sont aujourd'hui en forte transition pour de nombreuses raisons conjoncturelles et structurelles : crise de la période post-Covid, des politiques culturelles qui s'inscrivent de plus en plus dans un horizon international, fragilisation de l'investissement public, importance croissante de la transition écologique, évolution des attentes sociétales, digitalisation et hyperconnexion, essor de l'intelligence artificielle, etc. Depuis 2016, le développement durable est devenu une priorité concrète des politiques patrimoniales de l'Unesco. L'accord-cadre mondial de Kunming-Montréal sur la biodiversité

(2022) affirme le potentiel du patrimoine culturel pour jouer un rôle actif dans les transitions vers un futur plus soutenable et résilient. Dans son dernier rapport, c'est le GIEC qui met en avant la nécessité de changements culturels vis-à-vis de nos modes de consommation et de récits permettant aux gens d'imaginer et de partager des avenir climatiques caractérisés par la possibilité de limiter le réchauffement afin de faire face à ses conséquences. Dans ce cadre, la région Bretagne a créé en 2023 une mission pour accompagner les transitions du secteur culturel. À l'échelle de la Bretagne, BCD a son rôle à jouer. Il nous faut, à la fois, lancer le chantier de la transition écologique de BCD et devenir un acteur de celle du secteur culturel breton et, plus largement, de la société bretonne. Nous mettrons ainsi en œuvre la transition écologique de BCD, notamment en initiant une démarche RSE, et participerons aux dynamiques de transition en Bretagne, aussi bien en contribuant à la boîte à outils du secteur culturel (bonnes pratiques, référentiels, etc.) qu'en participant à la production d'un imaginaire de la transition (création de récits, de sens).

Axe 3 : **Contribuer au débat public avec rigueur**

BCD est au service de la transmission et de la valorisation des savoirs et des cultures de la Bretagne, à destination du plus grand nombre, en valorisant la rigueur et le débat. Sa mission est de donner au grand public accès à des outils de compréhension de la culture, de l'environnement et de la société en Bretagne sous leurs nombreuses formes : outils théoriques, pratiques, artistiques... Nous abordons la Bretagne sous l'angle de la connaissance, de la rigueur scientifique et de la discussion : BCD n'a pas vocation à dicter une définition de la Bretagne, mais bien à donner à chacun·e les moyens de mieux comprendre et connaître cette diversité, telle qu'il ou elle la rencontre et la vit dans son environnement, et d'en découvrir plus s'il ou elle le souhaite. Cette exigence, qui traverse toutes nos activités, devient encore plus essentielle aujourd'hui face à la montée en puissance des extrémismes, de l'intolérance et du racisme. Elle peut être occasionnellement inconfortable ou incomprise, mais n'en est pas moins précieuse et centrale : de par sa place au carrefour de nombreux réseaux d'acteurs, BCD peut et doit être tantôt motrice tantôt facilitatrice de débats sereins sur les sujets qui nous divisent comme sur ceux qui nous rassemblent, en apportant des éléments objectifs au débat.

Axe 4 : **Mieux connaître les publics et destinataires de BCD**

Association transversale au périmètre très large, en contact avec les milieux universitaires comme avec le monde associatif, les collectivités locales et les citoyens, BCD doit assumer sa vocation à s'adresser à l'ensemble des habitant·es de la Bretagne tout en pensant plus finement les publics et destinataires de ses différentes activités et actions. Dans les faits, en effet, BCD travaille plutôt avec des intermédiaires - partenaires institutionnels, associations, experts et têtes de réseaux, etc., - et peu directement avec le grand public. Nous savons peu de chose sur les visiteurs qui fréquentent nos différents sites internet ou des participants aux activités que nous organisons. Il est donc important de réaliser une étude afin de mieux les connaître et, ainsi, élaborer des stratégies pour renforcer leur fréquentation.

Nous aurons ainsi par ailleurs une meilleure visibilité sur nos réseaux et notre cercle d'influence. Il est également important de repenser une série de questions, en actualisant nos manières d'y répondre : pour qui et avec qui travaillons-nous ? Comment renforcer nos activités en direction de la jeunesse ? Comment s'adresser aux nouveaux habitant·es de la Bretagne ?

Axe 5 : **Poursuivre le travail de diversification des ressources**

Comme tout le secteur culturel, BCD doit s'adapter à la restriction des financements publics et aux transformations du bénévolat, et donc intégrer l'impérative diversification des ressources. La question essentielle est toutefois celle de la stratégie à adopter : appels à projet, fondations, fonds européens, mécénat, prestations rémunérées... C'est non seulement le développement de l'association et les objectifs nouveaux qui dépendent de cette capacité à renforcer son budget, mais aussi le maintien de sa capacité d'action, tant l'inflation et l'augmentation mécanique des salaires pèsent de manière croissante. Pour autant, il ne faut pas sous-estimer le changement culturel qu'implique cet engagement dans la diversification des ressources : rôle et calendrier des projets, pérennité des contrats, organisation collective, etc.

Axe 6 : **Une association régionale avec un ancrage local**

Après plus de dix ans dans les mêmes locaux, mis gracieusement à disposition par la ville de Lorient, BCD a acquis de nouveaux bureaux en 2024, en plein centre de Lorient. Base de l'équipe salariée, lieu de notre activité du quotidien, et socle de notre rayonnement, il va désormais falloir faire vivre ces nouveaux locaux, en leur donnant à la fois une fonction locale (pays de Lorient) et régionale, en combinant inscription locale et horizon régional. Ce sera donc le gage de notre visibilité sur le terrain, le lieu de dialogue avec les acteurs associatifs et politiques locaux, et la garantie d'une action régionale ambitieuse.

5. L'objectif et la démarche du PSC

Le projet scientifique et culturel d'une association est un document programmatique et stratégique qui permet de poser les grands axes d'action. C'est donc à la fois un document de référence et un instrument de pilotage. Il s'inspire du PSC des musées, inscrit dans la loi Musées du 4 janvier 2002, et du PCSES (projet culturel, scientifique, éducatif et social) des bibliothèques et médiathèques, tel qu'exigé par le décret du 7 juillet 2010. Le PSC facilite l'adhésion des acteurs concernés directement par le projet associatif (adhérents et salariés) mais aussi des partenaires extérieurs qui y contribuent, notamment via des partenariats financiers, scientifiques ou collaboratifs.

Il s'agit à la fois d'un document conceptuel, qui apporte une vision sur l'histoire de l'association et son évolution (et donc une grille de lecture de cette histoire), et un document opérationnel qui doit rendre compte des actions à porter à moyen terme, ainsi que des moyens qui les accompagnent. Si aucune mission ne doit être négligée, le PSC est sélectif dans ses propositions et doit dégager des priorités. S'il est un document tourné vers l'avenir, il s'élabore à partir d'un état des lieux et d'une histoire. Mais, sur la base d'un constat, il doit ouvrir de réelles perspectives.

Un document de référence et un instrument de pilotage

Le PSC présente tout d'abord un bilan descriptif et un diagnostic critique. Il s'agit de synthétiser et d'évaluer la pertinence et les résultats des actions menées ; de repérer les bonnes pratiques et les succès, mais aussi les difficultés récurrentes et les points de vigilance ; de faire un état des lieux des forces et des faiblesses de l'association.

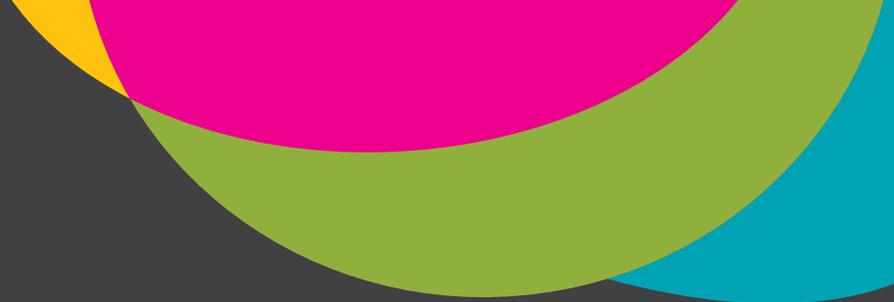
Le PSC se dote ensuite d'un projet de stratégie précisant les enjeux, les objectifs, les moyens, les actions, et le calendrier. Il s'agit d'établir des priorités, de se donner des cibles, d'explicitier les moyens nécessaires (financiers, humains, compétences, techniques), et de suggérer un calendrier de réalisations par une présentation claire des objectifs qualitatifs et quantitatifs à atteindre.

Il ne s'agit toutefois pas de révolutionner l'existant, mais de déterminer où doivent se situer les continuités et les ruptures, et où il est nécessaire de rétablir, développer, transformer, innover. Le PSC est un outil de travail et non un dogme. C'est un document qui sert à démontrer quels sont les moyens nécessaires à BCD pour qu'elle exerce au mieux ses missions.

Bretagne Culture Diversité



UNE BRETAGNE...
...DES CULTURES À PARTAGER



LES GRANDES MISSIONS THÉMATIQUES DE BCD

Selon les statuts de BCD :

L'association a pour objet de favoriser la promotion et la diffusion de la matière culturelle et des savoirs de Bretagne ainsi que de la diversité culturelle, à l'échelle des cinq départements de la Bretagne historique, notamment à partir des objectifs suivants :

- réaliser un inventaire permanent du patrimoine culturel immatériel breton ;
- mettre en œuvre un vaste plan de diffusion et de vulgarisation de la matière culturelle et des savoirs de Bretagne ;
- favoriser l'accessibilité et la valorisation des contenus culturels et scientifiques relatifs à la Bretagne, en particulier par le biais des technologies de l'information et de la communication ;
- promouvoir la diversité culturelle.

Ces missions structurent historiquement BCD et sont une bonne entrée pour analyser ses activités. Ce qui n'exclut pas d'en interroger la pertinence et l'évolution.

1. Rendre accessibles et diffuser la matière culturelle et les savoirs de Bretagne

1.1. Objectifs et enjeux de la mission

L'objectif de cette mission est de transmettre au plus grand nombre les savoirs produits sur la Bretagne, par la création de contenus et l'animation du site Bécédia, mais aussi par des conférences, des publications et des formations. Bécédia est un site de ressources en ligne, qui constitue un socle unique de connaissances sur la Bretagne, dans des domaines très divers (histoire, géographie, langues, environnement, etc.), et sur des supports très variés (articles, podcasts, webdocumentaires, vidéos, expositions numériques, etc.). Il sollicite des personnes expertes dans leur domaine, reflétant l'actualité de la recherche sur la Bretagne, et les accompagne pour vulgariser leurs travaux. Aujourd'hui, Bécédia, site de ressources riche, se projette ambitieusement dans l'avenir, pour devenir une véritable encyclopédie numérique de la Bretagne, qui évolue au fil des progrès des connaissances, touche de nouveaux publics en adaptant ses contenus et permet aux habitant·es de la région d'acquérir des connaissances sur leur territoire, dans une dimension d'égal accès de toutes et tous à la culture. Dès lors, l'ambition de Bécédia est de diffuser et valoriser des savoirs rigoureux, privilégiant le débat et l'argumentation, s'ancrant dans la recherche académique.

L'ambition de Bécédia est de diffuser et valoriser des savoirs rigoureux, privilégiant le débat et l'argumentation, s'ancrant dans la recherche académique

Historiquement, BCD a pour mission de « vulgariser la matière culturelle de Bretagne ». La « vulgarisation », qui signifie « rendre accessible au plus grand nombre une connaissance ; rendre compréhensible au grand public », est un axe fort de cette mission. Dès les débuts de BCD, la mission est claire et rappelée dans le PSC de 2021-2023 : « Il s'agit notamment de lutter contre l'ignorance par les Bretons de leur propre culture et d'éviter que la culture bretonne ne devienne l'apanage d'une minorité. Le risque d'une fracture entre une population sensible à ce que nous appelons la culture bretonne et une autre, largement majoritaire, qui ne comprendrait plus les raisons de ces choix et demandes, est réel. » Cette question de « vulgarisation » mérite toutefois d'être interrogée. Doit-on se limiter à un modèle historique de la vulgarisation scientifique, un modèle descendant où le sachant s'adresserait au non-sachant de manière unidirectionnelle ? Ou doit-on renforcer des formes de médiation, davantage basées sur les échanges, et un modèle plus horizontal ? En réalité, Bécédia occupe une place à part, une sorte d'entre-deux, et joue un rôle de médiatisation, au sens où cette encyclopédie numérique est un intermédiaire entre le monde de la recherche et un public avide de connaissances sur la Bretagne de manière générale.

La notion de « matière culturelle de Bretagne » peut également prêter à confusion. Charles Quimbert, le premier directeur de BCD, encourage dès le départ à « une définition renouvelée

qui engloberait tout ce qui contribue à la connaissance de la Bretagne. Sont concernés autant des fonds anciens (manuscrits, livres, revues, cartes postales, photographies) que les apports récents (publications en sciences humaines - histoire, géographie, sociologie, économie de la Bretagne -, fonds audiovisuels). » Il ajoute une proposition : en regrettant qu'elle soit trop liée au support écrit, il encourage à valoriser le patrimoine culturel immatériel et les langues de Bretagne. Nous entendons donc par matière culturelle de Bretagne l'ensemble des savoirs et savoir-faire liés à la Bretagne et qui participent à l'éclairer sous toutes ses facettes.

1.2. État des lieux et réalisations

La mission est structurée par un ensemble de projets mis en œuvre en ligne ou élaborés sur le terrain :

Le site Bécédia a été mis en ligne en 2017. Depuis, il a pris son essor, multipliant les modalités de valorisation, transmission et diffusion des cultures et savoirs de Bretagne. Site de ressources foisonnant, il prend progressivement la forme d'une encyclopédie numérique multimédia de la Bretagne :



Page d'accueil du site de Bécédia

• ARTICLES :

En faisant appel à chaque fois à un spécialiste, il s'agit de donner accès de manière efficace et informée à un sujet donné (histoire, géographie, sociologie, environnement, etc.). Ces articles sont relativement longs (7 000 signes) et sont accompagnés de deux ou trois encadrés ou « focus » qui permettent d'approfondir un aspect de l'article principal. Deux à trois dossiers paraissent tous les mois en français. Depuis le lancement de Bécédia, ils sont presque systématiquement traduits en breton dans les mois qui suivent, et mis en ligne. En 2023-2024, des articles traduits en anglais et en gallo ont également commencé à être mis en ligne.

• SITES THÉMATIQUES :

Ils permettent d'approfondir, dans un environnement numérique dédié, une thématique spécifique, valorisant nos productions et celles de partenaires, conjuguant articles, vidéos, podcasts, etc. Nous avons réalisé quatre sites thématiques : Bretagne & Cyclisme ; La Bretagne en 1972 ; Bretagne, terre celtique ? et 1944-1945. La libération de la Bretagne.

• PODCASTS :

Depuis 2021, plusieurs podcasts sont produits par BCD. *L'Almanac'h* (41 épisodes en décembre 2024) propose d'explorer l'histoire de Bretagne à travers quelques dates clés, en compagnie d'historiennes et historiens et d'archives mises en son. Ces épisodes sont aujourd'hui diffusés une fois par mois sur le site de BCD, l'ensemble des plateformes d'écoute (Spotify, Deezer, Apple, etc.), le Mur des podcasts de *Ouest-France*.

Depuis septembre 2024, *L'Almanac'h* est aussi diffusé sur Radio BOA, une radio associative régionale, et plusieurs radios locales de la Coordination des radios locales et associatives de Bretagne (CORLAB). Un autre podcast avait vu le jour en 2021, *L'Abécédaire*, consacré à l'actualité des sciences humaines et sociales en Bretagne. La troisième et dernière saison s'est achevée en juin 2024 après 38 épisodes. Un nouveau projet de podcast, cette fois-ci en breton (avec une version bilingue), est en cours de création, en partenariat avec l'INA Loire Bretagne et le Centre de recherche bretonne et celtique (CRBC) de l'université de Brest. La diffusion de cette série de quatre épisodes, consacrée à des enregistrements en breton des années 1980 sur Radio France Bretagne Ouest, est prévue pour septembre 2025.

Depuis 2021, plusieurs podcasts sont produits par BCD



• EXPOSITIONS VIRTUELLES :

De nombreuses expositions consacrées à la matière culturelle de Bretagne sont temporaires et donc éphémères. C'est bien souvent chose regrettable au regard de leur qualité et de la somme de ressources documentaires rassemblées pour l'occasion. BCD peut participer, avec les producteurs de ces expositions initiales, à prolonger numériquement leur durée de vie via Bécédia. En pérennisant ainsi les contenus, BCD rend accessibles numériquement et au plus grand nombre ces productions culturelles. Une dizaine d'expositions ont ainsi été mises en ligne.

• VIDÉOS THÉMATIQUES :

Le support vidéo est utile pour communiquer un savoir, mais aussi garder trace d'une matière brute, d'un témoignage, qui peut être linguistique ou biographique par exemple. BCD produit de nombreuses vidéos, qu'elle a pu réaliser directement (Bretagne & cyclisme, La Bretagne en 1972, etc.) ou confier à des réalisateurs externes (*Des révolutionnaires en pays breton*, série réalisée par Roland Michon ; *L'Histoire à notre porte*, série réalisée par Jean-Jacques Monnier et Loïc Chapron, etc.).

● **WEBDOCUMENTAIRES :**

Ils allient textes, images, vidéos et interactivité sur Internet. Les deux derniers webdocumentaires que nous avons coréalisés sont : *Fest-Noz, de la cour de ferme à l'Unesco* et *Autour de Mai 68 en Bretagne, une société en mutation (1958-1981)*.

● **BREIZHAPP :**

Une application pour mobiles avait été créée en 2014. N'étant plus mise à jour, elle est aujourd'hui obsolète.



Un nombre de dossiers thématiques en constante augmentation depuis la création du site



Bécédia sur le terrain

• CYCLES DE CONFÉRENCES :

En 2019-2020 BCD a lancé le principe d'un cycle de conférences mensuelles, sur une thématique qui change tous les ans : « Les âges d'or de la Bretagne » (2019-2020), « La Fabrik' de l'Authentik' » (2021-2022), « Migrations bretonnes » (2022-2023), « Les femmes au travail » (2023-2024), « La libération de la Bretagne » (2024-2025). Depuis l'automne 2022, ces conférences se font en partenariat avec la médiathèque de Lorient. Elles drainent entre 50 et 80 personnes à chaque fois. Les conférences sont filmées et mises en ligne. Une ouverture au public sourd et malentendant est à l'œuvre, avec une première conférence traduite en LSF (langue des signes française) en décembre 2024.



Ciné-conférence à la médiathèque de Lorient en mars 2024 dans le cadre du cycle "Femmes au travail" ©BCD

• LES CINÉ-CONFÉRENCES :

Dans le cadre des cycles de conférences, un nouveau format a vu le jour en partenariat avec la Cinémathèque de Bretagne : les ciné-conférences. Il s'agit d'éclairer la thématique au travers des films (amateurs et professionnels) conservés dans les fonds de la Cinémathèque. Après les ciné-conférences « Migrations bretonnes » et « Femmes au travail », une ciné-conférence sur la « Libération de la Bretagne (1944) » a été mise au point par une équipe conjointe des deux structures (2024-2025).

Ces ciné-conférences sont itinérantes : elles ont été proposées à Lorient, aux Champs Libres à Rennes, ou dans le cadre de festivals (festival de Cinéma de Douarnenez, festival Prendre place de Mellionec...). Pour cette raison, l'animation de cette ciné-conférence est assurée soit par des salarié·es de la Cinémathèque et BCD, soit par un animateur externe.

**Éclairer la thématique
au travers des films
(amateurs et
professionnels)
conservés dans les fonds
de la Cinémathèque**

• EXPOSITIONS :

Depuis 2015, BCD produit régulièrement des expositions, qu'elle prête gratuitement aux institutions intéressées (médiathèques, mairies, par exemple).

La dernière exposition, « Une histoire de Bretagne », réalisée en 2022, a été adaptée aux besoins du musée de Bretagne, en créant un jeu de roll-up.

● **EXPERTISE ET INTERVENTIONS :**

BCD intervient également dans plusieurs formations (diplôme d'études celtiques, DU Breton de l'université catholique de l'Ouest, EMBA Transitions territoriales), participe à coorganiser des événements scientifiques (ex. : colloque sur la grève du Joint Français, 4-6 mai 2022) ou rédige la rubrique « Tellement cliché ! » dans *B*, le magazine de la région Bretagne.

La mission en quelques chiffres

- ✓ 873 281 visiteurs et 1 687 318 pages vues entre 2017 et 2023
- ✓ 301 dossiers thématiques en français
- ✓ 250 dossiers traduits en breton, 31 en anglais, 13 en gallo
- ✓ 79 épisodes de podcasts
- ✓ 5 cycles de conférences
- ✓ 4 sites thématiques
- ✓ 3 webdocs
- ✓ 10 expositions numériques

1.3. Diagnostic

➔ Un site de ressources riche de contenus mais insuffisamment utilisé

Depuis sa création, Bécédia s'est considérablement développée, dans des domaines et dans des formats très divers. D'une immense richesse, elle constitue un socle unique de connaissances sur la Bretagne. Concernant les dossiers thématiques, ils sont écrits par des chercheurs experts dans leur domaine, qui apportent des regards diversifiés, originaux, argumentés, sur leurs sujets, reflétant l'actualité de la recherche dans leur domaine. Les supports audio et vidéo se sont également étoffés, notamment avec l'arrivée de deux séries de podcasts en 2020, et d'une troisième en 2025. Grâce à un partenariat avec Le mur des podcasts de *Ouest-France*, ils touchent des dizaines de milliers d'auditeurs. Quant aux conférences, les trois derniers cycles, en partenariat avec la médiathèque de Lorient, ont rencontré un grand succès. Le dernier en date, qui a débuté en septembre 2024, fait lui aussi salle comble. Il a été estampillé Ville de Lorient dans le cadre des commémorations des 80 ans de la Libération.

Les dossiers thématiques sont écrits par des chercheurs experts dans leur domaine, qui apportent des regards diversifiés, originaux, argumentés, sur leurs sujets

Concernant Bécédia et son encyclopédie en ligne, plusieurs remarques peuvent être faites pour ouvrir des pistes d'amélioration :

- L'histoire est plus présente que d'autres champs de savoirs sur la Bretagne tels que la géographie, la sociologie, l'environnement, ou l'ethnologie... Il conviendra donc de développer ces derniers pour élargir et diversifier le périmètre disciplinaire de Bécédia ;
- La fréquentation, certes en croissance constante, est encore insuffisante eu égard à la richesse du site, qui reste insuffisamment connu, y compris des publics plus spécialisés (journalistes, enseignants) qui pourraient pourtant y trouver des ressources très utiles ;
- Certains articles doivent être actualisés, en fonction des avancées de la recherche sur le sujet ;
- Par sa charte graphique et son format, la qualité et la rigueur du site ne sont pas suffisamment valorisées : il garde une image un peu trop « amateur », par rapport à d'autres sites similaires, qui nuit à son rayonnement ;
- C'est un site peu cité en référence, or les articles sont écrits par des spécialistes. Depuis janvier 2023, un numéro ISSN¹ a été attribué par la BNF à l'ensemble de la collection, ce qui permet progressivement un meilleur référencement. Toutefois, un travail sur Wikipédia permet de mieux faire connaître les

¹ L'International Standard Serial Number ou Numéro international normalisé des publications en série est un code de huit chiffres servant à identifier les journaux, revues, magazines, périodiques de toute nature et sur tous supports, papier comme électronique.

ressources de Bécédia. Il s'agit de contribuer à des articles déjà existants et de les enrichir avec des données provenant des articles de Bécédia.

➔ À la recherche des publics et des partenaires

Une autre limite est celle des publics. Si Bécédia vise à s'adresser au plus grand nombre, ce « grand public » n'est pas identifié ; il reste une entité insaisissable et invisible. Chacun s'est approprié l'objectif à sa manière. Si certains contenus, comme les vidéos des « Clichés bretons », les webdocs ou les podcasts de L'Almanac'h ambitionnent de s'adresser à un public relativement large, que *Solenn et Plop* s'adresse clairement à la jeunesse, c'est moins le cas d'autres productions. De manière générale, quels que soient les contenus proposés, la question du ou des destinataires est insuffisamment posée. Pourtant, sans public cible, il n'y a pas de contenu adapté.

Bécédia fonctionne surtout sous la forme de prestations (auteurs des dossiers thématiques, réalisateurs de podcasts ou de vidéos, traducteurs, etc.), mais aussi grâce à de nombreux partenariats qu'il faut continuer de



Écoute en public du podcast de L'Almanac'h ©BCD

développer et diversifier. Cela concerne les expositions numériques comme « Marcelle et Anjela » ou « Pilhoù, histoire de chiffonniers », avec l'association Rhizomes (autrice des expositions), ou encore « L'arbre et la haie » avec l'Écomusée de la Bentinais. C'est également le cas du programme « Clichés bretons » réalisé en partenariat avec LB Krouiñ et l'Unité de programmes des télévisions locales de Bretagne, ou du « Tuto danses bretonnes » réalisé conjointement avec Tamm-Kreiz, Kendalc'h, et War 'l Leur. Mentionnons également les sites thématiques, celui sur 1972 ayant suscité des collaborations avec France 3 ou encore le musée d'Art et d'Histoire de Saint-Brieuc, et celui sur Bretagne, terre celtique ?, a été construit en dialogue avec le musée de Bretagne. C'est encore le cas des cycles de conférences « Migrations bretonne », « Femmes au travail » et « La Libération de la Bretagne », en partenariat avec la médiathèque de Lorient, qui ont notamment pu susciter des collaborations ponctuelles avec la Cinémathèque de Bretagne, Films en Bretagne ou le musée de Bretagne. D'autres structures importantes toutefois ont été peu ou pas associées directement pour l'instant, comme la MSHB (Maison des Sciences de l'Homme en Bretagne), le CHT (Centre d'histoire du travail) ou encore la SHAB (Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne). BCD doit donc continuer de développer les partenariats avec les milieux intellectuels, culturels et académiques de Bretagne dans toutes leurs diversités, garantie à la fois de dynamisme et d'une capacité à s'adresser à des publics très différents.

SYNTHÈSE

FORCES

- Richesse de Bécédia en matière de contenus
- Début de reconnaissance au niveau régional
- Identifiée comme un partenaire fiable, de confiance
- Solidité et fiabilité du contenu
- Répond à des besoins
- Capacité à s'adapter à l'actualité (ex. avec la notion de matrimoine)
- Capacité de s'ouvrir à des partenaires
- Créneau sans vraie concurrence

FAIBLESSES

- Réflexion insuffisante sur les publics et mauvaise connaissance du public du site
- Trop peu de partenariats avec le monde académique
- Une difficulté à être pleinement reconnu par le monde académique breton au-delà des contacts individuels
- Les auteurs font trop peu la promotion de leurs productions (pas encore vu comme une fierté d'être publié dans Bécédia)
- Site riche mais trop peu utilisé
- Une interface pas complètement adaptée à l'ambition du site

1.4. Perspectives prioritaires et axes d'action

La place de Bécédia a évolué au fil de la maturation de l'association. Le site nécessite aujourd'hui d'être repensé, pour une refonte à partir de 2025. La réflexion devra prendre en compte la question de la définition de la matière culturelle de Bretagne et celle de son accessibilité, mais également la question des outils utilisés pour transmettre, dans la mesure où Bécédia représente un espace de médiation particulier entre des chercheurs et un public en demande de contenus. L'objectif de ce nouveau site sera également de permettre une meilleure articulation avec Bretania. Il en découle quatre axes d'action prioritaires : renforcer le développement et la notoriété de Bécédia, aller sur le terrain et vers les publics, mettre Bécédia au service du monde éducatif et de l'éducation artistique et culturelle et renforcer la question de la diversité culturelle au sein de ce site de ressources.

Axe 1 :

Renforcer le développement de Bécédia comme site de référence

- **Continuer à développer Bécédia**, en gardant un rythme régulier de publication de nouveaux articles.
- **Refondre le site** pour étoffer ses contenus, améliorer sa lisibilité et sa navigabilité, et développer sa spécificité encyclopédique. Il s'agira également de diversifier les portes d'entrée (cartes, frises, nouvelle arborescence...).
- **Affirmer Bécédia comme un outil de référence**
 - > **En renforçant la collaboration avec le monde universitaire**, par exemple en créant un comité scientifique et éditorial dédié, et en développant les partenariats avec des institutions culturelles sur des projets communs de création et de transmission de connaissances (médiathèques et archives notamment). Il conviendra également de mieux associer les laboratoires de recherche en sciences humaines et sociales de Bretagne (CRBC, LiRIS, Tempora, Arènes...) et des structures liées à la recherche (MSHB).
 - > **En continuant à faire appel à des chercheurs** à la pointe dans leur domaine, gage de la reconnaissance comme site de référence. La visibilité des contributeurs sur le site sera renforcée, ce qui développera la relation de confiance avec le lecteur.
 - > **En participant au blog Memoris** animé par la Cinémathèque de Bretagne sur la plateforme Hypothèses.
- **Proposer deux niveaux de lecture** aux articles : l'article proprement dit, qui s'adresserait alors à un public averti (enseignants, chercheurs, journalistes, amateurs éclairés), qui serait accompagné d'un autre article, plus court et plus concis permettant à un public moins averti d'avoir accès aux informations principales dans une langue claire (par exemple en s'inspirant des principes FALC - Facile à lire et à comprendre). L'exemple du site Nantes Patrimonia pourrait être source d'inspiration (<https://patrimonia.nantes.fr/>) avec des articles relativement courts, qui répondent à d'autres contenus.
- **Diversifier les thématiques et les disciplines**, en développant sur Bécédia la place de la sociologie, de l'ethnologie, de l'économie, de l'environnement ou encore de la géographie.

- **Mettre l'accent sur l'infographie et l'image :**
 - > En renforçant, dans la limite des moyens financiers, la place des cartes, frises, graphiques...
 - > En **utilisant davantage la photo**, non seulement comme une illustration, mais comme un support pour toucher de nouveaux publics. Pour ce faire, il serait stratégique de dégager un budget pour l'achat de droits de publication pour des photos particulièrement pertinentes.
- **Développer de nouveaux contenus :**
 - > En **produisant de nouveaux cycles de vidéos** pédagogiques ou historiques, en partenariat avec KuB, Brezhoweb ou d'autres acteurs. Nous pouvons également imaginer des séries de vidéos ou de podcasts recueillant les témoignages d'acteurs ordinaires ou méconnus de l'histoire de la Bretagne, comme une contribution à l'histoire de notre temps.
 - > En **imaginant de nouveaux podcasts**, à destination de nouveaux publics, par exemple en langue bretonne ou à destination des plus jeunes.
 - > En explorant des pistes de ressources ludiques, par exemple en produisant un « **jeu sérieux** » (serious game) dédié à l'histoire de la Bretagne ou au patrimoine breton (ce qui impliquerait de trouver des partenaires, des financements, etc.).
- **Travailler en lien direct avec Bretania** en utilisant les ressources immenses qu'il propose afin de les valoriser davantage.
- **Aller plus loin dans l'échange de contenus**, en nouant des partenariats plus forts avec la Cinémathèque de Bretagne, Dastum, le musée de Bretagne ou encore Nantes Patrimonia.
- **Contribuer à la visibilité des femmes :**
 - > En tentant de mobiliser davantage de chercheuses pour écrire des articles sur Bécédia ou pour intervenir lors de conférences. Certaines femmes ont en effet tendance à ne pas se mettre en avant ; il faut donc aller vers elles et donner de la visibilité à leurs recherches.
 - > En travaillant sur le problème de l'invisibilisation des femmes dans les contenus eux-mêmes (podcasts, articles, conférences), en nommant les femmes, notamment.
 - > En choisissant des thèmes en lien avec le rôle des femmes dans l'histoire de la Bretagne, et leur rôle dans la société bretonne d'aujourd'hui.
 - > En organisant un ou plusieurs événements annuels en lien avec le patrimoine et en partenariat avec des structures culturelles en Bretagne, qui commencent elles aussi à travailler cette dimension (archives municipales, départementales, musées, etc.). Un axe à développer en collaboration avec le pôle PCI.

Axe 2 :

Bécédia à la rencontre de ses publics

- **Mieux identifier des publics-cibles** pour leur proposer des approches et contenus adaptés.
- **Aller à la rencontre des publics** sur le terrain (cycles de conférences, écoutes publiques de podcasts, rencontres) ou via des médias tiers (magazine de la région Bretagne *B*, par exemple). Ainsi, les podcasts ont vocation à trouver un autre public, à travers des projets d'écoutes collectives, lors de festivals notamment, ou en étant diffusés sur le réseau

des radios de la CORLAB, de même que sur radio BOA, la radio numérique régionale. Une campagne de communication peut aussi être imaginée pour créer le réflexe d'aller sur Bécédia.

- **Renforcer les partenariats** avec nos partenaires locaux (médiathèque de Lorient, CORLAB) et régionaux (Cinémathèque, Champs Libres, Dastum, festival de Cinéma de Douarnenez, etc.), ce qui permet de toucher de nouveaux publics.

Axe 3 :

Bécédia au service du monde éducatif et de l'EAC

- Affirmer la vocation de Bécédia à être un **centre de ressources** sur l'histoire, la géographie, la sociologie ou l'environnement de la Bretagne **pour les enseignants**.
- Repérer les contenus pertinents de Bécédia et les **adapter aux besoins éducatifs** et/ou scolaires.
- Construire le projet en étroite **collaboration avec les acteurs de l'Éducation nationale et de l'EAC** (rectorat, professeurs-relais, Canopé, TES, Inseac).
- **Dédier à terme un poste à cette mission clé**. Travailler avec les acteurs du monde éducatif nécessite de parler le même langage, de mettre au point des dispositifs pédagogiques spécifiques.

Axe 4 :

Bécédia au service de la diversité culturelle

- **Développer le plurilinguisme sur Bécédia**. Le breton est déjà bien présent, et sa place continuera de se développer. Une version en anglais se construit depuis 2023 et vise à proposer un contenu fiable sur la Bretagne à destination des anglophones. En fonction de la réception, des partenariats et des budgets, cette version a vocation à se renforcer. Une version en gallo commence également à se mettre en place en 2024, en collaboration avec l'Institut du galo, avec une sélection d'articles ciblés. Ultérieurement, d'autres langues pourraient être introduites.
- **Inscrire les cultures issues de l'immigration dans les dossiers thématiques**, en faisant appel à des experts - anthropologues, historiens, juristes, géographes, linguistes - qui travaillent sur ce domaine. Rendre également visibles les langues issues de l'immigration et parlées en Bretagne.
- **Réfléchir à une accessibilité plus grande**. Amorcer une réflexion sur la terminologie et sur les thématiques des droits culturels afin de permettre un meilleur accès à un plus grand nombre. Réfléchir à la manière de mieux inclure les publics en rendant possible, par exemple, la suggestion des thèmes d'articles manquants ; en permettant la création d'un compte pour mettre des articles en favoris ; ou encore en s'interrogeant sur les questions d'accessibilité aux handicaps.

2. Inventorier, sauvegarder et valoriser le patrimoine culturel immatériel de Bretagne

Dans la Convention de 2003 pour la sauvegarde du PCI, le seul outil que les États parties ont l'obligation de mettre en place en la signant sont les inventaires. Ce ne sont toutefois pas simplement des outils permettant une meilleure connaissance ou une meilleure valorisation : ils doivent permettre la sauvegarde, avec pour finalité la transmission de ces éléments patrimoniaux.

2.1. Objectifs et enjeux de la mission

Bretagne Culture Diversité a pour mission, depuis sa création, de réaliser un inventaire permanent du PCI en Bretagne. Dans *Matière de Bretagne et diversité culturelle : éléments pour un projet*, Charles Quimbert expliquait, en 2011 : « Il s'agit bien de redonner une place centrale à la culture qui donne à la Bretagne son identité, de lui reconnaître les mêmes valeurs qu'à toute autre esthétique (pas de hiérarchie), de lui redonner son importance dans la construction de l'identité de chacun, tout en inscrivant cette reconnaissance dans un processus plus global qui tient au fait que la culture bretonne soit l'une des formes de la diversité culturelle ».

Moyens et non finalités, toujours participatifs, les inventaires permettent d'élaborer des diagnostics et des préconisations, et ainsi participer à la transmission et à la valorisation de la diversité culturelle bretonne.

Identifier, documenter, enquêter auprès des personnes concernées permet de comprendre le rôle social que le PCI joue au quotidien, et celui dont il pourrait être (ré)investi. Ce qui participe à encourager créativité, envie de transmettre voire estime de soi des personnes qui en sont la source. Libre choix ensuite aux acteurs (élus, associations, personnes, ressources) de mettre en

place les actions qui leur paraissent les plus pertinentes et de soutenir ainsi les pratiques et éléments culturels repérés. BCD peut les accompagner dans ces ambitions de valorisation.

Depuis douze ans, BCD a développé une méthodologie pour la réalisation d'inventaires. Les projets sont réalisés de manière collaborative et participative, et permettent ainsi de sensibiliser habitants, acteurs associatifs et élus, avec notamment l'inclusion de plusieurs éléments du PCI breton à l'Inventaire national. Le travail engagé doit continuer, en tenant compte des différentes évolutions des politiques culturelles et patrimoniales, en s'adaptant aux enjeux contemporains. Développer davantage la participation citoyenne respectera *in fine* le droit de chaque personne à participer, vivre et exprimer sa culture.

**Identifier, documenter,
enquêter auprès des personnes
concernées permet
de comprendre le rôle social
que le PCI joue au quotidien,
et celui dont il pourrait
être (ré)investi.**

Inventorier le patrimoine culturel immatériel permet d'identifier des pratiques et des éléments culturels et de les documenter afin, notamment, de comprendre leur rôle social. Mais ils ne peuvent se réduire à une simple liste, aussi exhaustive soit-elle ; ils sont avant tout une enquête qui (ré)interroge le lien que chaque personne entretient avec les éléments identifiés. Ils doivent permettre de mettre en place des préconisations afin d'enrichir ou d'impulser des projets et de (ré)interroger la dynamique que ceux-ci peuvent générer au regard du développement du territoire. Il y a donc une dimension de sauvegarde des éléments patrimoniaux concernés et une dynamique sociale et culturelle pour les habitants d'un territoire.

En réalisant un travail d'inventaire, de diagnostic et de préconisation, en mettant en œuvre des actions d'identification, de sauvegarde et de valorisation, l'objectif est de sensibiliser et d'apporter une matière sur laquelle peuvent s'appuyer différents acteurs pour développer des actions en faveur du PCI et ainsi assurer sa sauvegarde et sa transmission. Si cet inventaire a été initialement qualifié de permanent, c'est que le PCI évolue et se recrée en permanence. Pour réaliser au mieux ces différents objectifs, et selon les projets, plusieurs positionnements sont adoptés : la coconstruction, la coordination ou encore l'accompagnement en ingénierie culturelle.



Réunion publique à Motreff dans le cadre de l'inventaire participatif du PCI en Centre Ouest Bretagne, © BCD

2.2. État des lieux et réalisations

Une des principales missions de BCD est la réalisation d'un inventaire du patrimoine culturel immatériel en Bretagne. Si l'intitulé de la mission est centré sur la réalisation d'inventaires, toute une série d'actions et de projets a également été développée au fur et à mesure des années autour du PCI.

LES INVENTAIRES DU PCI

- **L'accompagnement** : Les premières actions de BCD relatives au PCI ont été d'accompagner - et c'est là un positionnement méthodologique central - une association dans la réalisation de fiches d'inventaire. Ont ainsi été inscrites à l'Inventaire national du PCI « Les sonneries de bassin » et « La vente aux enchères de foin sur pied à Renac » (2015, en collaboration avec le Groupement culturel breton des Pays de Vilaine).
- **Les inventaires territoriaux** : Très vite, la nécessité de formaliser et d'expérimenter une méthodologie spécifique à l'inventaire participatif du PCI a été souhaitée. C'est dans ce cadre que le premier inventaire territorial du PCI a été lancé : **l'inventaire participatif du PCI en Centre Ouest Bretagne (2015-2021)**, en partenariat avec le Pays du Centre Ouest Bretagne, avec un financement Leader. Pensé sur une période longue (cinq ans), celui-ci a permis de doter BCD d'une méthodologie éprouvée en matière d'inventaire. Celui-ci a donné lieu à la rédaction d'un rapport pour les élus du territoire dans lequel toute une série de constats et de préconisations ont été listés.

En 2023, un deuxième inventaire participatif territorialisé a commencé, consacré au patrimoine vivant des îles de Bretagne. Une étude pilote a été lancée à l'Île-aux-Moines

(juin 2023 à janvier 2024) suivi par un deuxième inventaire à Molène (mars à septembre 2024) et un troisième à Groix (novembre 2024 à septembre 2025). Le projet sera ensuite décliné dans d'autres îles partenaires. Notre démarche est d'identifier le patrimoine culturel vivant des îles bretonnes pour mieux le sauvegarder et le transmettre, et ainsi en faire une ressource pour la cohésion sociale et le partage de valeurs communes. Un comité de suivi a été constitué regroupant des personnes du monde politique, culturel et scientifique liées aux îles de Bretagne.



Carte des îles du Ponant ©BCD

• Les inventaires thématiques : En plus d'un travail d'inventaire territorial, des travaux d'inventaire thématique ont émergé du projet d'inventaire en pays COB dans un premier temps :

- Inventaires thématiques régionaux : inclusion à l'inventaire national des « Pardons et troménies » (2020) et des « Savoir-faire liés à la broderie et à la dentelle » (2021) ;
- Inventaire thématique localisé : « La gavotte en Basse-Bretagne » (2019).

Puis, dans un second temps, d'autres inventaires thématiques ont été réalisés à la demande de communautés patrimoniales. Ainsi, de 2022 à 2024, en partenariat avec COEUR Émeraude, l'association d'animation du futur parc naturel régional Vallée de la Rance-Côte d'Émeraude, BCD a accompagné quatre des cinq derniers fabricants de craquelins encore en activité afin d'inscrire à l'inventaire national du PCI « les savoir-faire et la culture du craquelin ». La fiche d'inventaire a été déposée auprès du ministère de la Culture et validée en juin 2024. Ce projet a permis à BCD d'intégrer le conseil scientifique et prospectif du parc naturel régional sur la thématique du PCI.

Focus sur l'inventaire régional des pardons

Le travail réalisé sur les pardons et troménies est remarquable par plusieurs aspects :

o Il s'agit du premier inventaire thématique réalisé par BCD à l'échelle régionale.

o Le travail sur la fiche d'inventaire a également amorcé la réalisation d'un inventaire régional exhaustif où, commune par commune, les pardons encore en activité ont été identifiés. Une base de données, photographie de l'existant à un moment donné, a ainsi été formalisée. Reste à la rendre accessible à tous·tes avec une mise en ligne sur Internet.

o Enfin, le travail d'inventaire engagé sur les pardons a permis la mise en place d'un inventaire croisé avec le service régional de l'inventaire du patrimoine culturel, collaboration qui n'avait pas encore été possible jusqu'alors.

● **Intégrer les réseaux patrimoniaux existants** : Revendiquant une vision complémentaire des patrimoines, un partenariat a été mis en place en 2022 avec le réseau des **Petites Cités de Caractère® de Bretagne**. Ce projet était intéressant en ce qu'il s'appuyait sur un réseau patrimonial déjà existant pour réfléchir à l'intégration du PCI dans ses actions. Dans le cas présent, il s'agissait pour le réseau de réfléchir à l'intégration du PCI comme un axe de travail (au même titre que le patrimoine bâti, mobilier, etc.) dans les dossiers de candidatures des communes qui désiraient bénéficier de cette marque.

Ainsi, à travers cette démarche, un travail d'accompagnement pourrait être réalisé avec les communes déjà labellisées (dans le cadre de la reconduction de leur candidature) ou des communes souhaitant intégrer le réseau. Pour cela, BCD a été invitée à participer aux commissions de contrôle et d'homologation qui ont lieu chaque année. Trois inventaires participatifs du patrimoine vivant ont été menés sur 2022-2023 au Faou (29), à Châtelaudren-Plouagat (22) et à Montfort-sur-Meu (35).

Valoriser une approche complémentaire des patrimoines.

TRANSMETTRE ET VALORISER LE PCI

Si la mission principale est la réalisation d'un inventaire permanent du PCI, d'autres actions ont été développées au fur et à mesure des années, qui participent toutes de l'enjeu initial, à savoir sensibiliser, documenter, valoriser le PCI en Bretagne.

● **Une exposition** consacrée « À la découverte du PCI en Bretagne » a été inaugurée en 2015. Une nouvelle version, actualisée, augmentée et repensée, sera disponible en 2025.

● **Un site internet** dédié au PCI en Bretagne ainsi qu'aux missions et services de BCD en matière de PCI a été créé en 2015 et actualisé en 2023 : www.pci-bretagne.bzh

● **Former au PCI** : Depuis 2017, la responsable des inventaires du PCI intervient dans les masters consacrés au patrimoine de Quimper (8 h avec les masters 1), Lorient (10 h avec les masters 2 jusqu'en 2022 - 15 h avec les masters 1 à partir de 2023) et Rennes (18 h avec les masters 2 jusqu'en 2023). Consacrés au PCI et à l'enquête ethnographique, les cours dispensés participent à former les futur·es professionnel·les du patrimoine en les sensibilisant à la notion de PCI. Cela permet également d'assurer une place à cette catégorie patrimoniale dans le monde universitaire breton.

RÉSEAUX, COLLABORATIONS ET PARTENARIATS

Depuis sa création, BCD tisse, sur la thématique du PCI, tout un réseau de relations et de partenariats avec différents acteurs locaux, régionaux, nationaux et internationaux.

• Au niveau régional : Dès sa création, BCD a coordonné le groupe de travail régional consacré au PCI. Majoritairement composé d'associations culturelles bretonnes, ce collectif a cessé de se réunir en 2016. Malgré cela, BCD continue d'échanger avec ces différentes structures et a même développé des collaborations ponctuelles avec certaines d'entre elles sur des projets en lien avec le PCI. Au-delà de ce premier socle (composé des principales fédérations ou associations régionales en matière de culture bretonne), BCD a également tissé, au fur et à mesure, un ensemble de relations avec différentes structures culturelles et/ou patrimoniales. On peut citer à titre d'exemples :

- **Le service régional de l'Inventaire du patrimoine culturel** de la région Bretagne ;
- Le réseau des **Petites Cités de Caractère®** (cf. supra) et le réseau des **Pays et Villes d'art et d'histoire** ;
- **Les parcs naturels régionaux (PNR)**. La responsable du PCI au sein de BCD est membre du conseil scientifique des PNR d'Armorique, du golfe du Morbihan et de Vallée de la Rance - Côte d'Émeraude ;
- **Des collectivités** telles que Golfe du Morbihan-Vannes agglomération (GMVA) que BCD a accompagnées dans sa réflexion sur la culture bretonne et le PCI ;
- **Le monde universitaire** avec notamment les cours dispensés dans les masters patrimoine (cf. supra) et l'élaboration d'une convention de partenariat avec le laboratoire LiRIS de l'université Rennes 2 (2022-2024).

• Aux niveaux national et international, mentionnons :

- **Le service en charge du PCI au sein de la Direction générale des patrimoines du ministère de la Culture** (Délégation à l'inspection, à la recherche et à l'innovation, DIRI). De manière générale, les différentes actions d'inventaire réalisées (aussi bien dans le cadre de l'inventaire national que dans le cadre du projet mené en Centre Ouest Bretagne) ont permis d'être identifiées par le ministère de la Culture comme un opérateur régional en matière de PCI. Des échanges réguliers ont lieu.
- **Le Centre français du PCI**. Si l'association est basée à Vitré, sa mission de centre national de référence participe à en faire un des principaux acteurs du PCI au niveau national. BCD échange régulièrement avec la chargée de mission du centre et a coorganisé deux colloques internationaux en 2023 et 2024.

Visuel du 11e colloque international de l'ethnopôle *Transformer l'éducation à travers le patrimoine vivant*, octobre 2024

Illustration : Hoda Chaib/MCM-CFPC

- **L'association France PCI.** Depuis 2022, BCD est suppléante de Dastum pour représenter l'élément fest-noz au sein de l'association qui regroupe les représentants des différents éléments inscrits à l'Unesco.
- De manière ponctuelle, BCD entretient des liens avec **d'autres structures** qui travaillent sur le PCI un peu partout en France.
- L'organisation des Rencontres internationales du PCI en Bretagne (2012 et 2016) a permis à BCD de tisser des liens avec différents acteurs du PCI au niveau international, comme le Centre québécois du patrimoine vivant (CQPV).

La mission en quelques chiffres

- ✓ **1 inventaire territorial en Centre Ouest Bretagne (2015-2021)**
- ✓ **3 inventaires participatifs dans 3 Petites Cités de Caractère® (2022-2023)**
- ✓ **1 inventaire territorial en cours sur les îles de Bretagne (3 îles entre 2023 et 2025)**
- ✓ **6 fiches d'inventaire déposées à l'Inventaire national du PCI entre 2015 et 2024**
- ✓ **1 plaquette de sensibilisation/information sur le PCI**
- ✓ **1 exposition consacrée au PCI**
- ✓ **1 site internet dédié**
- ✓ **2 éditions des Rencontres internationales du PCI organisées en 2012 et 2016 avec la publication des actes pour chaque édition**
- ✓ **Une trentaine de conférences et d'interventions dans des colloques, journées d'étude, journées d'information...**
- ✓ **Plus de 200 h de cours sur le PCI et l'enquête ethnographique dispensés depuis 2017 dans 3 masters consacrés au patrimoine**

2.3. Diagnostic

➔ Une méthodologie d'inventaire éprouvée mais des dynamiques de projet difficiles à maintenir sur la durée

- **Une méthodologie d'inventaire éprouvée à adapter à chaque projet.** BCD a pu expérimenter et développer des principes méthodologiques en matière d'inventaire du PCI. Cette dernière est sans cesse à repenser pour l'adapter en fonction des différents projets et ne peut être transposable sur une logique de modèle unique.
- **Une mobilisation et une dynamique de projet souvent difficiles à maintenir sur la durée.** On a pu constater à plusieurs reprises la difficulté de mobiliser les acteurs d'un projet sur le temps long que nécessitent les projets. Ce constat est d'autant plus marqué après l'inscription d'un élément à l'inventaire national. Cette étape est souvent considérée par les personnes mobilisées comme un objectif en soi. L'« effet d'annonce » (presse, etc.) qui l'accompagne fait que la dynamique retombe et qu'il est dès lors difficile de travailler sur le plan de sauvegarde proposé dans la fiche d'inventaire, pourtant central.
- **Une meilleure dynamique des projets pour lesquels nous sommes sollicités.** Si certains projets impulsés par BCD ont « pris », souvent les projets fonctionnent mieux lorsque nous avons été sollicités, aussi bien pour leur réalisation qu'auprès des relais locaux.
- **Travailler et éclaircir la notion de participation.** Si BCD tend à mettre en place des projets dits participatifs, dans les faits, les cadres d'expression s'apparentent le plus souvent à de la consultation. Il serait intéressant de repenser cet aspect de la participation et d'établir plus de liens avec le référentiel des droits culturels afin que ce dernier ne soit pas juste un outil de valorisation mais bien un outil de transformation de notre manière de travailler.

➔ Une notion pas toujours bien identifiée, mais une association reconnue

Les projets menés relatifs au PCI impliquent différentes catégories de personnes. En matière d'inventaire, l'association travaille avec les habitant·es, élu·es, chargé·es de mission, technicien·nes et acteurs et actrices associatifs concerné·es. En matière d'enseignement, sont directement concerné·es les étudiant·es. Enfin, les différents outils mis en place ambitionnent de sensibiliser le « grand public » à la notion de PCI.

- **Le PCI reste encore trop peu connu, mal identifié.** L'un des enjeux de cette mission consacrée au PCI a été, et est encore aujourd'hui, de faire connaître le PCI et de sensibiliser habitant·es, associations et collectivités à cette catégorie patrimoniale dernièrement institutionnalisée. Entre non-connaissance, mauvaise appréhension de ce qu'elle recouvre ou positionnement réfractaire, l'objectif de sensibilisation reste un travail de fond ainsi que la diffusion plus large de la notion auprès du « grand public ».
- **BCD est identifiée en tant que structure référente sur le PCI.** De manière générale, on peut dire que BCD tend de plus en plus à être reconnue comme un opérateur régional en matière de PCI et comme un des acteurs du PCI au niveau national.

- **L'exposition itinérante est régulièrement empruntée** tout au long de l'année, sur l'ensemble du territoire régional, et reste un outil de sensibilisation pertinent. Toutefois, il serait intéressant de mieux connaître les actions (de médiation notamment) développées par les emprunteurs de l'exposition.
- **Le site internet consacré au PCI peine à trouver son public** et tout le travail d'éditorialisation est à repenser et à renforcer.
- **Une absence de projet en Loire-Atlantique.** Si ce n'est le recensement des quelques pardons encore en activité dans le cadre de l'inventaire régional réalisé, quasiment aucun projet d'inventaire, ou plus largement, de projet sur le PCI n'a été réalisé dans ce département. Cela peut s'expliquer par l'absence d'ancrage territorial dans le département mais également par la présence d'un autre opérateur régional travaillant sur le PCI (l'Office du PCI).



Permanence sur le marché de Montfort-sur-Meu, 09 juin 2023 © BCD

SYNTHÈSE

FORCES

- Le réseau : BCD est de plus en plus sollicitée et repérée aux niveaux régional et national
- Reconnaissance de l'expertise de BCD sur le PCI
- Outil de médiation (exposition) bien utilisé
- Capacité à s'intégrer et s'insérer dans des réseaux patrimoniaux (ex. : PCC)

FAIBLESSES

- Une faible connaissance de ce qu'est le PCI dans la société
- Site internet qui peine à trouver son public
- Décalage entre les ambitions (inventaire permanent du PCI) et le budget (un poste permanent)

2.4. Perspectives prioritaires et axes d'action

Les objectifs de cette mission d'inventaire permanent du PCI ont évolué depuis la création de BCD. Les prochaines années seront l'occasion de poursuivre le travail engagé tout en posant les bases de nouveaux objectifs.

Axe 1 : Poursuivre l'inventaire permanent du PCI

BCD reste la principale structure en Bretagne à travailler sur les inventaires du PCI. Depuis douze ans, une expertise et une méthodologie ont pu être expérimentées et éprouvées, et des projets concrets, à différentes échelles, ont été réalisés. Le bilan de ces projets nous a permis de dresser un certain nombre de constats et de soulever une série de questions qu'il convient de prendre en compte pour les années à venir. L'objectif est donc de poursuivre le travail engagé tout en faisant évoluer la mission d'inventaire en repensant la question de la participation et en développant davantage la dynamique culturelle à mettre en place.

- **Mise en ligne et éditorialisation de la base de données consacrée à l'inventaire régional des pardons.** De 2017 à 2020, BCD a réalisé une enquête ethnographique sur les pardons bretons et a coordonné un groupe régional de travail à l'origine de l'inclusion des pardons et troménies à l'Inventaire national du PCI. Dans le prolongement de cette première étape, un recensement régional des pardons a été réalisé, aboutissant à la création d'une base de données composée de plus de 1 900 entrées. Il convient maintenant de rendre cette matière accessible en ligne. Ce projet doit être pensé en concertation avec d'autres structures détentrices de données sur les pardons (service régional de l'inventaire du patrimoine culturel, Dastum...) afin de valoriser une vision complémentaire des patrimoines.
- **Poursuite de l'inventaire du patrimoine vivant des îles de Bretagne.** Depuis 2022, BCD a mis en place un inventaire territorial orienté sur le PCI des îles de Bretagne. Ce projet, qui a trouvé son modèle économique, repose sur du mécénat et sur des subventions extérieures, grâce au développement de partenariats avec des structures publiques existantes (départements, Parc naturel marin d'Iroise, communautés de communes, etc.). L'objectif est de terminer l'inventaire à horizon 2027.

Axe 2 : Développer l'accompagnement en matière de PCI

En 2022, BCD s'est associée au réseau régional des Petites Cités de caractère® de Bretagne dans le cadre d'un projet d'identification et de valorisation du patrimoine vivant de trois cités partenaires. Avec des objectifs différents de ceux définis dans le cadre des inventaires menés jusque-là, ce projet a montré la pertinence de développer les accompagnements locaux que BCD peut proposer aux collectivités, relatifs à la sauvegarde et à la valorisation de leur patrimoine vivant.

- **Développer et pérenniser des partenariats avec d'autres structures et réseaux culturels et patrimoniaux.** Dans cette perspective, BCD souhaite poursuivre le travail

engagé avec le réseau des Petites Cités de caractère® de Bretagne. Si BCD continue de participer aux commissions de contrôle et d'homologation mises en place par le réseau, il est souhaitable de trouver les moyens de poursuivre le travail d'accompagnement engagé sur la thématique du PCI. Cette expérimentation pourrait également être développée avec d'autres réseaux patrimoniaux constitués (Pays et Villes d'art et d'histoire, Communes du patrimoine rural...) ou d'autres secteurs culturels tels que celui du tourisme qui, dans le cadre du Schéma régional de développement du tourisme et des loisirs (SRDTL) 2020-2025, a pour axe structurant « Identité et transitions ».

● **Formaliser le cadre des prestations d'accompagnement et trouver un modèle économique pour la création d'un poste dédié.** Le projet expérimenté avec le réseau des Petites Cités de Caractère® de Bretagne a été rendu possible grâce à l'embauche d'une personne en CDD pour une période de 18 mois. Pour mener à bien le développement souhaité de cet accompagnement, tout en poursuivant l'ensemble des actions liées au PCI, il conviendrait de développer un poste pérenne. La recherche d'un modèle économique s'inscrit donc dans les objectifs futurs de cette mission sur le PCI.

Axe 3 : Poursuivre le travail de sensibilisation au PCI

Bien que BCD participe depuis douze ans maintenant à sensibiliser partenaires et publics au PCI, la notion reste encore insuffisamment connue. Si cela tend à évoluer, on constate encore souvent que, dans le détail, la notion est mal appréhendée ou confondue avec d'autres (mémoire, dématérialisation, etc.). L'objectif est donc de poursuivre le travail de sensibilisation au PCI et d'illustrer concrètement les enjeux contemporains relatifs à cette catégorie patrimoniale (diversité culturelle, développement durable, etc.).

● **Renforcer le rôle des outils existants :**

> Repenser et renforcer l'éditorialisation du site consacré au PCI : si le site a été réactualisé en 2023 avec la mise en ligne d'une nouvelle version, il conviendrait pour les années à venir de renforcer son éditorialisation. Le site peut également offrir un espace en ligne à des communautés qui ne sont pas forcément structurées.

> Actualiser la plaquette consacrée au PCI en Bretagne : depuis 2015, BCD dispose d'une plaquette pour présenter le PCI qu'il convient de réactualiser au regard des enjeux contemporains.

● **Développer de nouvelles actions de sensibilisation au PCI :**

> Développer un programme de formations en matière de PCI auprès des élus, agents des collectivités publiques, acteurs associatifs, etc.

> Travailler avec des artistes : il conviendrait de réfléchir à la manière dont BCD pourrait travailler avec des artistes dans le cadre d'actions de sensibilisation au PCI ou dans le cadre de projets consacrés au PCI (identification, valorisation, etc.).

Axe 4 : Travailler sur le PCI au regard des enjeux contemporains

Patrimoine en constante évolution, le PCI n'échappe pas aux débats de son époque. Ce positionnement nous invite à travailler sur le PCI au regard des enjeux contemporains qui traversent notre société afin de renouveler le rôle social qu'il peut jouer.

- **PCI et environnement** : Comment le PCI peut-il être un réservoir d'expériences pour construire de nouvelles durabilités ? Quel rôle peut-il jouer dans la promotion de modèles économiques, sociaux et environnementaux plus responsables ? Développer une réflexion sur le rôle du PCI en matière de transition environnementale invite à modifier les perspectives et à développer des projets en lien avec les acteurs de ce secteur tels que, par exemple, les parcs naturels régionaux.

- **PCI et genre** : Développer une réflexion sur le PCI au regard du patrimoine, c'est réfléchir à la place et au rôle des femmes dans un héritage commun et partagé. La journée d'étude « Patrimoine[s] ? » du 15 septembre 2023 a constitué une première action qui sera renouvelée en 2025 afin, notamment, de préciser les actions futures qui pourraient être celles de BCD sur cet enjeu.

- **PCI et migrations** : L'objectif est de renouveler notre perception de ce qui compose le PCI en Bretagne ainsi que la manière dont le PCI de Bretagne est recréé en contexte migratoire. Au-delà de la pertinence et de la cohérence interne à BCD, cette orientation s'inscrit aussi dans une actualité prégnante sur les migrations et participerait à nourrir un autre regard sur la Bretagne d'aujourd'hui.

Axe 5 : Affirmer la place de BCD en tant que structure référente sur le PCI

Si BCD est identifiée comme opérateur régional sur le PCI, une réflexion pourrait être menée sur sa place aux niveaux national et international. L'objectif est d'intégrer de nouveaux réseaux et renforcer la place de BCD dans le « monde du PCI ».

- **Renforcer les liens avec le service régional de l'Inventaire**, notamment en croisant les bases de données sur les pardons et sur les chapelles. Ce travail régional d'inventaires croisés illustre la perméabilité des champs patrimoniaux : à chaque pardon sa chapelle, ses bannières et autres objets cultuels. L'étude de BCD a donné des outils au service de l'inventaire pour revisiter le corpus des 2 200 dossiers d'architecture religieuse et 14 500 objets cultuels réalisés depuis 1964. L'objectif partagé est de proposer à terme une consultation en ligne croisant les bases de données. L'ambition de cette réciprocité est d'éclairer les liens entre patrimoines matériels et immatériels, de donner à lire la complexité de ces interactions et d'ouvrir ainsi largement la réflexion sur les enjeux de conservation et de transmission.

- **Déposer une demande d'accréditation comme ONG auprès de l'Unesco** pour assurer des fonctions facultatives en matière de PCI. Ce projet est envisagé depuis plusieurs années maintenant et continue de paraître pertinent. Il convient donc d'inscrire cette ambition pour la prochaine session de sélection (2026). Cela permettra à BCD d'intégrer le réseau international des ONG accréditées.

3. Promotion de la diversité et des droits culturels

3.1. Objectifs et enjeux de la mission

La valorisation de la diversité culturelle et la promotion des droits culturels sont des référentiels structurants de BCD. Cette mission nous permet de travailler et réfléchir à une échelle autre que la Bretagne, rappelant que la raison d'être de BCD est de participer à la promotion et à la valorisation de la diversité culturelle de l'humanité à l'échelle de la Bretagne. Soucieux d'incarner ces valeurs dans toutes nos activités, plusieurs axes d'action spécifiques ont été développés au cours des années, avec des expositions ou conférences autour de la diversité culturelle, la création et animation du site BED, qui rend accessibles les cinémas des minorités, ou encore le site Bazhvalan, qui valorise les langues de Bretagne dans leur forme orale, etc. Par son envergure et sa dimension globale, BCD peut être l'outil idéal pour repérer et valoriser toutes les associations et initiatives en Bretagne œuvrant au service de la diversité culturelle.

La promotion et la valorisation de la diversité culturelle de l'humanité à l'échelle de la Bretagne

Dans la feuille de route qui allait donner naissance à BCD, *Matière de Bretagne et diversité culturelle : Éléments pour un projet*, Charles Quimbert expliquait : « Il est demandé qu'une veille spécifique sur ces enjeux ait lieu au niveau international, qu'une présentation soit faite d'expériences ou de projets susceptibles de questionner nos contemporains sur la diversité culturelle. L'enjeu est important puisque l'on souhaite que de cette réflexion générale puissent naître des propositions innovantes en matière de politiques publiques. »

Selon l'article 5 de la Déclaration universelle de l'Unesco sur la diversité culturelle (2001) : « toute personne doit [...] pouvoir s'exprimer, créer et diffuser ses œuvres dans la langue de son choix et en particulier dans sa langue maternelle ; toute personne a le droit à une éducation et une formation de qualité qui respectent pleinement son identité culturelle ; toute personne doit pouvoir participer à la vie culturelle de son choix et exercer ses propres pratiques culturelles, dans les limites qu'impose le respect des Droits de l'homme et des libertés fondamentales. » Promouvoir la diversité culturelle, en se positionnant face à l'uniformisation qu'entraîne la mondialisation, invite à faire des droits culturels un référentiel, un outil de transformation de notre manière de travailler.

3.2. État des lieux et réalisations

BRETAGNE ET DIVERSITÉ (BED)

Le site internet Bretagne et diversité a été inauguré en 2014. L'objectif est de rassembler, sur une même plateforme, des ressources audiovisuelles emblématiques de la diversité culturelle et des peuples minoritaires ; permettre un accès facile aux images, mais aussi les

documenter, retrouver les contextes de réalisation, indiquer les sources pour programmer les films ; témoigner ainsi, par le biais de réalisateurs du monde entier, de la singularité des cultures, mais aussi des difficultés rencontrées pour que soient reconnus les droits des minorités et les droits humains. L'association Rhizomes a été désignée comme prestataire pour cette mission spécifique de 2014 à 2021. Depuis janvier 2022, l'animation du site est effectuée par une salariée de BCD, à 0,2 EQTP, qui menait déjà auparavant cette mission au sein de l'association Rhizomes.

En février 2023, une version refondue du site a été mise en ligne, avec une ergonomie revue, un moteur de recherche plus performant, et progressivement une version en anglais en plus du breton et du français.

- **Peuples** : une des entrées du site BED est celle des peuples concernés par les films, des Aborigènes aux Berbères en passant par les Bretons et les Roms.
- **Portraits de réalisateurs** : les portraits permettent de découvrir les parcours de réalisateurs et réalisatrices attaché-es à raconter le monde à leur façon. Les interviews mettent en lumière leurs préoccupations, leurs désirs de films, leurs sensibilités.
- **La mémoire du Festival de Douarnenez** : le site propose un résumé de chaque édition depuis 1978, un film emblématique du peuple invité, la citation par Daoulagad Breizh de deux ou trois films de Bretagne qui ont marqué l'édition.
- **Des stands** sont régulièrement tenus sur les festivals de cinéma comme Douarnenez, Mellionec ou Groix, les journées comme Bresk (manifestation dédiée aux langues et à la traduction).
- **Des journées ou soirées de projection-débat** sont régulièrement organisées. Par exemple en 2023 : une journée avec le Festival de cinéma de Douarnenez sur les peuples autochtones du Canada (9 février), une journée à la BPI Beaubourg sur la mémoire du Festival de Douarnenez (9 mars), etc.



Des portraits de réalisateurs bretons au Festival de cinéma de Douarnenez ©BCD

DES OUTILS EN FAVEUR DE LA PROMOTION ET DE LA VALORISATION DE LA DIVERSITÉ DES LANGUES DE BRETAGNE

Dès ses débuts, BCD a valorisé la diversité linguistique en Bretagne, en favorisant a minima le bilinguisme breton-français sur ses sites, mais aussi en créant des outils spécifiques au service de la diversité linguistique, tout particulièrement sous sa forme orale :

- **Le site Bazhvalan** : La rencontre entre jeunes apprenants, souvent urbains, et locuteurs/locutrices de naissance, souvent ruraux, est déterminante. La raréfaction des « porteurs de mémoire » et l'institutionnalisation des modes d'apprentissage tendent à faire disparaître ces rencontres. Ce sont aujourd'hui deux mondes qui ne se côtoient plus, voire qui craignent même de se rencontrer. C'est tout l'objectif de Bazhvalan (breton) et Baçadou (gallo) d'identifier des passeurs qui puissent jouer le rôle de facilitateur de rencontres et permettre ainsi à de jeunes bretonnants ou gallésants de se confronter à des locuteurs natifs. Selon un questionnaire établi en 2021, une moyenne d'une cinquantaine de personnes par an a noué un contact par le biais de Bazhvalan entre 2020 et 2021. À partir de 2021, le site s'est enrichi d'un **atlas linguistique** : via une carte de la Bretagne, Bazhvalan présente des témoignages linguistiques territorialisés, à l'échelle des pays traditionnels de Bretagne. C'est une porte d'entrée pour appréhender la grande variété du breton et du gallo tels qu'ils se parlent, via des vidéos ou des enregistrements audios de locuteurs natifs. À partir de 2022, le site s'est également enrichi d'une bibliographie des nombreux travaux dialectologiques en Bretagne.

- **Les vidéos *Komzoù brezhoneg*** sont des enregistrements de locuteurs de langue bretonne qui témoignent de leur vie actuelle et passée. Il s'agit d'une coproduction avec Skol Vreizh.

Le collectage est assuré par Lors Jouin, à raison de cinq nouvelles vidéos par an. Les vidéos sont publiées sur le site Bazhvalan ainsi que sur Bécédia et sur YouTube. En 2023, on compte au total 42 vidéos coproduites avec BCD et 30 vidéos produites par Skol Vreizh.

En 2023, on compte au total
42 vidéos coproduites avec
BCD et 30 vidéos produites
par Skol Vreizh

- **Les vidéos *De Tai a Mai*** sont des enregistrements de locuteurs de langue galloise. Cette série est coproduite par Chubri et BCD. Il y a neuf vidéos publiées sur les sites Bazhvalan, Bécédia et sur YouTube.

LA PROMOTION DE LA DIVERSITÉ : COLLOQUES, JOURNÉES D'ÉTUDE, FORMATIONS ET EXPOSITIONS

BCD organise régulièrement des événements visant à travailler à la compréhension, la diffusion et la promotion des notions de diversité culturelle, de droits culturels et des problématiques qui y sont liées. Mentionnons :

- **Des conférences :**

- **2014** : BCD organisait, en partenariat avec l'équipe de recherche Ermine (CRBC-Rennes 2), un colloque international sur le thème « Minorités et mondialisation » les 23 et 24 octobre 2014 à Rennes.

- **2018-2019** : Organisation d'un cycle de conférences sur la thématique « Diversité & droits culturel·les » (22-23 novembre 2018 à Nantes ; 14 décembre 2018 à Brest ; 5-6 décembre 2019 à Rennes).

- **2021 et 2022** : Organisation (en partenariat avec le LiRIS et, en 2022, avec la chaire TMAP) d'une table ronde sur les droits culturels dans le cadre des Rencontres et Débats coordonnés par l'association des Trans'Musicales.



Mylène Sauloy, réalisatrice, échange avec le public dans le cadre d'animation BED au Festival de Douarnenez ©BCD

- **Formations diversité culturelle** : organisées à quatre reprises, notamment à destination d'animateurs jeunesse et de salariés associatifs. Ce furent des moments riches en apports et en questionnements.

- **Une exposition itinérante « Bretagne et diversité »** consacrée à la diversité culturelle en Bretagne. Mise en circulation à partir de 2018, cette exposition a circulé dans 22 lieux différents entre 2018 et 2023. Les structures sont variées : médiathèques, centres socioculturels, établissements scolaires, lieux associatifs. Des livrets de médiation sont mis à disposition du public.

La mission en quelques chiffres

- ✓ 6 événements
- ✓ 2 publications
- ✓ BED : 800 films, dont 550 en intégralité ; 16 peuples ; 70 portraits de réalisateurs ; 194 876 visiteurs et 652 064 pages vues entre 2014 et 2023
- ✓ 1 exposition itinérante
- ✓ 60 contacts sur Bazhvalan
- ✓ 48 vidéos Komzoù brezhoneg en langue bretonne
- ✓ 9 vidéos De tai a mai en langue galloise

3.3. Diagnostic

→ Une mission qui n'est pas pleinement investie

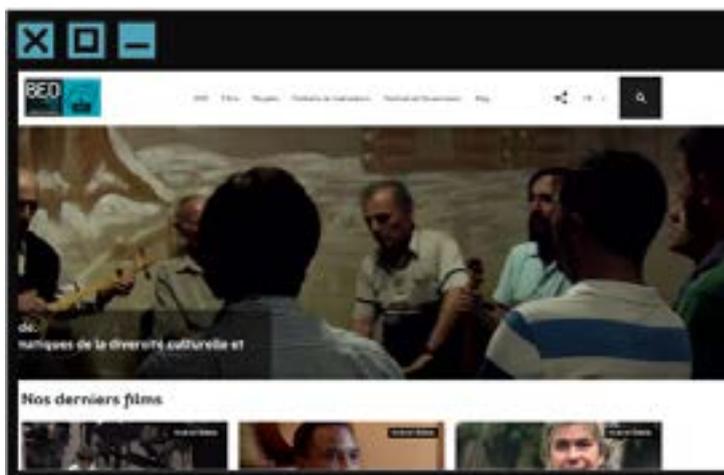
La réalisation d'un inventaire permanent du PCI est l'un des moyens qui a été choisi pour répondre à la mission de promouvoir la diversité culturelle. C'est dans cette logique que les deux missions ont été confiées à la responsabilité d'une même salariée. Si d'un point de vue théorique et conceptuel cela paraît pertinent, dans les faits, la mission de promotion de la diversité culturelle n'a pas pu être aussi investie que celle dédiée au PCI.

→ BED : un outil à faire évoluer

Le paysage audiovisuel en ligne a changé depuis la création de BED. Les plateformes payantes se sont multipliées, telles que Tènk consacrée au cinéma documentaire d'auteur. Mentionnons aussi la création de KuB en Bretagne, à la même époque que BED. De même, un nombre croissant de producteurs ont mis de la VOD payante directement sur leur site. De ce fait, le modèle de BED est interrogé : les producteurs et réalisateurs peuvent légitimement poser la question de l'indemnisation. De l'autre côté se pose aussi la question de rendre le site payant. Ces questions sont légitimes, mais il n'est pas question de changer les règles du jeu. Cela impliquerait de revenir en arrière pour les plus de 800 films déjà en ligne, d'autant plus que les sommes en jeu sont en réalité faibles. Ce n'est pas vraiment la solution pour trouver le modèle économique de BED.

La spécificité de BED est d'être un outil culturel, de mémoire et défense de la diversité, et non pas un outil économique. La force de BED, c'est d'avoir rassemblé dans un même endroit des films d'origines très diverses, divers aussi dans leurs formes, leurs origines et leurs modèles. Une autre spécificité et force de BED, c'est la pérennité de l'accessibilité des films (contrairement à KuB, où les films disparaissent le plus souvent au bout de deux ans). Le projet de BED s'inscrit donc dans la durée : ce n'est pas du flux vidéo. Cette singularité peut continuer de se développer en mettant à jour les filmographies des peuples déjà existantes sur le site, en intégrant progressivement de nouveaux peuples et en renforçant l'éditorialisation.

**BED est un outil culturel,
de mémoire et
défense de la diversité**



Page d'accueil du site de BED

Une autre dimension importante de BED est sa capacité à aller sur le terrain, pour faire de l'éducation populaire autour de la diversité culturelle, être partie intégrante de programmes d'EAC axés sur d'autres cultures, en y adjoignant des ateliers, expositions, etc. Enfin, des individuels ou des ciné-clubs de Bretagne demandent régulièrement conseil pour joindre les producteurs des films, afin d'organiser des projections publiques. BED est donc un site unique mais fragile. L'avenir de

BED est interrogé à la fois par l'absence de ressources financières suffisantes pour soutenir un poste stable et une communication ambitieuse, et par l'enjeu de la transmission du projet afin qu'il s'inscrive dans un temps long, au-delà de ce qui reposait sur les contacts et réseaux de sa créatrice et animatrice historique.

➔ **Bazhvalan, un outil qui n'a trouvé ni son public ni son modèle économique**

Le principe originel de Bazhvalan de créer des liens entre apprenants et locuteurs natifs du breton et du gallo n'a pas trouvé son public, avec une fréquentation faible du site pendant des années. Les raisons en sont l'absence d'une personne dédiée de manière pérenne, le manque de moyens financiers, et une insuffisante communication auprès des publics-cibles, publics-cibles qui n'étaient en outre pas forcément demandeurs. Les centres de langue, notamment, se sont peu emparés du site. Le résultat est un faible nombre de connexions entre apprenants et locuteurs natifs grâce à ce site (une cinquantaine par an en moyenne) : outre la faible demande, l'offre est également défaillante du fait d'une mise à jour trop irrégulière des passeurs (*bizhier-balan* et *baçadou*). À partir de 2021, la fréquentation du site a toutefois fortement augmenté (multiplication de la fréquentation par six) grâce à la mise en ligne de l'atlas linguistique qui, lui, semble avoir trouvé son public.



Projection animée par BCD dans le cadre du festival de Douarnenez ©BCD

SYNTHÈSE

FORCES

- Une capacité à organiser des colloques et journées d'étude
- Deux sites riches de contenus : BED et Bazhvalan
- Une exposition itinérante régulièrement empruntée
- Des formations en mesure d'enclencher une réflexion sur la diversité culturelle, y compris sous la forme d'EAC
- La capacité à toucher des réseaux hors de notre sphère habituelle

FAIBLESSES

- Une mission qui n'est pas pleinement investie :
Est-ce que c'est une mission ? Ou un fondamental ?
- Une mission éclatée entre différents pôles, sans coordination :
manque d'une personne référente claire, voire d'un·e salarié·e
dédié·e, comme pour les autres missions
- Interrogations sur la pérennité du projet BED :
modèle économique à trouver, enjeu de la transmission
- Pérennité menacée du projet Bazhvalan : manque de moyens
humains (et financiers) pour investir la mission.
Danger d'un site qui n'est plus mis à jour
- Décalage entre les ambitions (inventaire permanent du PCI)
et le budget (un poste permanent)

3.4. Perspectives prioritaires et axes d'action

La mission de promotion de la diversité et des droits culturels souffre donc de ne pas avoir été incarnée comme les trois autres missions originales de BCD, et donc de ne pas avoir constitué un pôle. Cette mission s'est toutefois concrétisée dans des outils qui ont trouvé leur public, mais pas leur modèle économique. L'ambition des prochaines années est, idéalement autour d'un·e salarié·e dédié·e qu'il s'agirait de recruter, de constituer un pôle au service de cette mission. Le cas échéant, si les moyens financiers ne le permettent pas, il faudra clarifier la place de la diversité culturelle dans les missions de BCD et fortement réduire notre ambition en termes de projets.

Axe 1 :

Repenser la mission sur la diversité culturelle et les droits culturels

Bien qu'essentielle dans les ambitions de BCD, cette mission sur la diversité n'est pas suffisamment investie. Nous souhaitons redonner une place centrale à cet engagement dans les projets menés en repensant ses articulations avec les autres missions de BCD.

- Repenser les modalités et l'organisation de la journée annuelle consacrée aux droits culturels. Trouver un nouveau partenaire ;
- Développer un programme de formations sur les droits culturels, notamment en partenariat avec la Fédération des centres sociaux de Bretagne ;
- Devenir une structure de coordination et de ressources au service des acteurs de la diversité et des droits culturels en Bretagne.

Axe 2 :

Pérenniser et mieux utiliser le site BED

Considéré comme « le cœur de l'engagement de BCD en faveur de la diversité culturelle et des droits culturels », le projet BED doit cependant évoluer et être repensé, en l'articulant avec les autres missions de BCD, en faisant en sorte qu'il vienne « irriguer » des actions sur le terrain des uns et des autres. Afin d'assurer sa pérennité, il convient également d'anticiper le départ en retraite de la salariée qui en a la charge.

- Réfléchir collectivement à l'avenir du projet BED et préparer la transmission de la gestion du site au cours du premier semestre 2025. Mettre en place un tuilage afin d'assurer la passation entre l'actuelle salariée et la future personne ou structure en charge de sa gestion et de son animation ;
- Renforcer le partenariat avec le Festival de cinéma de Douarnenez et en développer avec d'autres acteurs de la promotion de la diversité culturelle en Bretagne dans le domaine du documentaire (Festival international du film insulaire de Groix par exemple) ;
- Transformer les actualités de BED en blog dédié à la diversité culturelle dans le domaine audiovisuel ;

- Continuer d'explorer la thématique des migrations : construire un projet d'inventaire du PCI autour de la thématique (inventaire translocal), utiliser BED pour développer des actions de sensibilisation, médiation, etc. ;
- Développer la diversité de BED, en renforçant la place des réalisatrices, en continuant d'enrichir le site de nouveaux films et, occasionnellement, de nouveaux peuples, etc. ;
- Développer notre présence sur le terrain et irriguer les autres missions de BCD : projections - débats ou tables rondes, EAC, etc. Faire de BED un outil support pour des actions de sensibilisation, des formations, médiations, etc.

Axe 3 : **Développer les actions en faveur de la diversité linguistique de la Bretagne**

- Le projet Bazhvalan intéresse apprenants et locuteurs natifs et répond à un besoin, mais nous n'arrivons pas à l'investir avec nos moyens actuels. Sans poste dédié à cette mission, il est difficile d'alimenter ce projet en l'état et de le faire vivre, ce qui impliquerait des mises à jour régulières, des liens avec les bazhvalans et baçadous, et une action de communication ciblée sur le terrain. Sur ces bases, il est souhaitable de mettre fin au projet Bazhvalan à moyen terme ;
- Continuer d'enrichir l'atlas linguistique de Bretagne (vidéos et audios, bibliographie), qui a démontré sa pertinence et son intérêt, par exemple en le rapatriant sur Bécédia dans le cadre de la refonte du site, du fait de son caractère encyclopédique ;
- Poursuivre la production et réalisation de vidéos valorisant le breton et le gallo dans la diversité de leurs expressions orales ;
- Valoriser la communication plurilingue de BCD (breton, gallo, anglais), en continuant à renforcer la place du breton sur les sites, mais aussi du gallo (sur Bécédia) et de l'anglais (pour élargir notamment l'audience des sites BED et Bécédia auprès du public anglophone) ;
- Produire plus de produits originaux dans les langues de Bretagne ;
- Développer le rôle de la salariée référente en matière de diversité linguistique.

4. Gestion et développement de la bibliothèque numérique régionale

4.1. Objectifs et enjeux de la mission

La culture peut se manifester au travers d'objets culturels, qu'ils soient matériels ou immatériels. Ces objets, produits ou conservés par des institutions culturelles, doivent être à la disposition des personnes, acteurs de leur culture. Une modalité de mise à disposition est la numérisation et la diffusion sur Internet. Un constat, fait au lancement de BCD, soulignait l'existence, en Bretagne, de nombreux détenteurs de données numériques présentant un intérêt culturel et patrimonial, de tous formats : textes, images,

Un constat soulignait l'existence de nombreux détenteurs de données numériques présentant un intérêt culturel et patrimonial

sons, vidéos. Celles-ci ne sont cependant connues que par un public restreint et spécialisé, sont noyées sous l'offre en information offerte par le web, et dès lors non repérables et non valorisées, et pas ou peu partagées entre les différents détenteurs. L'objectif formulé pour le futur Bretania était de rendre visibles ces documents au monde entier, d'en faciliter l'accès et d'offrir une bonne vision de sa variété en favorisant leur diffusion comme

leur valorisation. Le projet visait également, par sa transversalité, une mise en réseau des différents détenteurs de données culturelles numérisées.

Le choix fait à la création de BCD a été, non pas de mettre en place une bibliothèque (au sens d'un lieu de regroupement des documents) mais un agrégateur de métadonnées. Le portail Bretania, mis en ligne en 2014, n'archive pas les documents mais les indexe afin de pouvoir effectuer des recherches fédérées sur l'ensemble des bases de données des contributeurs au portail. Un tel système peut être comparé à un catalogue de bibliothèque, c'est-à-dire un outil de recherche permettant

de localiser un document là où il se trouve sur le web. Les documents ne sont pas présents sur le portail : ce sont des données représentant ces documents (métadonnées) qui sont traitées par Bretania

Ce qui différencie le projet d'un moteur de recherche généraliste est le contrôle effectué sur les documents à indexer. Chaque ressource visible sur Bretania est issue de fonds constitués par les contributeurs au portail.

Le système choisi pour répondre aux besoins exprimés ci-dessus est



Visuel créé à l'occasion du dixième anniversaire de Bretania

un protocole d'échange de catalogues, l'OAI-PMH (Open Archives Initiative Protocol for Metadata Harvesting). Il permet la synchronisation de catalogues via des flux XML (langage de description à balise). L'OAI-PMH, basé sur des formats libres et ouverts, est facile à déployer et stable. Ce protocole est devenu, avec le temps, un standard utilisé par la plupart des institutions productrices de données culturelles (GLAM : Galleries, Libraries, Archives and Museums). Les documents sont décrits en utilisant le Dublin Core, qui est un format générique simple, permettant l'interopérabilité des systèmes.

La seule mise à disposition des métadonnées n'est pas suffisante. Il est important « d'éditorialiser », c'est-à-dire de produire, vulgariser de la connaissance, en s'appuyant sur ces documents. Si Bretania a pour mission d'accroître la visibilité et de faciliter l'accès aux collections numérisées détenues par ces nombreux acteurs culturels, il a aussi celle de développer de nouveaux usages autour des objets culturels numérisés. Pour cela, BCD met en œuvre un processus d'agrégation des données culturelles, dans une logique d'ouverture des données et des contenus. En plus de son rôle de développement et d'animation du réseau des contributeurs, BCD peut aussi accompagner techniquement et méthodologiquement les partenaires, afin de participer, à l'échelle de la région, à la diffusion des données culturelles, et plus généralement, à la transition numérique du secteur culturel.

Le portail Bretania est central par son ampleur et sa diversité, avec déjà plus d'une trentaine de contributeurs. Il est devenu une base de données unique pour toute personne s'intéressant à la Bretagne. Il a vocation à s'étendre encore grâce à 60 autres contributeurs potentiels déjà identifiés. Le travail réalisé depuis dix ans autour du portail doit continuer, en tenant compte des nouveaux enjeux, usages et pratiques du web. Il est également important de penser les évolutions du portail en regard des enjeux environnementaux actuels.

4.2. État des lieux et réalisations

Initié par la région Bretagne, animé et géré par Bretagne Culture Diversité, Bretania a été lancé officiellement le 14 février 2014. Porte d'entrée unique ouvrant sur les ressources culturelles et patrimoniales de la région, Bretania s'appuie à ce jour sur un réseau d'une trentaine de contributeurs. Parmi les derniers inclus, mentionnons les archives départementales d'Ille-et-Vilaine, le musée de Préhistoire de Carnac et la bibliothèque patrimoniale de Brest (Yroise).

UN OUTIL DE RECHERCHE

Bretania expose sur le web des métadonnées décrivant des documents numérisés liés aux cultures et aux patrimoines de Bretagne, ainsi que leur localisation, c'est-à-dire un lien permettant de consulter le document sur le site du détenteur du document.

• **Un système de gestion de l'information** : Il a pour but de trouver un document, une donnée que l'on ne connaît pas encore. D'une manière classique, on utilise pour cela un outil de recherche qui nous retourne une sélection de présentations de documents (notices ou abrégés). Bretania est conçu sur ce modèle, fortement contraint par l'outil technique, un SIGB (système informatique de gestion de bibliothèque). Le champ de recherche permet la saisie d'équations de recherche. Ces équations sont mises en relation avec un index. Cette mise en relation retourne une liste de représentation de documents indexés.

Le portail Bretania est central par son ampleur et sa diversité

- **Un index** : Il s'agit d'une structure de données permettant, selon certains critères, de localiser un document (ou enregistrement) dans une base de données. Sur Bretania, les entrées de l'index sont issues des mots présents dans les notices de description des documents. Un système de recherche à facettes permet d'affiner la recherche, selon des critères prédéfinis : type de documents, localisation, auteur, etc.
- **Un système de consultation** : Les documents repérés peuvent être directement consultés sur le site du contributeur, via un bouton « consulter le document », ou être ajoutés à un panier pour une consultation ultérieure, ou en vue de la constitution d'un corpus.
- **Des métadonnées** : Les données indexées sur Bretania sont de deux ordres. La majorité est issue d'un moissonnage de dépôts OAI-PMH. L'autre partie est le résultat d'une collecte de fichiers (forme tabulaire, API JSON, API Sparql) et d'un traitement informatique avant import dans le portail. Cette seconde façon de faire ne permet pas d'automatiser les imports mais offre cependant plus de contrôle sur les données à indexer.
- **Un moteur** : Le moteur utilisé par Bretania pour indexer les notices est Solr, moteur de recherche libre porté par la fondation Apache. L'indexation (insertion des éléments dans le moteur de recherche Solr) s'effectue via des transformations XSLT (langage de transformation des fichiers XML) sur des fichiers XML. Les champs à indexer sont définis à ce moment-là. Le champ indiquant la nature des documents est contraint par une liste fermée. Nous avons également mis en place un thésaurus pour la localisation des notices nous permettant de naviguer dans les différentes échelles territoriales (communes, EPCI, pays, départements, etc.).

L'ÉDITORIALISATION ET LA VALORISATION DES RESSOURCES PRÉSENTÉES SUR BRETANIA

- **Le blog** : Créé en 2021, il vise à dynamiser l'éditorialisation du site et à mettre en valeur les documents, les contributeurs et les utilisateurs de Bretania.
- **À l'entour** : Ce projet a été lancé afin de faire participer les contributeurs au portail, sur la base d'articles rédigés par leurs soins, présentant des objets de leurs fonds. Ceux-ci sont placés sur une carte interactive pour pouvoir les trouver via la géolocalisation du lecteur. Ce projet, d'une bonne qualité éditoriale, demandait un travail important de la part des contributeurs. Bien que très utilisé, son contenu n'a jamais été mis à jour.
- **Le widget** : Troisième outil de valorisation, le « widget » est un service web permettant de publier sur un site tiers les visuels des documents présentés sur Bretania, documents issus d'une requête ou d'une sélection. Par exemple, la mairie du Faou peut, sur son site, afficher les documents en lien avec sa commune, apparaissant sur le portail.

BRETANIA, UN RÉSEAU

Le réseau des contributeurs est constitué de plus de 70 institutions, dont vingt-sept associations culturelles, onze musées, dix centres d'archives, treize bibliothèques, etc. Trente de ces contributeurs ont leurs documents indexés sur Bretania (chiffres en constante augmentation). Nous travaillons avec douze autres institutions pour les intégrer à court ou moyen terme.

- **Le réseau des contributeurs** : La première étape du projet a été de constituer un réseau de contributeurs, convaincre des détenteurs d'objets culturels en ligne de participer à un projet qui n'avait pas encore de manifestation concrète. À présent, le fonds est bien constitué, les pratiques de partage et valorisation sur le web ont beaucoup évolué, donc argumenter sur l'intérêt de participer au projet est plus simple. Le réseau des contributeurs, assez représentatif des institutions culturelles bretonnes, se réunit plusieurs fois par an afin de discuter du projet, rendre compte des actualités et mieux se connaître.
- **La montée en compétence** : Le projet a également pour rôle de participer à la montée en compétences des acteurs culturels bretons, sur les sujets de la documentation et communication numérique. Plusieurs ateliers et formations ont été organisés, soit directement par BCD, soit par des prestataires de formation. Les équipes de Bretania ont également accompagné des acteurs culturels pour la mise en ligne de leurs fonds et le partage de leurs données sur le portail.
- **La gouvernance** : les participants au projet Bretania prennent part à la gouvernance du projet, portée essentiellement par BCD. Leur regard critique est essentiel et leur investissement est toujours le bienvenu, en fonction de leur capacité et du temps dont ils disposent.

LES PUBLICS



Journée Bretania sur la coopération interrégionale, juin 2024 ©BCD

- **Les usagers du portail** : Afin de mieux connaître les usagers de Bretania, une enquête a été menée auprès des utilisateurs du site en 2018. Les répondants, que nous ne pourrions pas qualifier de représentatifs, dessinent le portrait d'un internaute retraité, se disant spécialiste du sujet, mais peu à l'aise avec les outils actuels de gestion des savoirs. Nous connaissons globalement les besoins en consultations du site, mais pas en réusage des données. Nous constatons également une plus forte fréquentation du site les samedis et dimanches. Cet axe sera à développer par la suite.
- **Les publics captifs des contributeurs** : Un axe intéressant à développer également, plutôt que de tenter d'interroger un public d'usagers du site, mal défini, serait de travailler

avec les publics « captifs » des contributeurs à Bretania. Nous pourrions, en partenariat avec ces institutions, les informer de l'existence du portail, mieux les connaître, identifier leurs besoins, usages et pratiques. Une telle démarche sous-entend que les usagers des contributeurs soient les mêmes que les usagers de Bretania, ce qui reste à démontrer.

UN AGRÉGATEUR DE DONNÉES RÉGIONAL

Rapidement, le projet Bretania s'est tourné vers des bases de données culturelles plus larges telles que le moteur Collections (à présent décommissionné), du ministère de la Culture, et Europeana, de l'Union européenne. Le versement des notices de Bretania dans le moteur Collections a été effectif pour certains contributeurs, mais s'est avéré complexe d'un point de vue administratif et technique. Le versement des notices dans Europeana, via le moteur Collections, ne s'est jamais fait, le ministère n'ayant pas la capacité de le faire.

En 2021, le ministère de la Culture a souhaité relancer le projet d'agrégateur national de données culturelles. Un agrégateur est une organisation qui collecte les métadonnées d'un groupe de fournisseurs de contenus et les distribue sur son propre portail, entrepôt ou sur d'autres plateformes. Cet agrégateur national doit s'appuyer notamment sur des agrégateurs intermédiaires, dont Bretania, afin d'améliorer la visibilité des objets culturels français et alimenter le portail Europeana. Bretania est donc conforté dans ce rôle d'agrégateur de données.

Ce travail d'organisation de l'agrégation des données culturelles aux niveaux national et européen nous permet de repenser les chaînes de traitement de données, de partager des référentiels et formats afin d'améliorer la qualité des données, l'interopérabilité des bases et la découvrabilité des collections.

Le projet Bretania s'est tourné vers des bases de données culturelles plus larges

La mission en quelques chiffres

- ✓ **Un réseau d'une soixantaine de contributeurs et contributeurs potentiels**
- ✓ **34 bases de données moissonnées**
- ✓ **Plus de 550 000 notices documentaires**
- ✓ **25 billets de blog**
- ✓ **480 000 visiteurs ; 1 783 000 pages vues entre 2014 et 2024**

4.3. Diagnostic

→ Le site internet fonctionne bien

La version actualisée du portail est régulièrement qualifiée de pratique et efficace. Bretania a permis la création d'un outil au service de la vulgarisation, valorisation et accessibilité des savoirs liés aux cultures de Bretagne. Ce projet rend disponibles les données et informations sur la Bretagne et ses cultures ainsi que les outils pour les exploiter (médiation, consultation, vulgarisation, etc.).

→ Des contributeurs à impliquer davantage

La constitution du réseau des contributeurs est une réussite. Les institutions participent avec plaisir aux réunions et ateliers. L'accompagnement méthodologique a également offert un accès sur le web aux petites structures, augmentant ainsi la visibilité de leurs collections. Bretania est à présent reconnu comme un acteur important dans les milieux professionnels, en Bretagne et au niveau national. L'implication des contributeurs à la gouvernance du projet doit toutefois être améliorée : contrairement à ce qui était prévu à l'origine, il n'y a pas de conseil scientifique par exemple. Les secteurs universitaire et artistique ne participent pas suffisamment au projet, que ce soit pour améliorer l'outil et les services, ou en s'emparant des données portées par le portail. De même, l'ouverture sur d'autres réseaux doit être étendue : sociétés savantes, généalogistes, éducation artistique et culturelle. Le réseau des contributeurs à Bretania est bien installé. L'enjeu à présent est de gagner en cohérence concernant les données partagées issues des différentes bases de données. Pour cela, nous pouvons accentuer l'accompagnement des contributeurs lors de la mise en place de leurs projets de bibliothèques numériques en tenant compte de la diversité des normes et pratiques professionnelles en vigueur dans les musées, centres d'archives, bibliothèques et autres institutions. Nous devons également travailler avec le réseau sur le choix des référentiels et des technologies utilisées, et surtout mettre en place des lieux ou moments d'échanges et de discussions sur ces points. La priorité est donc de favoriser l'interopérabilité des données détenues par les contributeurs.

Les contributeurs ont également exprimé le besoin d'avoir un lieu d'échange concernant leurs pratiques professionnelles liées à la conservation et valorisation du patrimoine. Nous devons être en mesure de mettre en place ou d'accueillir ces échanges, de favoriser des pratiques communes, et de partager les connaissances de chacun. Au-delà de l'interopérabilité, il s'agit de constituer peu à peu une culture commune aux différents détenteurs et gestionnaires de données numérisées liées à la matière culturelle de Bretagne.



Exemple de contributeurs de Bretania

→ Une bonne inscription dans les réseaux professionnels

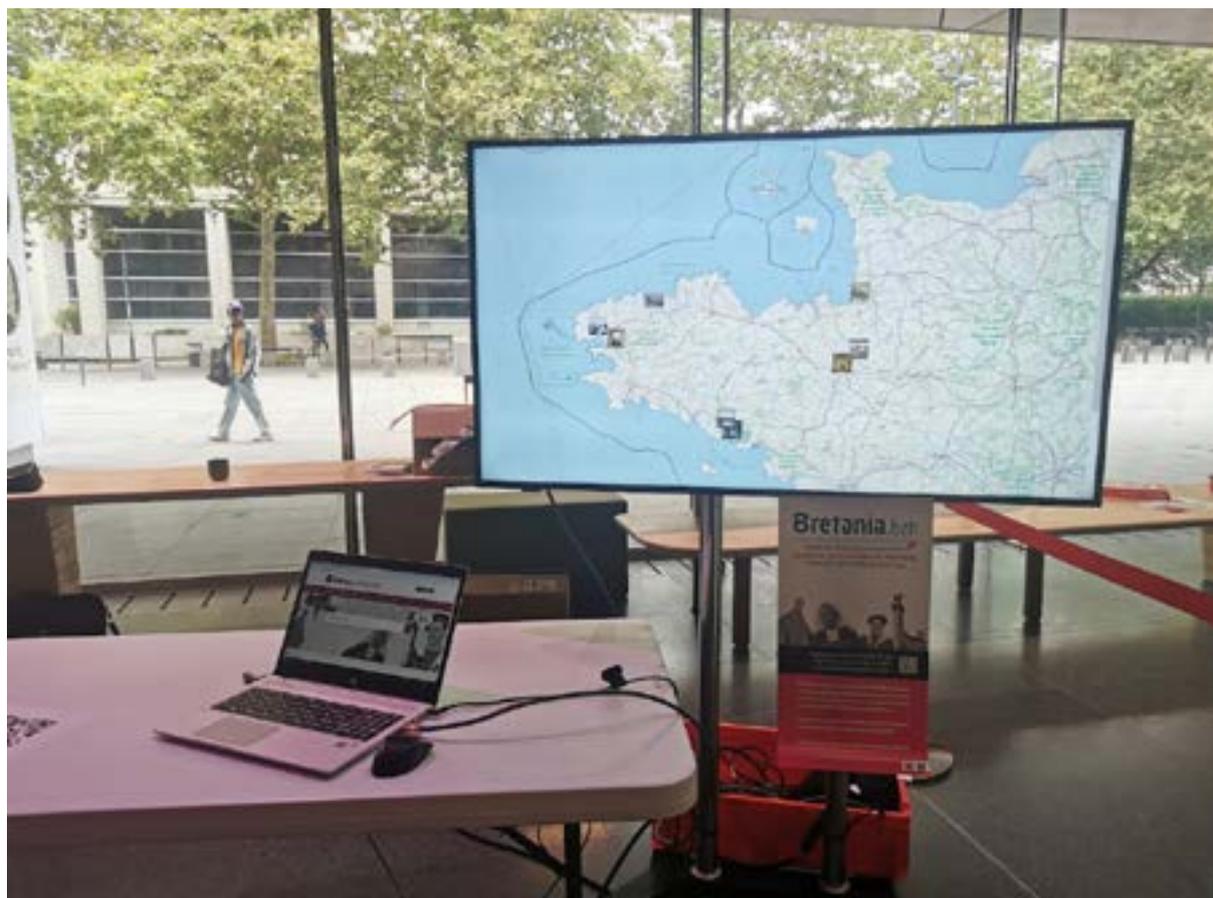
Mentionnons notamment le réseau des agrégateurs et producteurs de données animé par le ministère de la Culture et le réseau ADÈLE, qui réunit les producteurs de bases culturelles en langues de France, animé par le CIRDOC et le CRBC. Nous avons également participé au réseau des pôles associés de la BnF, mais cette participation semble s'essouffler. Nous ne sommes en effet pas un partenaire « naturel » de la BnF. Nous participons également aux activités de l'ADBS Bretagne, association des professionnels de l'information et de la documentation.

→ Un manque de notoriété auprès du « grand public »

Même si l'audience du portail est satisfaisante, le projet est mal identifié par le public. La plupart des visites se font via les moteurs de recherche tels que Google. Nous devons travailler à la notoriété du site, et notre connaissance des besoins des usagers.

→ Un manque de ressources humaines

L'équipe actuellement dédiée à Bretania est suffisante pour faire fonctionner le site au quotidien et l'éditorialiser, mais pas pour le faire évoluer et le repenser. Un poste supplémentaire serait indispensable pour développer cette nécessaire capacité d'anticipation et d'imagination.



Animation aux Champs Libres (Rennes) pendant les Journées européennes du matrimoine et du patrimoine 2024 ©BCD

SYNTHÈSE

FORCES

- Un site qui fonctionne bien
- 550 000 documents indexés
- Création d'un réseau de contributeurs et développement d'une culture commune
- Reconnu et repéré aux niveaux régional et national
- Agilité face aux évolutions du secteur. Ex. : web sémantique
- Début d'inscription de Bretania dans des réseaux hors de la Bretagne

FAIBLESSES

- Réseau insuffisamment investi dans la gouvernance du projet
- Déficit d'identification auprès du grand public
- Manque d'une instance pour penser le projet
- Manque de clarification de la question des publics : à qui s'adresse le site ?
- Des aspects documentaires du portail à affermir
- Des questionnements inaboutis sur la pertinence de la logique de portail

4.4. Perspectives prioritaires et axes d'actions

Axe 1 : Renforcer le réseau de Bretania

BCD continuera d'animer le réseau Bretania par des réunions des contributeurs, des formations, et la participation à des événements organisés par d'autres acteurs, en Bretagne, en France, voire à l'international (Europeana) :

- Accroître le nombre des contributeurs au portail, et améliorer collectivement la gouvernance du projet. Parmi les contributeurs importants attendus à court et moyen terme, mentionnons le musée de Bretagne et les archives départementales du Morbihan. Une meilleure présence en Loire-Atlantique est également souhaitable ;
- Développer les liens avec les universités et se rapprocher du monde de la recherche, notamment dans les domaines des sciences de l'information, des humanités numériques et de l'informatique, afin d'avoir un site et un service qui répondent aux enjeux actuels et futurs ;
- S'inscrire dans les réseaux nationaux et internationaux des agrégateurs de données : alimenter le futur agrégateur national du ministère de la Culture de même que le portail européen Europeana ;
- Participer à la montée en compétence des acteurs du territoire en consolidant le réseau des contributeurs au travers d'actions de communication et de formations, et en accompagnant les évolutions des pratiques numériques des acteurs culturels ;
- Investir le champ artistique et le champ des spécialistes de la donnée ;
- S'inscrire dans le mouvement d'ouverture des données (open data).

Axe 2 : Passer d'une base de données catalographiques à une base de données de connaissances

Exposer des données sur Internet est une action indispensable afin que le citoyen puisse s'appropriier sa culture. Cependant, ce n'est pas suffisant. Les données doivent non seulement être de qualité et pérennes, mais il faut également fournir les moyens de les exploiter, et proposer un accompagnement pour une meilleure appropriation de celles-ci (pouvoir interroger la base de données, sélectionner les données d'intérêts et les partager, sous différentes formes). Il serait dès lors intéressant de transformer Bretania, base de données catalographiques, en base de données de connaissances. C'est tout l'enjeu du **projet Bretania Data**. Une base de connaissances est un outil informatique qui regroupe des savoirs spécifiques (sur les cultures et patrimoines de Bretagne en ce qui nous concerne), sous forme exploitable par un ordinateur. Elle peut être dotée de règles, en plus des faits, afin de réaliser des inférences permettant de déduire de nouveaux faits. Pour y parvenir,

nous devons nous appuyer sur les standards du web sémantique et développer un graphe de connaissances (ontologie informatique) portant les objets culturels de Bretagne. Cette base doit également permettre d'intégrer au mieux l'agrégation nationale des données culturelles, le futur « graphe culture ». Pour qu'un tel projet fonctionne, il faudra cependant être attentif à la qualité des données fournies par les contributeurs, les formats, les référentiels utilisés, etc. Un accompagnement par des institutions ayant travaillé sur ces problématiques est indispensable.

- Appuyer Bretania sur les standards du web sémantique afin de faire évoluer l'offre de services (ce qui implique de trouver les fonds et les partenaires idoines) ;
- S'ouvrir à de nouveaux publics et usages ;
- Intégrer le plurilinguisme dans les actes documentaires ;
- S'inscrire dans la dynamique de l'ouverture des données et documents ;
- Devenir un référentiel de données pour la Bretagne ;
- Intégrer les enjeux et opportunités de l'intelligence artificielle.

Axe 3 : Vers une approche centrée utilisateurs

- Mieux identifier les utilisateurs de Bretania pour connaître leurs besoins et usages : s'appuyer sur les usagers des structures participant au projet Bretania (musées, bibliothèques, associations) ;
- Travailler avec les associations d'amis des musées ou de généalogistes, les sociétés savantes, les secteurs éducatif et artistique, afin de créer des moments de rencontres avec des personnes ayant un intérêt pour ce projet ;
- Créer une communauté d'usagers de la plateforme : retours d'expérience, hackathon, etc. L'objectif est l'appropriation, par le citoyen, des données associées aux œuvres et objets culturels et patrimoniaux de Bretagne.

Axe 4 : Renforcer le projet et innover

Renforcer l'éditorialisation du site, et notamment les liens avec Bécédia, est une priorité. Il s'agira de mieux valoriser la base de données, notamment en rendant plus visibles les liens entre les documents, et de fidéliser les utilisateurs. Le lancement de Bretania s'est fait avec deux salariés (un responsable de projet animant le réseau, et un responsable technique animant le portail). Il a été décidé de regrouper sur un même poste les responsabilités du réseau et de l'infrastructure documentaire et technique. Un poste de valorisation a été créé, prenant à son compte les aspects d'éditorialisation. Cette configuration est suffisante pour un fonctionnement quotidien, mais ne permet aucune marge pour créer,

anticiper, lancer de nouvelles actions. En effet, le projet a dix ans et n'a que peu bougé d'un point de vue documentaire et technique. Nous sommes toujours sur une solution SIGB de la société Archimed, avec un moteur de recherche configuré simplement, sans langage documentaire, sans référentiel métier, sans gestion de données, etc. De plus, l'offre de service n'a jamais été réinterrogée. Que fait-on des données collectées ? Comment les utilisateurs peuvent s'en emparer ? Plusieurs axes doivent être explorés :

- **Moderniser la partie documentaire.** Nous devons être en mesure de nous approcher des pratiques d'agrégateurs tels qu'Europana, en termes d'action documentaire, animation du réseau, participation à des actions culturelles. Pour cela, il est important de bien identifier les manques en Bretagne, et les leviers pour y remédier. Ces manques peuvent être d'ordre technique, de compétence, ou de moyens humains. Il sera important de mieux impliquer les contributeurs du réseau à ces évolutions ;
- **Faire évoluer l'offre de services** et interroger les choix techniques (infrastructure, format, logiciel) ;
- **Renforcer notre investissement en faveur de la numérisation** des ressources patrimoniales. Bretania ne gère que des fonds déjà numérisés. Il peut accompagner les détenteurs de fonds dans leur processus de numérisation. La question peut toutefois se poser pour BCD de devenir directement opérateur de numérisation ;
- Pour tout cela il faut **renforcer l'équipe de Bretania** d'une personne avec un profil de documentaliste.





MISSIONS TRANSVERSALES

1. La transmission : formation et EAC

1.1. Objectifs et enjeux de la mission

Élaborant des contenus, acquérant et valorisant des savoirs et savoir-faire, BCD a vocation à les transmettre au plus grand nombre en fonction des besoins. Elle le fait notamment par le biais de formations, qu'elle organise ou dans lesquelles elle intervient. Ses cibles privilégiées sont les animateurs jeunesse, pour les outiller à la matière culturelle de Bretagne, et les collectivités territoriales.

Depuis 2018, le ministère de l'Éducation nationale et le ministère de la Culture ont lancé un plan d'action, « À l'école des arts et de la culture », pour permettre à tous les élèves de bénéficier d'un parcours artistique et culturel de qualité, et ceci tout au long de leur scolarité, quelle que soit leur origine sociale ou géographique. C'est l'objectif « 100 % EAC ». C'est sur ces bases que BCD commence à investir le champ de l'éducation artistique et culturelle (EAC), pour transmettre à la jeunesse la matière de Bretagne, mais aussi les enjeux du PCI, de la diversité culturelle et des droits culturels.

1.2. État des lieux et réalisations

LES FORMATIONS

Bretagne Culture Diversité organise, seule ou en partenariat avec d'autres organisations, des moments de formation à l'adresse des associations et des institutions territoriales. Plusieurs axes et formes d'intervention ont été développés pour répondre aux besoins de formation :

- **Formations aux techniques d'animation**, à destination essentiellement des animateurs jeunesse (notamment des réseaux associatifs culturels et des réseaux d'éducation populaire) : il s'agit de proposer une initiation, un éveil à la matière culturelle de Bretagne et à la diversité culturelle pour toute personne souhaitant transmettre ces enjeux au jeune public. Les formations, qui peuvent être payantes ou gratuites, sont portées par BCD en relation avec des associations partenaires. L'objectif est de proposer des moments de formation autour de la matière culturelle de Bretagne et des journées plus spécifiques sur des thèmes définis à l'avance. Ces dernières années, BCD a ainsi organisé des formations autour de la broderie, des jeux traditionnels ou encore du conte.
- **Interventions dans des formations jeunesse** : Il s'agit de proposer une initiation, un éveil à la matière culturelle de Bretagne et à la diversité culturelle au sein d'un module complémentaire dans une formation destinée à de futur-es animateur·rices. Ces modules ont pour but d'outiller les stagiaires à la transmission de la matière culturelle de Bretagne au jeune public. BCD est ainsi intervenue dans des formations (notamment BPJEPS, BAFA) organisées par l'UBAPAR, l'IBEP, l'IBSA, les CEMEA.
- **Formations à destination des collectivités territoriales** : Celles-ci ont essentiellement pris deux formes pour l'instant : formations aux techniques d'animation à destination des agents ; formations autour de la vie culturelle du territoire et de la diversité. Ces formations

se font à la demande, et donc à la carte, même si nous sommes actuellement en train de travailler à les formaliser en partenariat avec le CNFPT. Le premier type de formations vise à proposer une initiation, un éveil à la matière culturelle de Bretagne et à la diversité culturelle au sein de séances de formation destinées aux agents territoriaux. Ces modules ont pour but d'outiller les stagiaires à la transmission de la matière culturelle de Bretagne et aux enjeux de la diversité culturelle à destination du jeune public. Nous avons notamment organisé ce type de formations en partenariat avec Quimperlé Communauté et Lannion Trégor Communauté (formations de trois jours). Les objectifs du deuxième type de formations, plutôt destiné aux élus et fonctionnaires territoriaux, sont l'analyse et la compréhension de la vie culturelle du territoire et ses composantes, l'initiation ou le renforcement des compétences relatives au patrimoine culturel immatériel, l'apprentissage de la valorisation de la richesse et de la diversité culturelle de la Bretagne, l'intégration d'une réflexion en matière de droits culturels, etc. Nous avons notamment organisé ce type de formations en partenariat avec le réseau des Villes et Pays d'art et d'histoire. Des formations plus spécifiques peuvent également être mises en place : ainsi nous avons organisé une formation sur les méthodes de collectage sociologique pour la commune de Briec en 2022.

Des formations visant à proposer une initiation, un éveil à la matière culturelle de Bretagne



Formation diversité culturelle à Lorient le 26 juin 2018 ©BCD

L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

Ces dernières années, l'EAC est devenue un axe majeur d'action culturelle pour sensibiliser les plus jeunes. C'est en ce point que ce dispositif rejoint directement l'une des préoccupations constantes de BCD, à savoir rendre accessibles les contenus culturels relatifs à la Bretagne au jeune public, dans le cadre scolaire ou en dehors. Pour confirmer sa capacité d'action, BCD a signé une convention avec l'Inseac.

- **Participation aux groupes de travail** régionaux et départementaux sur l'éducation artistique et culturelle, notamment dans le cadre du Forum des politiques culturelles en Bretagne ;
- **Organisation de journées de formation** autour de l'EAC et de la culture bretonne, à Saint-Brieuc en 2022, à Ploemeur en 2023 et à Guingamp en 2024. Des capsules vidéo sont ensuite rendues disponibles en ligne, synthétisant les axes forts de ces formations ;

- **Diffusion des informations**, notamment par le biais d'une newsletter trimestrielle destinée à informer et faire le point sur les différents projets EAC menés autour du patrimoine culturel immatériel et de la matière culturelle de Bretagne.

La mission en quelques chiffres

- ✓ 22 formations
- ✓ 266 participants
- ✓ 3 journées sur l'EAC et la culture bretonne

1.3. Diagnostic

➔ Une offre de formations qui peine à trouver son modèle économique

Trouvant ses racines dans les Temps d'activités périscolaires (TAP), sur la période 2016-2019, l'objectif premier des formations organisées par BCD était de diffuser la matière culturelle de Bretagne auprès des plus jeunes mais indirectement, en formant les formateurs et les animateurs. L'offre s'est progressivement étoffée, par la réalisation d'un catalogue des formations. Il s'agissait également de trouver le modèle économique d'un nouveau poste permanent. Des formations payantes ont donc été mises en place à partir de 2020.

Dès le début, cette offre de formations a eu du mal à trouver son créneau. Entre 2020 et 2022, certaines formations ont été annulées du fait du Covid, d'autres l'ont également été par manque d'inscrit·es. Une autre contrainte a émergé à partir de janvier 2022 avec la mise en œuvre de l'obligation d'obtenir la certification Qualiopi pour les organismes de formation (OF). Celle-ci permet aux stagiaires et clients le financement des formations par des fonds publics ou mutualisés, tels que les OPCO. Au vu du faible nombre de formations organisées par BCD et de la lourdeur de la procédure administrative, BCD a décidé de ne pas faire cette démarche. Ce qui a limité d'autant la rentabilisation des formations.

Depuis 2022, une majorité de formations proposées par BCD ont été annulées faute d'un nombre d'inscrits suffisant. Une des raisons est certainement liée au fait que les frais d'inscription ne peuvent plus être pris en charge par les OPCO, mais il est également possible que l'offre de formations ne corresponde pas à un besoin. Les formations qui ont rencontré le succès étaient financièrement équilibrées. Il s'agissait essentiellement de formations hors catalogue, réalisées sur mesure, à la demande de collectivités territoriales ou en partenariat avec d'autres organisations. Ce sont les modèles à privilégier.

➔ Se positionner sur l'EAC sans en faire

Depuis 2021, BCD a progressivement investi la question de l'EAC. Ceci a impliqué de définir la façon de l'aborder. Association régionale sans structure locale qui n'a, en outre,

pas vocation à se substituer aux autres associations culturelles, il a rapidement été acté que BCD n'avait pas pour objectif de mettre en œuvre directement des activités d'EAC. Ce qui ne veut pas dire qu'elle n'a pas un rôle à jouer. La première étape a été de se documenter sur les EAC, de recenser l'existant tout en s'insérant dans les réseaux. Puis BCD a commencé à organiser des journées de formation gratuites à destination des acteurs de la culture bretonne (associations, collectivités) en 2022.

Une enquête auprès des associations culturelles bretonnes a révélé leur souhait d'une meilleure connaissance du dispositif EAC, de ses différents acteurs et des aides financières existantes. Les retours sur les journées annuelles proposées par BCD sont positifs. Les associations souhaitent qu'elles soient reconduites. Plusieurs d'entre elles sont intéressées par le développement et l'animation d'un réseau ou groupe de travail consacré à l'EAC. Ceci permettrait de créer du lien entre les institutions et les associations culturelles, confrontées souvent aux mêmes problèmes et enjeux. Enfin, les associations souhaitent avoir accès à des ressources pédagogiques et administratives claires sur l'EAC. Ceci leur permettrait de mettre en place, plus aisément, des projets EAC. Le besoin de ressources sur la culture bretonne ou le PCI a également été particulièrement souligné. Plus que le rôle d'acteur de terrain, ce sont donc les rôles de coordinateur régional et de centre de ressources que BCD doit tenir.

Une enquête (...) bretonne a révélé le souhait d'une meilleure connaissance du dispositif EAC



Journée EAC #3, juin 2024, Guingamp ©BCD

SYNTHÈSE

FORCES

- Une solide capacité de formation
- La capacité à répondre à des commandes de collectivités ou organisations externes sur un éventail relativement vaste de sujets
- Un catalogue de formations déjà éprouvé
- Un investissement ambitieux du domaine de l'EAC
- Une convention signée avec l'Inseac

FAIBLESSES

- Une mission expérimentale qui peine à trouver son modèle économique
- Pas de certification Qualiopi
- Public insuffisant pour remplir les formations (animateurs jeunesse)
- BCD est peu adaptée pour mettre en œuvre directement des actions EAC
- Un fort décalage entre le milieu de la culture bretonne et celui de l'éducation populaire
- Un monde de la formation essentiellement basé sur une logique comptable

1.4. Perspectives prioritaires et axes d'action

La transmission fait partie des missions de BCD. Les formations et les EAC en sont deux formes. Les modalités doivent toutefois être formalisées, grâce à un plan d'action clair, avec des limites définies en fonction de nos ressources humaines et de notre capacité économique.

Axe 1 : Préciser et renforcer l'offre de formations

BCD souhaite poursuivre et renforcer son offre de formations en fonction de trois axes : le monde associatif, les institutions territoriales et le monde de l'éducation. Pour cela, nous mettrons en œuvre des partenariats, et des formations standardisées ou à la carte, en fonction des demandes et des besoins recensés.

- **Identifier au mieux les besoins, les publics et les partenaires.**
- **Développer nos formations à destination du monde associatif et institutionnel**, et notamment continuer à proposer une offre aux animateurs jeunesse, par la mise en place de formations à la matière de Bretagne, à la diversité culturelle et aux droits culturels. Nous organiserons tous les ans une formation gratuite à la matière culturelle de Bretagne. Nous avons récemment créé une formation sur les droits culturels, en partenariat avec la Fédération des centres sociaux de Bretagne : celle-ci va désormais être proposée aux structures intéressées. Des formations payantes « à la carte » pourront être mises en place, dans le périmètre de nos compétences et en fonction de la demande.
- **Renforcer nos partenariats avec les organismes de formation** dans le domaine de l'animation. Cela peut prendre deux formes. Tout d'abord, nous pouvons proposer des modules complémentaires aux formations existantes BAFA/BAFD (brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur/brevet d'aptitude aux fonctions de directeur) et BPJEPS/DEJPS/CPJEPS (brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport / diplôme d'état de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport / certificat professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport). Une autre piste serait de coconcevoir une formation BPJEPS AC (Animation culturelle) spécifique autour de la matière de Bretagne et de la diversité culturelle. Ceci impliquerait la construction d'un projet régional en partenariat avec les associations d'éducation populaire et la région Bretagne. De manière générale, il s'agit de se rapprocher du monde de l'éducation populaire pour participer et s'ouvrir à d'autres projets.
- **Renforcer les collaborations avec les universités et grandes écoles**, et notamment avec l'Inseac, et les masters et diplômés en lien avec nos thématiques.
- **Développer une offre de formations à destination des élus et des agents territoriaux**, notamment en partenariat avec le CNFPT. Nous travaillerons à rendre plus visible notre expertise, et donc notre capacité de transmission et de formation, non seulement sur la matière de Bretagne et la diversité culturelle, mais aussi sur les droits culturels et le patrimoine culturel immatériel, et plus largement sur les politiques culturelles. Tous ces sujets relèvent de politiques publiques sur lesquelles les collectivités territoriales bretonnes ont des compétences et des moyens, mais pas forcément une grande expertise.

À destination des agents territoriaux, nous pouvons proposer des formations techniques autour des ressources culturelles du territoire. À destination des élus, nous pouvons proposer des formations plus générales autour de la matière de Bretagne, du PCI, de la diversité culturelle et des droits culturels. Il s'agirait, à chaque fois, d'offrir les outils cognitifs, techniques et juridiques permettant d'éclairer la décision et l'action publiques. Pour cela, nous allons nous rapprocher de différents acteurs régionaux déjà actifs auprès des collectivités territoriales et des élu·es, tels que le CNFPT, l'ARIC, la chaire TMAP (IEP de Rennes) et Savoirs Publics, pour porter des projets de formation en partenariat.

Axe 2 : Devenir une association référente en matière d'EAC dans le domaine de la culture bretonne

BCD a une place particulière dans le champ culturel breton, au croisement de nombreuses autres structures, avec lesquelles elle peut travailler en synergie et en subsidiarité. En fonction des moyens humains et financiers disponibles, elle a donc potentiellement un rôle unique à jouer dans le domaine de l'EAC, qui peut être décliné en trois axes :

- **Créer et animer un pôle de ressources EAC en ligne sur la matière culturelle et le patrimoine vivant de Bretagne.** Celui-ci, en adéquation avec les missions de BCD, sera un espace de mise à disposition des ressources (pédagogiques, techniques et documentaires) et des compétences humaines (accompagnement). Il sera également un lieu de veille et de réflexion en lien avec l'actualité du champ de l'EAC.

- > Recenser la pertinence et la qualité des ressources à BCD et leur exploitation possible dans le cadre de l'EAC ;

- > Adapter les contenus repérés aux normes pédagogiques. Cette étape se fera en collaboration avec des professeurs relais et des référents pédagogiques de l'Éducation nationale ;

- > Créer un espace en ligne pour faciliter l'accès à ces différentes ressources.

- **Structurer un réseau culturel breton autour de l'EAC.** Développer la mission consacrée à l'EAC peut offrir à BCD l'occasion de se positionner comme « cœur de réseau » sur ce sujet, une interface possible entre les acteurs de terrain et les acteurs institutionnels de l'EAC :

- > **Animer un groupe de travail régional sur l'EAC :** BCD organise deux à trois réunions dans l'année, ouvertes à toutes les structures ou artistes intéressés par le sujet et travaillant sur la matière culturelle de Bretagne. Pensées comme un espace d'information et d'échanges, ces réunions sont l'occasion de présenter des projets EAC et de construire collectivement la journée annuelle sur l'EAC ;

- > **Organiser une journée annuelle régionale sur l'EAC,** notamment en partenariat avec l'Inseac : en écho à la réflexion menée avec le groupe de travail et sur le modèle de ce qui a déjà été réalisé, cette journée est l'occasion d'aborder des thèmes spécifiques ou de présenter un projet EAC ;

> **Diffuser une lettre d'information trimestrielle sur l'EAC** : à l'attention des professionnels (acteurs culturels, éducatifs, ou sociaux, artistes, collectivités territoriales), plusieurs thématiques peuvent être abordées en fonction de l'actualité. La diffusion se fait par le biais d'une liste de destinataires spécifiques et par les réseaux sociaux.

● **Développer un accompagnement et une expérimentation en matière d'EAC :**

> **Un accompagnement expérimental sur le terrain** : si BCD n'a pas vocation à devenir organisatrice d'EAC, elle peut (et a intérêt à) participer à coorganiser des animations EAC à titre expérimental en fonction des sollicitations, des partenariats et des financements. Cela nous permettra de mieux comprendre le fonctionnement de l'EAC et de le rendre concret. Nous pourrions ainsi tenir compte des obstacles et difficultés rencontrés

> **Un accompagnement par la formation** : dans le cadre de l'offre que propose BCD, différentes formations pourraient être organisées. Ce que BCD pourrait porter directement, ou organiser en partenariat avec d'autres structures (associations, institutions, etc.). Différents programmes de formation pourront être proposés : sur le dispositif EAC lui-même (comprendre les enjeux, repérer les acteurs, interlocuteurs et intermédiaires, analyser les différentes étapes d'un projet, etc.) ; ou encore sur l'EAC et les principales missions de BCD (le PCI, la diversité culturelle, la matière culturelle de Bretagne, un ou plusieurs éléments spécifiques, etc.).

2. Diffusion, médiation et communication

2.1. Objectifs et enjeux de la mission

La communication, la médiation et la diffusion sont des éléments essentiels de promotion des actions et des réalisations élaborées ou mises en place par BCD. Elles permettent d'expliquer et de mettre en valeur nos missions et activités dans toute leur diversité, et d'atteindre des publics diversifiés (grand public, enseignants, politiques, professionnels, jeunes...). Elles visent à mettre en place des outils pour le public, les structures extérieures et les partenaires. Une veille constante est à poursuivre afin d'accompagner les rapides évolutions des technologies de l'information et de la communication et ainsi adapter nos outils pour mieux atteindre nos objectifs, qui sont :

- **Faire connaître** la structure, ses missions et ses productions
- **Faire comprendre** son utilité et expliquer ses missions
- **Faire adhérer** à nos valeurs
- **Faire agir et réagir**, faire en sorte que nos productions soient accessibles, visibles et utilisées.

2.2. État des lieux et réalisations

Nous pouvons être satisfaits du travail accompli depuis le départ tant la tâche était complexe, vu la diversité de nos missions. En effet, **en douze années BCD a été bien identifiée** par les principaux acteurs culturels et politiques bretons. Les différents échanges que nous avons pu nouer avec des structures nationales nous ont également permis de nous faire connaître en dehors de la Bretagne. Il faudrait, cependant, améliorer notre notoriété auprès du grand public, qui nous connaît encore peu.

Les missions confiées à BCD sont liées et forment un projet associatif cohérent. Pourtant, il est parfois complexe d'informer le grand public sur nos différentes missions, aux appellations parfois abstraites (vulgarisation, matière de Bretagne, PCI, diversité culturelle...). **Une communication à 360°** est dès lors nécessaire, mobilisant la diversité des outils de communication.

La complexité de la communication de BCD réside aussi dans **la multiplicité de ses publics**. On ne s'adresse pas de la même manière à des politiques, des enseignants, des agents territoriaux ou des enfants. Aussi, nous avons dû construire un message clair afin que ceux-ci identifient nos missions et nos productions. Nos principaux publics peuvent être classés ainsi : grand public, jeunesse, universitaires/chercheurs, journalistes, associations, enseignants, animateurs jeunesse. BCD est, semble-t-il, bien identifiée dans le monde culturel breton. Nous apparaissions comme structure référente sur le PCI notamment. Pour d'autres missions, nous sommes encore insuffisamment visibles.

La présentation et la valorisation de nos productions et activités prend plusieurs formes : diffusion, médiation et communication.

LE DÉVELOPPEMENT D'UNE POLITIQUE DE DIFFUSION ET DE PROMOTION

Bretagne Culture Diversité organise, seule ou en partenariat avec d'autres organisations, des moments de formation à l'adresse des associations et des institutions territoriales. Plusieurs axes et formes d'intervention ont été développés pour répondre aux besoins de formation :

◦ **Présentation de BCD et de ses productions** : Le portail Bretania et les différentes productions de BCD (notamment Bécédia) sont régulièrement présentés aux prescripteurs et intermédiaires, et tout particulièrement aux médiathèques et centres de formation de Bretagne. BCD effectue des dizaines de présentations par an.

◦ **Circulation des expositions** : Elles sont mises gratuitement à disposition (à part les frais de transport et d'installation). Elles permettent à la fois de diffuser nos outils de vulgarisation et de développer notre visibilité et nos réseaux dans toute la région. BCD propose cinq expositions itinérantes. Il y a eu 62 emprunts dans différents lieux d'accueil entre 2015 et 2024. Une salariée réalise le montage et démontage de chaque exposition, hormis les expositions photo « Diskouez din » et « Buzudel, au bout du monde » :

- « À la découverte du Patrimoine Culturel Immatériel », inaugurée en 2015 (deux versions)
- « Bretagne et Diversité », inaugurée en 2018
- « Une histoire de Bretagne », inaugurée en 2022 + un jeu de roll-up pour le musée de Bretagne
- « Diskouez Din », inaugurée en 2019
- « Buzudel, au bout du monde », inaugurée en 2023

Les expositions sont régulièrement empruntées, dans toute la Bretagne, principalement par les médiathèques, mais pas seulement (centres culturels, centres sociaux, musées, sièges de collectivités territoriales...). Chaque structure d'accueil draine son propre public. Les emprunteurs ne connaissent pas toujours BCD avant de nous solliciter pour un emprunt. Les expositions sont donc un vecteur permettant de faire connaître l'association et ses outils. Elles sont aussi des supports utiles aux structures familières de BCD qui souhaitent travailler les thématiques de nos expositions avec leur public. Trois livres d'or ont été ajoutés aux expositions pour recueillir les avis du public. Les critiques sont globalement positives et bienveillantes.

Les expositions sont un vecteur permettant de faire connaître l'association et ses outils

LA MÉDIATION CULTURELLE

◦ **Les livrets de médiation** : Des livrets de médiation ont été créés pour les expositions « À la découverte du patrimoine culturel immatériel en Bretagne » et « Bretagne et Diversité ». Leur objectif est de faciliter l'accès au contenu de ces expositions au plus jeunes et à leurs encadrants. L'accès est encore plus aisé et efficace quand un médiateur intervient directement.

◦ **La vulgarisation de la matière de Bretagne par l'humour, les *Clichés bretons*** : Plus de 500 000 vues cumulées au bout de deux ans de diffusion ! Une première coproduction avec LB Krouiñ et une diffusion sur les chaînes locales ont fait de ce premier projet un projet phare en termes de visibilité de l'association. Les sujets, accessibles, traités de manière humoristique, ont permis à cette série de rencontrer son public.

◦ **La diffusion à destination de la jeunesse** : En 2018 naissait une nouvelle série de vidéos, *Solenn et Plop*, spécifiquement destinée à transmettre la matière culturelle de Bretagne aux enfants par le biais du dessin animé. L'objectif était de proposer des contenus de qualité mais faciles d'accès. En 2020 et 2023, la série a été déclinée sous la forme de deux ouvrages. Elle a aussi été un support pour une médiation spécifiquement destinée aux enfants dans des événements culturels.

LA COMMUNICATION

◦ **Newsletter** : La newsletter informe ses abonné·es des activités de Bretagne Culture Diversité. Elle est composée de trois parties : l'activité de BCD avec renvoi vers des articles ou services sur les sites de BCD ; des focus sur des événements extérieurs à BCD, organisés par des partenaires ou autres, mais en lien avec notre action ; l'actualité des sites gérés par BCD. La périodicité est d'une à deux par mois, en fonction de nos actualités. Pendant le confinement, une newsletter thématique hebdomadaire a été envoyée. Elle a rencontré un grand succès.

◦ **Des chroniques dans les médias** : Que ce soit à la radio (Radio Breizh), à la télé (Tébéo) ou encore dans le magazine de la région Bretagne, BCD a été reconnue pour son savoir-faire en termes de transmission de la matière de Bretagne :

- Partenariat avec *Le Poher* en 2020-2021 pour valoriser l'enquête participative du PCI en pays COB.
- *Sevenadurioù* : cette émission mensuelle d'une heure (avec une version en français et une autre en breton), réalisée en partenariat avec Radio Breizh (principalement RBG et RKB), a connu six saisons. Les thématiques relevaient des missions de BCD. Elles ont rencontré un beau succès lors de leur diffusion. Elles ont, malheureusement, été stoppées par la crise du Covid.
- Chroniques sur le patrimoine breton : cette série de chroniques bimensuelles sur Tébéo au sein de l'émission *Bonjour Bretagne* a très bien fonctionné pendant plusieurs années. Nous nous invitons « chez » les gens, à des moments où ils sont attentifs. Il y a eu une proximité indéniable avec le public accentuée par la régularité de ces rendez-vous.
- *B*, le magazine de la région Bretagne : nous y publions une chronique trimestrielle. Une opportunité qui nous permet d'être dans toutes les boîtes aux lettres de Bretagne, voire au-delà !

◦ **Réseaux sociaux** : BCD utilise les réseaux sociaux pour diffuser de l'information « chaude », c'est-à-dire un contenu de l'instant (texte, lien vers une page, vidéo...). Cela permet de rebondir rapidement sur l'actualité et d'avoir une visibilité régulière auprès

de ceux qui suivent nos pages. Nous publions presque quotidiennement soit à propos d'une information de BCD, BED ou Bretania, soit pour relayer l'actualité de nos partenaires. Ces médias génèrent un trafic important sur nos différents sites internet et améliorent la notoriété de nos productions. Après Facebook, X, et YouTube, nous sommes désormais également présents sur Instagram et LinkedIn. Aujourd'hui, notre audience est correcte sur les réseaux sociaux et les publications sponsorisées ont montré leur efficacité.

◦ **Des outils de communication** : De nombreux outils de communication (plaquettes, dépliants...) ont été créés pour présenter l'association et ses actions. Il faut sans cesse renouveler, compléter et améliorer les messages. La mise en place d'un large panel d'outils a permis à BCD de communiquer de manière diverse et ciblée en fonction de chaque action ou projet et ainsi de toucher un large public. Un panel d'objets permet d'identifier et de promouvoir BCD sur le terrain (roll-up, gobelets siglés, tote-bag, bloc-notes et stylos...).

◦ **Stands de promotion** : Notre présence sur des stands lors de différents événements nous permet de promouvoir nos productions auprès de publics cibles (*Solenn et Plop* pour les jeunes, public averti au festival du Livre en Bretagne de Carhaix ou à la biennale du Livre d'histoire de Pontivy, stand du forum des métiers en langue bretonne de Stumdi en direction des adultes apprenant le breton, etc.)

◦ **L'événementiel : les 10 ans de BCD** : L'année 2022 a été marquée par l'anniversaire de BCD. Elle a été l'occasion de faire un retour sur les dix années écoulées et de se projeter vers l'avenir. Organisée les 23 et 24 septembre 2022 à Pontivy, cette manifestation a été satisfaisante à plusieurs égards : bonne participation aux ateliers sur les missions de BCD, large couverture presse, présence d'élus locaux et régionaux, bons retours sur l'organisation de la journée, belle fréquentation au fest-noz. En 2024, plusieurs événements ont également été organisés à l'occasion des dix ans de Bretania et de BED, ou encore de l'inauguration des nouveaux locaux de BCD.



La mission en quelques chiffres

- ✓ Facebook : 6 300 J'aime, 7 150 followers
- ✓ X : 1 212 abonnés
- ✓ Instagram : 1 651 followers
- ✓ LinkedIn : 1 507 abonnés
- ✓ YouTube : 3 500 abonnés
- ✓ Le site institutionnel : 167 700 visiteurs et 441 203 pages vues entre 2013 et 2024
- ✓ 62 emprunts d'expositions dans des lieux d'accueil entre 2015 et 2024

2.3. Diagnostic

⇒ Une bonne présence sur le terrain, malgré la taille de la zone d'action

- **Bonne circulation des expositions** sur l'ensemble de la Bretagne, dans des lieux variés avec des publics divers. La demande continue d'être importante et constante. Les livrets de médiations fonctionnent bien. Les structures emprunteuses sont satisfaites, et leurs retours sont positifs.
- **Les interventions auprès d'étudiants, d'apprenants et de professionnels** permettent de faire connaître l'association et ses outils et d'avoir des retours de la part du public. Les structures sont en demande de ce type d'intervention, qui répond à leur besoin de faire intervenir des professionnels. Il est toutefois parfois difficile de sortir de la sphère du public habituel de la culture bretonne.
- **Difficulté à atteindre directement un large public** car le territoire couvert (la Bretagne, Loire-Atlantique comprise) est vaste et la population importante.

⇒ Une difficile visibilité et un déficit de notoriété en tant que structure

- **Affiner la réflexion sur les publics destinataires** : Nous atteignons difficilement certains publics (les jeunes par exemple). Nous devrions également prendre en compte la fracture numérique.
- **L'identification de BCD derrière les projets** : Il arrive souvent que le public connaisse une production de BCD sans savoir qui l'a réalisée. Cette question de la mise en avant de la production de BCD a été maintes fois débattue. Il s'avère que BCD est moins connue que ses actions.
- **La plaquette de présentation de BCD** : Il est complexe d'évoquer l'ensemble de nos missions dans notre plaquette de présentation. Elle est cependant très utile et est régulièrement mise à jour.
- **Le site internet institutionnel de BCD** : Une nouvelle version du site institutionnel de BCD a été mise en ligne en 2024, présentant de manière plus efficace et sobre nos activités et actualités.
- **L'absence de BCD dans les médias nationaux** : Quelques articles nous ont été consacrés au moment de notre sondage TMO ou encore lors de l'inscription des pardons ou des craquelins à l'inventaire national du PCI. Il conviendrait d'élargir notre communication pour toucher nos partenaires hors de Bretagne et valoriser nos actions auprès du ministère de la Culture.

⇒ La diversité et l'inégal succès des canaux de diffusion

- **Bonne adaptation de BCD lors de la crise sanitaire de 2020-2022**, avec des propositions à distance : webinaires, ressources numériques, newsletters...
- **Trouver sa place lors des différents événements publics** : BCD est présente sur des stands lors de salons, forums, festivals, ce qui permet d'aller à la rencontre du grand public. Il est parfois compliqué de trouver « la » bonne idée afin de proposer une animation en adéquation avec l'endroit. Un stand *Solenn et Plop* a été présenté à de nombreuses reprises. Il semble aujourd'hui un peu obsolète et moins correspondre aux événements auxquels nous participons. Il faudrait repenser nos animations en fonction des lieux.

SYNTHÈSE

FORCES

- Nous sommes identifiés par les principaux acteurs politiques, culturels et professionnels bretons
- Bon accueil des newsletters (notamment thématiques)
- Activités régulières dans les médias
- Autonomie, pluridisciplinarité
- Bonne circulation des expositions
- Capacité d'avoir une approche transversale

FAIBLESSES

- Faible notoriété auprès du grand public
- Une très grande diversité de missions et réalisations : une difficulté à communiquer de manière simple
- Manque d'outils pour mesurer/évaluer notre activité
- Médiation insuffisamment développée
- Un territoire d'action vaste et difficile à couvrir
- Pas de base militante ni de bénévoles mobilisables

2.4. Perspectives prioritaires et axes d'action

BCD est très investie dans la diffusion et la médiation de ses réalisations. Il s'agit d'une part de valoriser notre travail, mais aussi d'accomplir nos missions en matière de transmission de la matière culturelle et des savoirs de Bretagne. Le rôle de la communication est essentiel, mais implique de répondre à ces questions : quelle image de BCD est souhaitée ? et sur quoi communiquerons-nous ? Pour cela, il faut définir un plan de communication et de diffusion annuel et rechercher de nouveaux partenaires en renforçant la diffusion de nos productions et en développant une communication à 360°.

Axe 1 : Renforcer la diffusion de nos productions

- Renforcer la médiation de nos expositions en proposant plus de livrets de médiation adaptés aux différents publics, pour accroître la portée pédagogique de nos productions. Continuer à organiser des médiations physiques avec animations autour des expositions de BCD.
- Développer les interventions de BCD et de ses outils auprès de publics cibles. Nous mettrons en place une politique stratégique ambitieuse en direction des établissements d'éducation supérieurs (INSPE, départements de SHS, et notamment d'histoire...) et des centres d'archives.
- Développer la présence du widget de Bretania sur les sites des musées, des médiathèques et des mairies.
- Accentuer la présence de BCD sur le terrain, dans la mesure des moyens humains de l'association, à l'occasion d'événements (salons, festivals...) et dans des lieux partenaires (médiathèques, centres d'archives, universités, centres de formation...) pour augmenter notre visibilité. En l'absence de produits commerciaux, il faut mettre en place des médiations (animations, jeux, écoutes collectives de podcasts...) pour retenir l'attention du public.
- Augmenter le budget destiné à la promotion de nos projets (booster des publications Facebook, vidéos de promotion courtes afin d'augmenter la présence de nos actions sur les fils d'actualité, faire appel à des prestataires pour renouveler les documents de communication...).
- Participer plus régulièrement à des concours afin de présenter nos productions à des professionnels.



Conférence à la Médiathèque François Mitterrand de Lorient ©BCD

Axe 2 : Développer une communication à 360 °

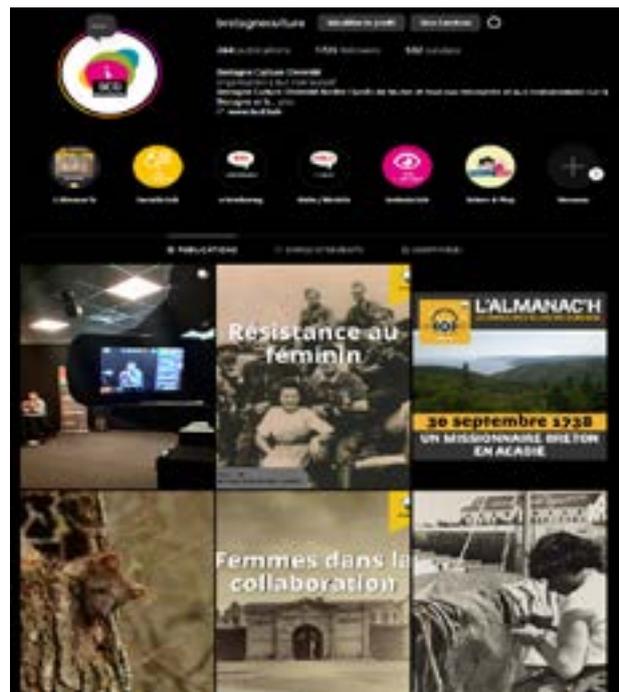
◦ Nous devons adapter nos outils de communication aux publics ciblés. Aujourd'hui, BCD s'adresse principalement à des structures associatives ou institutionnelles ; nous sommes donc très peu orientés vers le « grand public ». Deux types de présentations distincts doivent dès lors être développés : vers les partenaires et professionnels, et vers le grand public.

◦ L'artistique au service de la communication de BCD : nous avons fait appel à un illustrateur pour la première journée « Matrimoine » (2023). Ce type de collaboration - qui implique toutefois un budget et du temps - pourrait être plus régulier pour diversifier nos visuels.

◦ Renforcer la capacité de BCD à être cœur de réseaux dans la communication également. Ainsi, rencontrer les acteurs de la communication du réseau culturel breton permettrait de construire une « culture commune », par exemple en prenant l'initiative de rendez-vous annuels des acteurs de la communication.

◦ Renouer des partenariats avec des médias (notamment radios et télévisions) et mettre en œuvre des coproductions (notamment vidéos - tout particulièrement avec Brezhoweb/Galoweb et avec KuB). Renforcer les partenariats avec radio BOA et les radios du réseau CORLAB et Brudañ ha Skignañ (par exemple pour diffuser nos podcasts). Envisager des partenariats pour la parution de hors-séries thématiques.

◦ Accroître la communication à destination des jeunes en renforçant notre présence sur les réseaux sociaux - et tout particulièrement Instagram -, éventuellement par le biais des réseaux de nos partenaires, d'influenceurs, etc. Les réseaux sociaux populaires changent souvent, surtout ceux utilisés par les jeunes. Nous devons donc garder une veille active sur ces médias pour nous adapter au mieux aux nouvelles pratiques. Il est important de renouveler la façon dont nous communiquons sur les réseaux : être innovants aussi bien dans le contenu des messages que dans leur forme.



Profil Instagram de Bretagne Culture Diversité

◦ Accentuer notre communication sur les réseaux sociaux professionnels (LinkedIn, auprès des membres de la Marque Bretagne, etc.) en valorisant nos actions en partenariat.

◦ Valoriser et pérenniser les actions de terrain et la communication locale.

◦ Développer des outils pour évaluer l'influence et la réception de nos campagnes de communication, et plus largement pour mesurer notre notoriété.

◦ Travailler avec des « influenceurs », déjà implantés sur les réseaux sociaux, pour cibler des publics que nous touchons peu (notamment les jeunes).

3. La recherche

3.1. Objectifs et enjeux de la mission

Dans chacune de ses missions, BCD est en lien avec le monde intellectuel et universitaire. Elle a certes pour objectif de rendre accessibles au plus grand nombre les recherches portant sur la Bretagne, tout particulièrement dans le domaine des sciences humaines et sociales (SHS), mais, sans être une structure académique, BCD va plus loin que la simple transmission. Elle est une actrice à part entière de ce qu'on peut appeler le tiers-secteur de la recherche¹ en étant elle-même productrice de savoirs et de connaissances sur la Bretagne. Elle le fait en soutenant le dynamisme de la recherche sur la Bretagne, en intervenant dans le monde scientifique breton, mais aussi en réalisant directement des enquêtes de terrain, notamment dans le domaine du patrimoine culturel immatériel. Cela permet à BCD de travailler sur le fond et le temps long.

Une actrice à part
entière de ce qu'on peut
appeler le tiers-secteur de
la recherche

3.2. État des lieux et réalisations

SOUTIEN À LA RECHERCHE EN BRETAGNE

- **Bourses doctorales** : BCD soutient des doctorant·es ou futur·es doctorant·es dont les travaux portent sur les missions de l'association. Dès 2014, elle a participé à cofinancer des thèses, selon les critères suivants : pertinence et originalité du projet au regard des missions de l'association ; clarté et qualité des objectifs et du plan de travail de la thèse ; qualité du dossier. Cette aide, à hauteur de 5 000 € par an, sur trois ans, intervenait en complément d'autres dispositifs (cofinancement de contrat doctoral, d'ARED, notamment). Le conseil scientifique de l'association était étroitement associé à la sélection des thèses soutenues. Entre 2014 et 2022, BCD a alloué tous les ans une nouvelle bourse doctorale, soutenant au total huit thèses (cf. annexe 9). En 2022, il a toutefois été décidé de mettre fin au principe des bourses de thèse, qui ne permettaient qu'un lien distendu entre les doctorants et l'association.
- **Prix du livre d'histoire de Bretagne** : créé en 2022 en partenariat avec *Le Poher* et le Festival du livre en Bretagne, s'appuyant sur un jury d'historiens et d'acteurs de la vulgarisation historique, il a pour objectif de récompenser un livre d'histoire de la Bretagne pour ses qualités scientifiques, sa lisibilité et son accessibilité. En participant à faire découvrir la recherche historique au plus grand nombre, il contribue à une meilleure connaissance du monde qui nous entoure. C'est l'occasion de recenser également, tous les ans, la diversité

¹ Le tiers-secteur de la recherche « désigne les activités de recherche, d'innovation et de production de savoirs et de connaissances du secteur non marchand (associations, syndicats, collectivités territoriales, etc.), du secteur marchand à but non lucratif (économie sociale et solidaire, groupements professionnels, etc.) et des organisations à but lucratif de petite taille (autoentrepreneurs, groupements agricoles ou artisanaux, etc.) ». <https://www.tiers-secteur-recherche.org/>

de la production éditoriale sur l'histoire de la Bretagne - 66 livres chez 36 éditeurs différents en 2024 par exemple -, et valoriser les historiens et maisons d'édition qui y contribuent.

LIENS AVEC LE MONDE SCIENTIFIQUE ET UNIVERSITAIRE BRETON

● **Intervention auprès d'étudiant·es** : BCD est présente au sein du monde universitaire, en assurant notamment des charges d'enseignement dans les masters patrimoine à Quimper, Lorient et Rennes. Elle assure ainsi depuis 2017-2018 des enseignements sur le PCI dans le cadre des masters « Médiation du patrimoine et de l'histoire d'Europe » (université Rennes 2 - de 2019 à 2023), « Gestion des patrimoines architecturaux, artistiques et culturels » (université de Bretagne occidentale) et « Politiques patrimoniales, développement culturel et territoire » (université de Bretagne Sud). BCD intervient également sur la matière de Bretagne (histoire, sociologie...) dans le cadre du Diplôme d'études celtiques (université Rennes 2), du DU Langue bretonne (UCO Vannes Bretagne-Sud), et l'EMBA « Transitions territoriales » (IEP de Rennes). À ces enseignements s'ajoutent l'encadrement de mémoires d'étudiants ainsi que la participation à des jurys. De plus, l'association accueille régulièrement des stagiaires sur les disciplines relevant de ses missions (patrimoine, histoire, etc.).

● **Implication dans le tiers-secteur de la recherche** : Durant l'année 2020, BCD a pris part aux réflexions du séminaire préparatoire sur le patrimoine culturel lancées par l'Alliance sciences sociétés (ALLISS) dans le cadre de la préparation des Assises du tiers-secteur de la recherche. BCD participait à la préparation des Assises, et y coanimait un séminaire sur le patrimoine culturel.

● **Liens avec les universités et avec des laboratoires de recherche** : Depuis 2017, BCD travaille avec des sociologues membres du Laboratoire interdisciplinaire de recherche en innovations sociétales (LiRIS, EA 7481) de l'université Rennes 2 sur la problématique du PCI, dans la perspective de la publication d'un ouvrage collectif. Dans le cadre d'une convention, une enseignante-chercheuse du LiRIS réalise également des enquêtes de terrain sur le sujet des droits culturels. Cette collaboration avec le monde de la recherche participe à produire de nouvelles connaissances en lien direct avec les missions de l'association et permet de nourrir des projets sur le PCI, la diversité culturelle et les droits culturels. BCD développe aussi des coopérations avec le Centre de recherche bretonne et celtique (CRBC, EA 4451), avec la chaire TMAP (IEP de Rennes), et avec le master Humanités numériques de Rennes 2. Les membres du LiRIS ou du CRBC, mais aussi de nombreux autres laboratoires, interviennent régulièrement dans les conférences et cycles de rencontres organisés par BCD.



Transformer l'éducation à travers le patrimoine vivant : les cultures et les arts au fondement de l'apprentissage", Vitré, octobre 2024 ©BCD

● **Participation à des conseils scientifiques** : Des salarié·es de BCD sont présents dans le conseil scientifique du parc naturel régional du Golfe du Morbihan, dans le conseil scientifique et prospectif de l'association de préfiguration du parc naturel régional Vallée de la Rance-Côte d'Émeraude, dans le conseil scientifique du musée de Bretagne, dans le conseil scientifique et culturel de Golfe du Morbihan - Vannes agglomération, dans le conseil d'administration de la chaire TMAP, et bientôt dans le conseil scientifique du parc naturel régional d'Armorique... Ce sont autant d'instances d'interactions entre les problématiques sociétales de territoires et le monde scientifique.

- **Enquêtes sur le patrimoine culturel immatériel de la Bretagne** : BCD a mis en œuvre de nombreuses enquêtes sur le PCI breton (cf. ci-dessus) qui ont pris la forme de fiches d'inventaire, de rapports à destination des élus ou des associations ou encore de supports de communication... Si ce n'est pas forcément l'objectif premier, ces enquêtes au long cours ont également produit de la connaissance nouvelle sur le patrimoine vivant de la Bretagne grâce à la mise en œuvre d'une méthodologie adaptée et rigoureuse.
- **Colloques et séminaires** : BCD a participé à l'organisation ou, plus souvent, coorganisation de nombreux colloques et séminaires académiques ou semi-académiques. Mentionnons ainsi en 2022-2023 le colloque sur le 50^e anniversaire de la grève du Joint Français (4-6 mai 2022), en partenariat avec l'université Rennes 2 et le musée d'Art et d'Histoire de Saint-Brieuc ; la journée de réflexion et d'échange sur le Matrimoine[s] ? (15 septembre 2023), en partenariat avec HF+ Bretagne ; ou encore le colloque sur « Le patrimoine vivant hors cadre : stratégies différenciées au regard de l'Unesco » (30 novembre-1er décembre 2023) en partenariat avec le CFPCI. Ces événements, qui font intervenir à chaque fois des universitaires et des acteurs de terrain, sont souvent au plus proche de l'actualité de la recherche. Des membres de BCD interviennent aussi régulièrement dans des événements scientifiques.
- **Publications** : Nombre des événements de BCD donnent lieu à des publications. Ainsi, BCD a créé la collection Brug pour accueillir des actes de conférences, colloques ou séminaires qu'elle a organisés (cf. annexe 5). Le séminaire avec le LiRIS a également donné lieu à la publication d'articles sur le patrimoine, le fest-noz ou encore les pardons dans le n° 24 de la revue *Tétralogiques*. Des membres de BCD contribuent aussi régulièrement à d'autres publications, sous la forme d'articles scientifiques ou de vulgarisation.

Produire de la connaissance
nouvelle sur le patrimoine
vivant de la Bretagne
grâce à la mise en œuvre
d'une méthodologie adaptée et
rigoureuse

La mission en quelques chiffres

- ✓ 5 livres dans la collection Brug
- ✓ Participation à 6 formations universitaires
- ✓ 8 thèses cofinancées
- ✓ 5 cycles de conférences
- ✓ 10 colloques et journées d'étude
(et de nombreux autres événements organisés ou coorganisés)

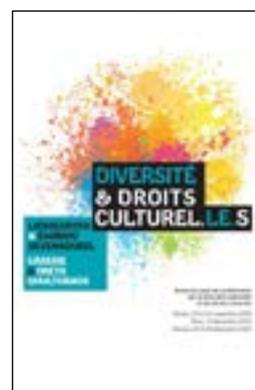
3.3. Diagnostic

→ Une ingénierie et expertise de plus en plus reconnue

Progressivement, en investissant des champs propres, BCD a développé une ingénierie et expertise reconnue dans plusieurs domaines, que ce soit en matière de production ou de diffusion de savoirs et savoir-faire. Mentionnons tout particulièrement les domaines du patrimoine culturel immatériel et de l'agrégation et valorisation des données patrimoniales numériques, domaines qu'elle est quasi seule à occuper en Bretagne, et où elle joue donc un rôle central. Dans une moindre mesure ou de manière moins exclusive, BCD est également investie et reconnue dans les domaines des droits culturels, de la diversité culturelle, ou encore de la matière et des savoirs sur la Bretagne. Elle est ainsi sollicitée pour participer à des conseils scientifiques, coorganiser des événements scientifiques ou intervenir dans différentes sphères, académiques ou non, pour faire part de ses réalisations et productions. Un élément de fragilité, toutefois, est que cette expertise est autant une expertise individuelle qu'une expertise de structure, et dépend donc du profil et des compétences des salariés employés par BCD.

→ La difficile connexion du temps court de l'action associative et du temps long de la recherche académique

Le temps académique, le temps associatif et le temps politique ne sont pas les mêmes. De l'idée à la valorisation, les étapes d'un processus de recherche sont nombreuses et chronophages : élaboration d'un projet (sur l'initiative de BCD ou d'un partenaire), recherche des modalités de financement, préparation de l'enquête (ressources humaines dédiées, partenaires, planning, éventuelle étude prospective ou pilote, travail bibliographique...), travail de terrain (participatif dans le cadre des enquêtes PCI), valorisation (rapport d'enquête, préconisations éventuelles, communication, actions de valorisation ou d'accompagnement, publications, etc.). Le risque, souvent constaté, c'est que le travail de terrain n'aille pas autant en profondeur qu'il serait souhaitable (parce qu'il faut l'adapter au temps et aux moyens disponibles - mais c'est le propre de tout projet), mais surtout que la valorisation et l'accompagnement ne soient pas suffisamment pensés et priorités. Trop de projets s'arrêtent en effet une fois le rapport déposé, alors qu'un accompagnement des communautés concernées pour qu'elles s'en emparent et/ou une valorisation à destination du grand public ou du public averti (sous la forme de publications, d'une exposition, d'une vidéo...) serait souvent (voire toujours) nécessaire. Plus largement, on peut remarquer la difficulté à dégager du temps pour la documentation, la recherche et l'écriture, alors que les projets et les compétences de l'équipe le justifieraient, de même qu'à participer de manière plus active aux réseaux de la recherche et du tiers-secteur de la recherche.



SYNTHÈSE

FORCES

- Une expertise reconnue, et parfois unique, dans plusieurs domaines des savoirs en Bretagne
- Une capacité de recherche et recherche-action bien présente

FAIBLESSES

- Un manque de temps
- Un manque de ressources dédiées spécifiquement à la recherche
- Une expertise largement basée sur des compétences individuelles

3.4. Perspectives prioritaires et axes d'action

BCD est déjà investie dans le domaine de la recherche en sciences humaines et sociales sur la Bretagne, mais cet aspect de ses activités mérite d'être mieux reconnu et valorisé. Il est en effet complémentaire de ce qui se fait dans les universités ou dans d'autres structures du tiers-secteur de la recherche, et il légitime la qualité et la rigueur des interventions de BCD dans le cadre de ses missions.

Axe 1 :

Mieux valoriser la capacité de recherche de BCD

- **Dégager du temps pour de la veille, de la documentation, de la réflexion et de l'expérimentation** : Toute recherche de qualité se fait sur le temps long, parce que cela implique du temps de lecture (y compris le temps pour se tenir au courant de l'actualité de la recherche), de terrain, de réseau et d'écriture. Ce temps doit être mieux valorisé et intégré dans les projets de BCD.
- **Participer à des projets de recherche collectifs** : La recherche ne se fait jamais de manière isolée. BCD travaillera à s'inscrire plus profondément dans des projets de recherche collectifs, comme des initiatives de recherche-action, des programmes ANR ou européens, dont certains favorisent très fortement les collaborations entre laboratoires universitaires et associations. Ce qui permettrait aussi à BCD d'avoir des financements spécifiquement fléchés sur la recherche.
- **Faire des sondages réguliers sur la culture et les savoirs de Bretagne**, sur le modèle du sondage TMO réalisé en 2013, pour visualiser, analyser et comprendre les évolutions de la Bretagne et de ses représentations.

Axe 2 :

Renforcer les liens entre BCD et le monde académique

- **Repenser l'aide aux doctorants et jeunes chercheurs** : Du fait du faible lien avec les doctorant·es soutenu·es et de la faible visibilité de BCD, le programme de bourses doctorales a été suspendu. Le système des thèses CIFRE semble bien plus adapté, et va être exploré par BCD. Par rapport aux bourses doctorales, elles permettraient un lien plus fort et pérenne entre BCD et les doctorants. Ceux-ci feraient complètement partie de l'équipe, et travailleraient sur un sujet de recherche que BCD pourrait définir. Cette mission d'aide ciblée à la recherche sur la Bretagne peut aussi être repensée et développée pour diversifier les modalités de soutien aux jeunes (et moins jeunes) chercheurs, en fonction du budget disponible : aide à la publication (ou traduction) d'articles en anglais, soutien pour des missions de terrain ou pour la participation à des colloques, par exemple. Enfin, BCD pourrait également coorganiser des journées d'étude à destination des jeunes chercheurs travaillant sur la Bretagne.
- **Repenser le rôle du conseil scientifique de BCD** : BCD a un conseil scientifique, qui a pour l'instant été peu mobilisé. Un conseil scientifique dynamique peut pourtant jouer un

rôle essentiel dans le renforcement des liens entre BCD et le monde académique et dans l'accompagnement de la structure en portant un regard scientifique sur ses activités. Il faudra donc repenser le rôle et la forme de ce conseil scientifique (cf. ci-dessous, 3.3.).

- **Affermir les liens avec l'université** : BCD renforcera sa présence dans le monde universitaire, et notamment dans les masters en lien avec les thématiques de l'association (patrimoine culturel immatériel, matière culturelle de Bretagne, politique culturelle, etc.) en intervenant dans des formations, en accueillant des étudiants, ou en développant les liens avec les principaux laboratoires de sciences humaines et sociales de Bretagne. Nous continuerons également à participer à l'encadrement d'étudiants, au travers de stages, d'alternances ou de directions de rapports et mémoires. Nous affirmerons enfin notre place dans le tiers-secteur de la recherche. À moyen terme, BCD peut devenir un outil de transversalité disciplinaire et de repérage des compétences des chercheurs travaillant sur la Bretagne.

Axe 3 :

Renforcer le rôle de BCD en matière de diffusion des recherches scientifiques

- **Visibiliser les travaux académiques sur la Bretagne** : BCD continuera à prêter une attention particulière à la valorisation des recherches universitaires les plus actuelles en sciences humaines et sociales sur la Bretagne (tout particulièrement sur Bécédia), notamment via des collaborations régulières voire des partenariats avec les laboratoires universitaires bretons, avec la Maison des sciences de l'homme en Bretagne (MSHB) et avec les Presses universitaires de Rennes (PUR).

- **Développer les projets éditoriaux** : La collection Brug a publié en moyenne un livre tous les deux ans, rendant accessibles les actes des événements scientifiques organisés par BCD. Cette collection est restée relativement confidentielle parce que BCD n'est pas editrice et n'a pas vocation à le devenir. S'il est essentiel de maintenir une activité éditoriale, il faut en repenser les modalités, en privilégiant les coéditions, mais aussi en repensant le périmètre de nos publications. La collection Brug sera également progressivement rendue accessible gratuitement en ligne.

- **Étudier la faisabilité d'une revue scientifique pluridisciplinaire à comité de lecture consacrée à la Bretagne contemporaine** : Le savoir académique sur la Bretagne est globalement éclaté, relativement cloisonné par les barrières disciplinaires, peu cumulatif, et relativement invisible dans l'espace public, à quelques exceptions près. De nombreuses régions possèdent des revues académiques spécifiques sur lesquelles il serait possible de prendre exemple, comme *Globe* (revue internationale d'étude québécoise), *Port Acadie* (revue interdisciplinaire en études acadiennes), *Scottish Affairs* (revue sur l'Écosse contemporaine) ou encore *Études corses*. Cette revue sur la Bretagne pourrait être réalisée en partenariat avec la MSHB et les PUR, et impliquer les divers laboratoires de sciences humaines et sociales de Bretagne. Les disciplines concernées seraient l'histoire contemporaine, la science politique, la sociologie, la géographie, l'ethnologie, la sociolinguistique, voire l'économie ou encore le droit... L'objectif de cette revue annuelle ou semestrielle serait de publier des recherches originales sur la Bretagne contemporaine, sur le modèle de l'évaluation par les pairs. Ce serait donc un bon endroit de visibilité des travaux sur la Bretagne. Des numéros spéciaux pourraient valoriser des journées d'étude ou des cycles de séminaires. La revue pourrait être disponible en ligne sous OpenEdition ou Cairn.



**RESSOURCES
MATÉRIELLES,
HUMAINES
ET FINANCIÈRES**

1. Budget et finances

1.1. État des lieux et diagnostic

BCD travaille avec le même cabinet comptable (Initia) et le même commissaire aux comptes (Ouest Conseil) depuis sa création en 2012. Cette stabilité et ce double contrôle permettent de garantir aux financeurs à la fois rigueur et sincérité financière.

ÉVOLUTION DU BUDGET 2018-2023 (EN EUROS)

	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Total charges	902 700	913 736	907 087	914 646	936 679	941 709
Total produits	904 662	916 475	908 197	921 973	975 150	946 775
Résultats	1 962	2 739	1 110	7 327	11 473	5 067

Depuis 2018, le budget de BCD se caractérise par une très grande stabilité.

ÉVOLUTION DU BUDGET 2018-2023 (EN EUROS)

	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Ventes et prestations	90 370	7 627	808	5 530	11 041	7 973
Subventions	535 000	656 217	629 000	625 000	625 000	691 896
Cotisations	878	963	800	1 590	1 539	574
Reports extérieurs	235 056	222 564	230 756	257 615	285 295	200 139
Autres produits	13 358	2 104	16 833	2 238	20 930	9 721
Prestations en nature	30 000	30 000	30 000	30 000	31 345	36 462
Total des ressources	904 662	916 475	908 197	921 973	975 150	946 775

La variation des produits d'exploitation est peu importante entre 2018 et 2023, avec des subventions et des cotisations stables. On peut noter une augmentation des cotisations à partir de 2021, probablement grâce au passage à la dématérialisation (HelloAsso), avant une baisse en 2023.

BCD a été créée à l’initiative de la région Bretagne. Celle-ci reste aujourd’hui encore le principal financeur de BCD¹. En effet, lors des quatre derniers exercices comptables, la part de la subvention du conseil régional dans le total des ressources de BCD (hors prestations en nature et reports extérieurs) varie entre 98,30 % en 2021 et 94,90 % en 2022. Grâce à des subventions départementales et au second versement d’une subvention Leader - 49 896 € en 2023 (après un premier versement de 13 677 € en 2019), la part de la subvention du conseil régional baisse en 2023, à hauteur de 88,07 % des ressources, tout en restant très élevée.

À ces ressources financières, il faut ajouter, entre 2012 et 2024, une mise à disposition de locaux par la ville de Lorient (estimée comme une prestation en nature de 30 000 € par an). En juin 2023, cette dernière nous a informés qu’elle souhaitait les récupérer. Au cours de l’année 2024, BCD s’est installée dans de nouveaux locaux, dont elle vient de faire l’acquisition (voir ci-dessous). Une interrogation forte porte sur le futur de la participation de la ville de Lorient (ou de Lorient agglomération) au budget de BCD.

LES DÉPENSES (EN EUROS)						
	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Charges de fonctionnement	201 699	178 859	150 036	152 549	217 934	183 578
Charges de personnel	425 931	444 497	429 143	419 978	483 160	523 172
Autres charges (y compris provisions)	22 506	29 625	40 293	26 824	31 101	42 775
Engagements à réaliser	222 564	230 755	257 615	285 295	200 139	155 722
Mise à dispositions de biens et prestations	30 000	30 000	30 000	30 000	31 345	36 462
Total charges	902 700	913 736	907 087	914 646	963 679	941 709

Les charges ont fluctué entre 2019 et 2022. Les années 2020 et 2021 ont été marquées par une baisse des dépenses, à la fois du fait de l’exonération d’une partie des charges sociales (46 305 €) dues à la crise sanitaire et à des économies liées aux confinements successifs (moins de déplacements, annulations d’événements) de même qu’au remplacement du directeur parti à la retraite. Ce qui a abouti à une augmentation conséquente de la trésorerie de BCD, de + 113 358 €. Lors de l’élaboration du budget prévisionnel 2022, il avait donc été

¹ Entre 2013 et 2020, BCD a obtenu une subvention de fonctionnement de 450 000 €/an de la Région, qui est passée à 625 000 € à partir de 2020. Sous la forme de prestations pour Bretania et des formations, BCD a également obtenu 150 000 €/an environ entre 2013 et 2016, puis 175 000 €/an en moyenne entre 2017 et 2019, avant que ces prestations ne soient directement intégrées à la subvention de fonctionnement en 2020. Entre 2015 et 2020, BCD a également obtenu des financements du ministère de la Culture pour la réalisation de fiches d’inventaire sur le PCI, pour une somme totale de 20 000 €.

décidé d'investir dans les ressources humaines sur une année, sur deux postes de développement qui n'ont pas été pérennisés mais qui ont posé des bases pour l'évolution de BCD : une chargée de mission dédiée au PCI et une chargée de la diversification des ressources. L'année 2022 est également marquée d'une part par un très fort investissement dans la refonte des sites et d'autre part par la célébration des dix ans de BCD les 23-24 septembre. Ceci a provoqué une baisse de la trésorerie de - 81 318 €.

Un autre élément important est la place des charges de personnel en augmentation tendancielle, du fait d'une augmentation de l'équipe mais aussi, tout particulièrement à partir de 2022, du fait de la mise en place de l'avenant 182 de la convention collective Éclat qui prévoit notamment une augmentation annuelle des différents points de la rémunération. Avec un budget de fonctionnement quasi stable depuis la création de BCD et l'augmentation constante des charges de personnel et de fonctionnement (notamment énergétique), la marge de manœuvre financière de BCD est de plus en plus étroite. En 2023, BCD avait 8,2 EQTP en CDI, pour un coût de 523 172 €, et n'a pas de visibilité suffisante pour pérenniser d'autres postes, à moins de mettre en péril sa capacité d'investissement et son autonomie d'action.

Les salaires représentent en moyenne les 2/3 du budget de BCD, avec un poids qui augmente de manière quasi constante depuis 2015, si l'on excepte la parenthèse du Covid (2020-2021), quand les charges sociales ont provisoirement baissé.

PARTS DES SALAIRES DANS LE BUDGET

Année	Salaire (€)	Budget* (€)	% du budget
2012	42 257	70 219	60,2 %
2013	357 259	536 605	66,6 %
2014	402 246	609 940	65,9 %
2015	390 337	607 926	64,2 %
2016	404 065	642 259	62,9 %
2017	406 336	681 238	59,6 %
2018	425 931	649 806	65,5 %
2019	444 497	652 848	68,1 %
2020	429 143	619 472	69,3 %
2021	419 978	599 351	70,1 %
2022	483 160	732 195	66,0 %
2023	523 172	749 525	69,8 %

* Pour la lisibilité, le budget exclut ici l'engagement à réaliser et les mises à disposition gratuites de biens et prestations

Un troisième élément qui marque fortement le budget de BCD à partir de 2024 est l'acquisition des nouveaux locaux, au 1B, place Jules-Ferry, à Lorient. Le budget global de l'achat est de 316 800 € (frais d'agence et de notaire compris), à quoi s'ajoutent plus de 136 000 € de travaux. Pour l'achat et les travaux, BCD a emprunté 330 000 € (dont 280 000 € au Crédit

coopératif et 50 000 € à France active Bretagne). Le coût annuel du remboursement s'élèvera à 36 170 € en 2025, avant de baisser progressivement à partir de 2029. Si la subvention de la ville de Lorient n'est pas à la hauteur de ces charges, cela contraindra d'autant le budget de BCD.

Cependant, la trésorerie de BCD, de 310 314 € fin 2023, est confortable. Elle correspond à sept mois de salaire. En 2024, toutefois, 72 000 € ont été affectés à l'achat immobilier, ce qui réduit d'autant la trésorerie disponible. Mais les nouveaux locaux correspondent à un actif conséquent, qui va, à terme, renforcer la stabilité de BCD.

BILAN PASSIF (EN EUROS)

	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Fonds propres	18 833	21 572	22 681	30 007	41 479	46 546
Fonds dédiés	222 564	230 756	257 615	285 295	200 139	155 722
Provisions	30 927	40 229	48 384	47 203	32 997	44 506
Dettes	105 986	110 493	97 489	104 753	102 805	132 069
Total	378 310	403 050	426 169	467 258	377 420	378 843

BILAN ACTIF (EN EUROS)

	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Immobilisations	9 745	16 170	21 007	36 052	30 704	16 208
Disponibilités	349 664	299 855	344 122	413 213	331 895	310 314
Produits à recevoir	10 345	74 227	41 828	346	395	41 528
Charges constatées d'avance	5 174	6 614	7 992	12 098	9 020	5 848
Divers actifs	3 382	6 169	5 219	5 548	5 407	4 945
Total	378 310	403 050	426 168	467 257	377 421	378 843

SYNTHÈSE

FORCES

- Forte stabilité financière de la structure
- Une comptabilité claire et saine
- Une trésorerie conséquente
- Un soutien de longue durée du conseil régional de Bretagne et de la ville de Lorient
- BCD est désormais propriétaire de ses bureaux et acquiert donc un capital immobilier
- Un début de diversification des ressources

FAIBLESSES

- Interrogations quant au soutien de la ville de Lorient (pas de convention pluriannuelle)
- Un seul contributeur majeur au budget de fonctionnement (manque de diversité des ressources)
- Début de fragilité financière du fait des charges incompressibles de fonctionnement et de personnel, en augmentation mécanique, et de l'acquisition des nouveaux locaux (baisse de la trésorerie, remboursement d'emprunt)
- Très faible marge de manœuvre pour consolider les missions, développer la structure et renforcer l'équipe
- Manque de personnel pour travailler à la diversification des ressources

1.2. Perspectives prioritaires et axes d'action

En matière financière, le monde associatif est dans une période de transition profonde : il est de moins en moins possible de se reposer intégralement sur les subventions et les finances publiques.

En 2022, BCD a entamé une réflexion en profondeur sur la diversification de ses ressources, ce qui a notamment été catalysé par le recrutement en CDD, d'août 2022 à mars 2023, d'une chargée de mission. Cette réflexion a commencé à porter ses fruits dès 2023 avec, pour la première fois, des subventions départementales (Morbihan et Ille-et-Vilaine) et du mécénat (Fondation du Crédit Agricole du Finistère). Ces efforts doivent se développer pour que BCD puisse continuer à mener à bien ses missions, et se renforcer.

La diversification des ressources comprend aussi bien le financement public via les subventions, que les partenariats publics/privés, le mécénat et l'autofinancement par le biais des prestations, ventes de services ou produits proposés. En matière de diversification des ressources, la première étape est avant tout de définir les besoins réels de l'association au regard de son projet global. Celui-ci relève d'une mission d'intérêt général, qui inscrit la stratégie de diversification des ressources majoritairement dans le domaine du financement public. Le mécénat, pas plus que les prestations, n'ont vocation à devenir des sources de financement prépondérantes. La marge de manœuvre est certes réelle pour développer les ressources de BCD, mais nous sommes conscients que cela passera davantage sur du soutien aux projets que sur des aides en fonctionnement.

Axe 1 : Diversifier nos partenaires financiers

Depuis sa création, le contributeur financier quasi unique de BCD est la région Bretagne, à quoi il faut ajouter, de 2012 à 2024, la mise à disposition de locaux par la ville de Lorient. Jusqu'en 2023, toutes les sollicitations auprès des départements ont été infructueuses (si l'on excepte une subvention de 1 000 € de la Loire-Atlantique en 2018). En 2022, nous avons procédé à un changement de stratégie : à la place de faire des demandes de subventions de fonctionnement, nous avons élaboré des demandes pour soutenir des projets nouveaux et territorialisés, pour lesquels la contribution des départements sollicités s'avérait à la fois visible et déterminante. Cette nouvelle stratégie s'est avérée fructueuse en Ille-et-Vilaine et Morbihan. Il faut donc continuer à la développer avec comme priorités :

- **Pérenniser le soutien de la ville de Lorient et/ou de Lorient agglomération** en obtenant une subvention de fonctionnement couvrant, si possible, le remboursement de l'emprunt de nos nouveaux bureaux.
- **Continuer à solliciter les départements** pour le fonctionnement et le développement de BCD, notamment sous la forme de projets territorialisés, par exemple dans le domaine de l'inventaire et de la valorisation du patrimoine vivant. Il faudrait progressivement aller vers des conventions pluriannuelles, notamment avec le Morbihan. En effet, compte tenu de la dimension régionale de BCD et de son implication sur les cinq départements de la

Bretagne historique, il serait souhaitable que l'ensemble des départements soutiennent le fonctionnement de BCD, au moins sur des missions et actions spécifiques et territorialisées.

- **Renforcer les liens avec la DRAC**, et développer des partenariats financiers, et si possible mettre en place une convention pluriannuelle, notamment dans les domaines du numérique (par exemple le programme de numérisation et de valorisation des contenus culturels), des langues de Bretagne et de l'éducation artistique et culturelle. Au regard des missions permanentes et de la portée régionale de l'association, la DRAC devrait être un partenaire naturel. L'année 2024 a vu un fort rapprochement, avec un premier soutien financier. À terme, il s'agira d'identifier des enjeux communs (Bretania, PCI, EAC) qui permettront d'aboutir à la signature d'une convention d'objectifs et de moyens. Ce travail sur le long terme est très politique et BCD n'est pas une association comme les autres. Le rôle de la Région dans la fluidité des relations avec cette instance est essentiel.
- **Explorer les potentialités de financements européens**. Les programmes européens exigent souvent des projets présentés en consortium avec d'autres partenaires européens (Europe Creative, Erasmus+, Horizon Europe). Interreg Espace Atlantique est un programme de financement qui soutient la coopération transnationale au sein de 22 régions atlantiques de quatre pays européens. Le programme cofinance des projets de coopération, y compris dans le domaine culturel. Il y a un intérêt sur les volets PCI et Bretania à se lancer dans ce type de projet quand on pense à des objectifs de partage d'expériences, d'amélioration des pratiques avec des partenaires. Mais cela suppose de les identifier et de trouver les opportunités de dialoguer avec des associations d'autres régions européennes. Ce travail au long cours doit être mené au regard d'une véritable stratégie de développement à l'international.
- **Investir le domaine du mécénat**. S'engager dans le mécénat représente un changement de culture pour BCD dont nous ne pouvons pas aujourd'hui faire l'économie. Cela implique de s'engager pleinement, mais lucidement, en élaborant une charte éthique, en mettant des moyens humains en regard des objectifs, en définissant quelles activités peuvent être financées par le mécénat, etc.
- **Répondre à des appels à projet**, avec pertinence. En effet, monter un dossier est chronophage, et ne garantit pas d'obtenir le financement espéré. Chaque nouveau projet implique en outre des tâches administratives et RH, des actions de communication, etc. Un nouveau projet trop modestement financé peut fragiliser la structure au lieu de la renforcer
- **Interroger la pertinence de la création par BCD d'un fonds de dotation**. Un fonds de dotation, organisme destiné à collecter des dons, vise à aider un organisme à but non lucratif à réaliser une œuvre ou une mission d'intérêt général.

Axe 2 :

Développer le modèle économique de nos actions

Depuis de nombreuses années, BCD développe une capacité de financement propre, notamment par les formations, l'édition et l'accompagnement dans le domaine du PCI. La part de ce financement dans le budget de l'association est toutefois restée marginale jusqu'à présent, et n'a pu soutenir le modèle économique d'aucun poste. Il est important, désormais, de mieux explorer cet aspect pour renforcer l'autonomie budgétaire de BCD. Comment pouvons-nous nous financer sur des projets ? BCD peut-elle être prestataire de services ? Nous sommes une association à but non lucratif : jusqu'à quel point ?

- **Repenser et développer une capacité de financement propre, tout particulièrement par le biais des formations, de l'expertise et du conseil**, notamment en matière de PCI :

> Concernant l'expertise, l'ingénierie, le conseil et l'accompagnement, il faut nous rendre plus visibles et mieux faire connaître nos capacités internes. Ceci implique de nous poser les questions suivantes : Qu'avons-nous comme savoirs, savoir-faire, expertises, produits à valoriser ? Est-il pertinent et légitime d'utiliser ces compétences pour développer les ressources de l'association ?

> Concernant les formations, notre capacité à en organiser a été fragilisée par la mise en place de Qualiopi, mais aussi par notre difficulté à cibler des besoins de formation en phase avec notre expertise. Quand nous sommes à l'initiative de formations, nous atteignons difficilement nos publics cibles. En revanche, quand nos formations sont coconstruites, avec un partenaire qui vient nous solliciter, et que le programme est réalisé en fonction des besoins spécifiques de la structure demandeuse, il est possible de trouver le financement. Cela implique de développer ces formations à la carte et de renforcer notre visibilité et nos partenariats en tant que structure apte à porter des formations, à destination de formateurs, d'associations, d'agents territoriaux ou d'élus.

Développer des formations à la carte et renforcer notre visibilité et nos partenariats

- **Interroger le modèle de gratuité de nos services**. Si nombre de nos missions sont d'intérêt général et ne peuvent pas ou ne doivent pas être monétarisées, d'autres peuvent être interrogées au regard des services rendus. Certaines actions et projets que nous portons peuvent ainsi générer des revenus contribuant au budget global de BCD.

- **Augmenter le nombre d'adhésions**, en lançant des campagnes d'adhésion, en faisant appel aux dons. Il serait également pertinent d'expérimenter le crowdfunding sur des projets particuliers.

Axe 3 :

Renforcer l'équipe au service de la diversification des ressources

Qu'il s'agisse de solliciter des subventions, de répondre à des appels à projet, de rechercher du mécénat, la diversification des ressources requiert un savoir-faire - que ce soit pour repérer les sources de financement ou pour monter les dossiers - et est très chronophage. Elle implique à la fois une stratégie sur le long terme et le renforcement des capacités de l'équipe dans ce domaine (notamment par un poste administratif partiellement dédié à cette fonction et par la montée en compétence de l'équipe permanente). Plus largement, il faut que BCD construise ses nouveaux projets en prenant en compte, dès le début, le montage financier.

2. Locaux et logiques territoriales

2.1. État des lieux et diagnostic

De 2012 à 2024, BCD disposait de locaux mis à disposition par la ville de Lorient. D'une surface de 255 m² et situés au 3, boulevard Cosmao-Dumanoir, ils étaient valorisés comme une subvention en nature de 30 000 €. Fonctionnels et bien situés (juste à côté de la gare), ils ne permettaient toutefois aucune visibilité à BCD dans l'espace public. Il était possible de passer devant BCD sans s'en rendre compte. Le risque était donc d'apparaître comme une organisation hors-sol, abstraite et virtuelle. BCD est certes une structure régionale et doit avant tout agir à ce niveau. Si elle se caractérise surtout par un fort investissement de l'espace numérique, BCD a également un ancrage local lorientais, qu'elle se doit d'affirmer.

Pour pallier le risque d'invisibilisation, BCD a travaillé depuis l'après-Covid à être plus présente à Lorient, notamment avec ses conférences - à l'Espace des Quatre-Vents en 2021-2022, puis en partenariat avec la médiathèque de Lorient à partir de l'automne 2022. BCD a aussi ponctuellement participé au Festival interceltique de Lorient, avec des stands, expositions ou animations, ou établi des liens avec Emglev Bro an Oriant, le festival Pêcheurs du monde ou l'association J'ai vu un documentaire. Plus largement, BCD a été présente dans le périmètre de l'agglomération, avec des partenariats avec Hennebont ou Lanester (intervention par exemple dans une crèche sur les droits culturels), de nombreux événements organisés à Amzer Nevez (formations, journée EAC, AG...), une enquête lancée fin 2024 sur le patrimoine vivant de Groix, etc.

Si elle se caractérise surtout par un fort investissement de l'espace numérique, BCD a également un ancrage local lorientais, qu'elle se doit d'affirmer

En 2023, du fait d'une restructuration des bâtiments municipaux mis à disposition des associations (fermeture de l'Espace Cosmao-Dumanoir, cession de la Cité Allende...), la ville de Lorient a souhaité récupérer les bureaux qu'elle nous mettait à disposition, tout en s'engageant à aider BCD à trouver une solution de relogement. Par la voix de l'adjointe à la culture, la ville de Lorient s'est prononcée fortement pour que BCD reste à Lorient.

Par ses propres moyens, BCD a trouvé un plateau de bureaux de 383 m² en plein centre-ville. Elle en est devenue propriétaire en février 2024 et l'équipe s'y est installée en juillet 2024. Outre leur superficie plus importante, ces locaux permettent une plus grande visibilité de BCD, et se caractérisent notamment par un grand espace de stockage, et une salle de réunion plus spacieuse. Ces locaux ancreront durablement BCD à Lorient.

BCD a également eu ponctuellement des bureaux hors de Lorient : à Saint-Brieuc, au sein du Ti ar vro de 2016 à 2018 ; à Rennes, où Dastum mettait un bureau à disposition de la responsable du PCI entre 2017 et 2020 ; et à Rostrenen, où BCD avait un bureau à la Fisellerie entre 2018 et 2022 dans le cadre de son enquête participative sur le PCI en Pays du Centre

Ouest Bretagne. Ces bureaux, et tout particulièrement celui de Rostrenen, ont permis une visibilité et un ancrage sur le terrain, en créant des liens avec les acteurs locaux.

L'ancrage territorial de BCD prend enfin la forme de liens privilégiés avec les acteurs économiques bretons. Dans la mesure du possible, nous ne faisons appel qu'à des prestataires basés en Bretagne, que ce soit en matière d'impression et d'édition, pour nos prestataires web et informatiques, ou encore pour nos traductions. De même, nos serveurs (OVH) sont tous basés en France.

FORCES

- **Un ancrage qui s'affirme à Lorient**
- **L'achat de locaux, qui constituent un patrimoine immobilier**
- **Des prestataires de proximité**

FAIBLESSES

- **La perte des locaux mis à disposition par la ville de Lorient**
- **Une faible visibilité dans l'espace public**
- **L'absence d'ancrage local hors de Lorient**
- **Faible présence en Loire-Atlantique**

2.2. Perspectives prioritaires et axes d'action

BCD a besoin de travailler avec des acteurs locaux dans toutes ses actions de terrain, n'étant pas elle-même une organisation de terrain, et n'ayant pas vocation à le devenir. Pour autant, BCD n'est pas une structure a-territoriale, hors-sol. Elle doit travailler à mieux conjuguer l'ancrage de son siège social et de son équipe salariée à Lorient, et son niveau de réflexion et d'action qu'est la Bretagne historique, Loire-Atlantique comprise.

Axe 1 : Faire vivre les nouveaux locaux de BCD

De par leur superficie (de 66 % plus grande que les locaux précédents) et leur emplacement (en plein centre-ville), BCD a tout intérêt à repenser le rôle de son action locale :

- **Renforcer les liens avec le monde associatif et institutionnel lorientais** : développer notre présence au sein d'Emglev Bro an Oriant (coordination qui rassemble les acteurs de la culture bretonne du Pays de Lorient), élargir les partenariats avec des associations et des institutions locales (comme la médiathèque de Lorient ou Amzer Nevez).
- **Étudier le potentiel et les modalités de la valorisation économique des locaux** : trois bureaux n'étant pas occupés par l'équipe permanente de BCD pourraient être loués de manière ponctuelle ou permanente à d'autres structures nécessitant un pied à terre en centre-ville de Lorient. De même, les nouveaux bureaux bénéficient d'une grande salle de réunion pleinement équipée en plein centre-ville de Lorient, qui pourrait être ponctuellement louée. Enfin, nous bénéficions d'un espace de stockage qui pourrait partiellement être mis à disposition d'autres structures.

Axe 2 : Développer notre présence sur le terrain en Bretagne

- **Renforcer nos liens avec les ententes de pays** : Sans base militante ou même bénévole, BCD manque de présence locale, et plus largement d'un réseau territorialisé. Faute de base militante ou bénévole, BCD souffre d'un manque de présence locale et, plus largement, d'un réseau ancré sur le territoire. Ses activités de terrain reposent donc nécessairement sur des partenariats, dont la pérennité varie. Une voie à explorer pour renforcer cet ancrage serait d'établir une collaboration durable et formalisée avec les ententes de pays (Ti ar vro, etc.).
- **Étudier la possibilité d'avoir des antennes hors de Lorient** : Avoir des bureaux et des salariés dans une ville permet d'être identifié par les habitants, de faire partie d'un écosystème associatif et culturel, comme nous avons pu le constater lorsque nous avons un bureau à Rostrenen. Cela pose toutefois des questions à la fois de logistique et de fonctionnement de groupe. Cela a aussi des implications financières sensibles, nécessitant des partenariats avec les collectivités territoriales concernées. L'atout principal réside dans l'intégration au sein d'un réseau local. Une priorité pourrait être d'avoir un bureau à Rennes, où nous sommes souvent pour des raisons institutionnelles, et à Nantes, pour développer notre faible ancrage en Loire-Atlantique (par exemple dans le cadre du projet Kejadenn).

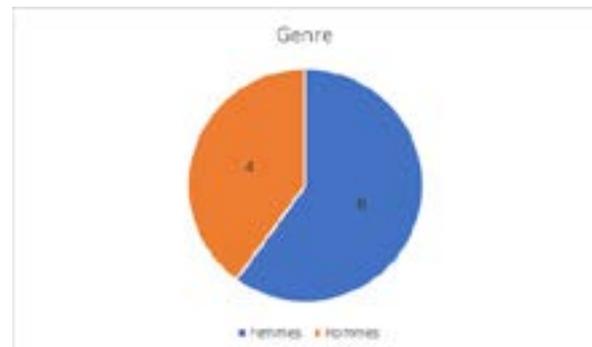
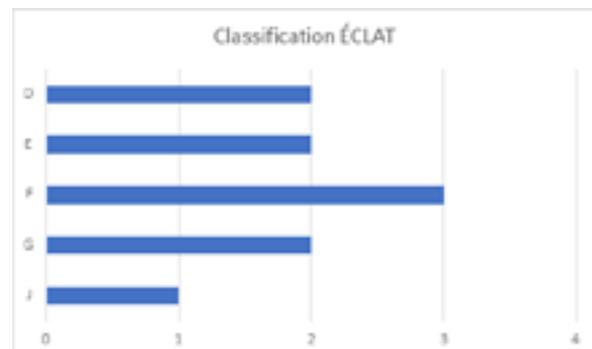
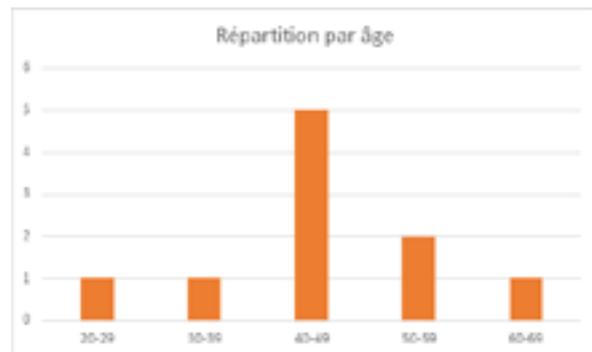
3. Équipes, gouvernance et fonctionnement

3.1. État des lieux et diagnostic

BCD est une association, avec des adhérents (essentiellement des personnes morales, c'est-à-dire d'autres associations) et des instances de gouvernance (conseil d'administration et bureau). Toutefois, BCD s'est construite dès le début comme une organisation professionnelle, et non militante, où le rôle des salariés, recrutés pour leur expertise et leurs qualifications professionnelles, est central.

L'équipe se compose en 2024 de dix salarié·es, dont 9 CDI et 1 CDD, 8 à temps plein et 2 à temps partiel. Ce qui représente 8,87 équivalents temps plein, contre 9,75 en 2023 (BCD a employé 4 personnes en CDD en 2023). L'équipe se caractérise par une grande stabilité. L'équipe permanente a progressé de 7 à 9 salariés entre 2013 et 2023. Sur les 7 salariés de 2013, 4 sont toujours en poste et 2 ont pris leur retraite. Ce qui fait que l'ancienneté moyenne des salariés en CDI est de 6,5 ans. L'âge moyen est de 46,2 ans (âge médian : 46,5 ans). L'équipe est fortement diplômée, avec 60 % des salariés titulaires d'un master (ou équivalent) ou plus.

Du fait du grand nombre de missions de l'association, l'équipe de BCD présente des profils de postes très différents. Chaque mission et fonction est assurée par une seule personne (voir annexe 1), avec deux exceptions. Évoquons d'abord l'existence d'un pôle autour du PCI, avec une responsable de pôle en CDI et une chargée de mission en CDD dédiée à la mise en œuvre d'un projet sur le patrimoine vivant des îles (en 2022-2023, ce pôle a également compté une deuxième chargée de mission, dédiée au patrimoine culturel immatériel des Petites Cités de Caractère®



de Bretagne). L'autre exception est la mission « promotion de la diversité et des droits culturels », dépourvue de personnel dédié mais assurée par la responsable du PCI qui lui consacre 10 % de son temps de travail, la chargée de diffusion des productions, qui a un rôle de référente sur le projet Bazhvalan (20 % maximum de son temps de travail), et une chargée de mission (à 20 %) sur le projet BED.

Cette diversité est à la fois une richesse et une faiblesse. Richesse parce que l'équipe de BCD regroupe un éventail exceptionnel de talents et de compétences, et que chaque salarié·e a sa sphère de compétence et d'autonomie. Faiblesse parce qu'il y a un risque de dispersion de l'effort, voire d'éparpillement. À l'exception (dans une certaine mesure) du PCI, il n'y a pas de pôle structuré fort, ce qui crée une distorsion inconfortable entre l'ambition de chaque mission, et les moyens humains réels qui permettent de l'assurer. Se pose aussi la question de l'avenir de la mission « diversité et droits culturels » qui, sans renforcement, reste en sursis. De même, les fonctions cruciales de la coordination, de l'impulsion, de la stratégie et de la diversification des ressources reposent actuellement sur la seule personne du directeur.

L'équipe de BCD regroupe un éventail exceptionnel de talents et de compétences

Plusieurs chantiers ont été récemment ouverts pour clarifier le fonctionnement de la structure et les règles internes. Il existe un règlement intérieur et un document unique d'évaluation des risques professionnels, mis à jour régulièrement. En 2023 a également été mis en place un accord d'entreprise sur le dispositif de réserve de temps accumulé (RTA), qui permet de capitaliser du temps, et ainsi de planifier et répartir sur la longue durée les jours de repos. Puis en 2024 a été conclu un accord d'association sur les missions et les déplacements. Un autre chantier est ouvert, qui débouchera en 2025 sur un accord d'association sur le temps de travail et sur le télétravail.

Si le rôle de l'équipe salariée est essentiel, celui des instances de gouvernance l'est tout autant. BCD est dotée d'un conseil d'administration d'une quinzaine de membres, dont la moitié au moins sont des personnes morales, qui a pour rôle notamment de définir les

Une distorsion inconfortable entre l'ambition de chaque mission, et les moyens humains réels qui permettent de l'assurer

priorités et les orientations stratégiques de l'association. Un bureau de 5 à 7 personnes anime l'association, se réunissant au moins mensuellement en présence du directeur. Sa mission est d'assurer la mise en œuvre des décisions du CA et d'accompagner

au quotidien le travail de BCD. Un bureau restreint, constitué du président, du trésorier et de la secrétaire, est plus spécifiquement dédié à la vie interne de l'association et aux questions de ressources humaines. Rappelons, enfin, l'existence d'un comité de suivi, qui réunit les financeurs de BCD (cf. l'introduction).

BCD a également mis en place un conseil scientifique, instance consultative d'aide à la décision, constitué essentiellement d'universitaires. Il a notamment joué un rôle en matière d'attribution des bourses doctorales, mais peut également être sollicité pour réagir aux évolutions de BCD, que ce soit en matière de fonds d'archives et de contributeurs à Bretania, d'évolution des enquêtes sur le patrimoine culturel immatériel, ou encore de diffusion des savoirs scientifiques consacrés à la Bretagne. Rarement sollicité, peu structuré, sans président·e, le conseil scientifique n'a pour l'instant pas occupé dans toute sa mesure le rôle initialement prévu.

BCD est donc une association fortement structurée. Toutefois, les adhérents n'appartenant pas à ces instances n'ont pas de rôle dédié en dehors de leur participation possible aux assemblées générales annuelles. Ceci pose la question de la place des adhérents, et, *in fine*, des raisons et motivations d'adhérer à BCD.



L'équipe et le bureau de BCD (Journée des 10 ans de BCD, Pontivy, 24 septembre 2022 ©BCD)

FORCES

- Une équipe stable
- Une équipe fortement diplômée et très compétente, compétences largement reconnues en externe
- Un bureau investi et engagé
- Des instances diversifiées

FAIBLESSES

- Sous-dimensionnement de l'équipe par rapport aux ambitions et à la diversité des missions (risque de dispersion)
- Augmentation mécanique de la masse salariale
- Une association basée quasi uniquement sur son équipe salariée
- Un manque de réflexion sur le rôle des adhérents
- Un conseil scientifique peu sollicité

3.2. Perspectives prioritaires et axes d'action

BCD est actuellement confrontée à une crise de croissance, mais également à la complexification de la vie associative du fait de financements publics qui ne suivent pas l'inflation, ainsi qu'aux enjeux des transitions environnementale ou numérique. Une déconnexion de plus en plus problématique apparaît entre les missions et les ambitions de BCD d'un côté, et les moyens humains dont elle dispose, de l'autre. Il lui faut donc définir les besoins nécessaires au renforcement de l'équipe salariée (recrutements, montées en compétence, etc.) pour un fonctionnement idéal, mais aussi préciser le rôle des instances de gouvernance et des adhérents.

Axe 1 : Renforcer l'équipe salariée

Tout au long de ce document, des besoins en ressources humaines ont été exprimés pour que BCD puisse accomplir au mieux ses missions. Chacun des postes décrit ci-dessous correspond à des fonctions, et pas forcément à des emplois à temps plein ni à une augmentation du nombre de salariés. En fonction de la reconfiguration stratégique des missions, certaines fiches de poste peuvent d'ailleurs être plus ou moins profondément transformées. Certains de ces postes pourraient également être mutualisés avec des associations partenaires de BCD. Clarifier le besoin en ressources humaines de BCD n'exclut pas du tout une intégration de la situation financière des collectivités territoriales. En fonction des capacités financières, pour consolider la structure et lui permettre de mettre en œuvre de manière optimale ses missions dans le respect du bien-être des salariés, les recrutements prioritaires, non hiérarchisés, seraient :

- **Pôle Bretania** : Le portail et le réseau Bretania sont actuellement animés par une seule personne, ce qui est suffisant pour la gestion du projet au quotidien mais pas pour son développement. Il conviendrait donc de renforcer le projet Bretania par une deuxième personne, avec un profil de documentaliste ou archiviste, et ainsi assumer toute l'ambition du projet.
- **Pôle PCI** : Au fur et à mesure des années, les projets menés en faveur du PCI n'ont cessé de se développer. Si 2023 marquait les 20 ans de la Convention pour la sauvegarde du PCI, la notion commence seulement à pénétrer les réseaux du patrimoine dits classiques et les collectivités commencent à s'y intéresser de plus en plus. Ainsi, pour répondre aux différentes sollicitations, il convient de renforcer les moyens humains en pérennisant un poste de chargé-e de mission sur le PCI en complément du poste actuel de responsable. Cela permettra de réorganiser les différentes missions du pôle. Pour passer de postes en CDD financés sur projets à un CDI, il faut trouver un modèle économique pérenne basé sur l'expertise, le conseil, l'accompagnement et la valorisation.
- **Chef-fe de projet web** : Une des grandes forces de BCD est son univers de sites internet. Pour autant, BCD manque de personnes compétentes en matière numérique et informatique. Pour la création ou la refonte de ses sites, BCD a pu ponctuellement s'appuyer sur des ressources humaines complémentaires compétentes. La gestion quotidienne des sites est largement externalisée. Le suivi est fait par le responsable de Bretania et la chargée de communication, alors que cette mission ne figure pas dans leur fiche de poste. Dès lors, pour renforcer et sécuriser l'environnement numérique de BCD, nous aurions besoin d'un-e

responsable pérenne chargé·e de l'animation (technique) des sites, de leur évolution, des liens avec les prestataires externes, etc.

- **Responsable administratif et financier** : Il conviendrait de renforcer le pôle administratif par un profil de secrétaire général ou de responsable administratif et financier. Cela permettrait notamment de renforcer la gouvernance de BCD, d'épauler le directeur pour la mise en œuvre d'un plan de diversification des ressources ambitieux (et notamment de viser des financements européens) - condition du développement de BCD -, de renforcer la capacité de BCD à créer des réseaux avec le monde associatif, institutionnel et universitaire breton, et enfin de s'inscrire à une échelle nationale et internationale (en permettant notamment au directeur et aux responsables de pôle de consacrer plus de temps à ces deux dernières missions).

- **Pôle Diversité et droits culturels** : Pour donner toute sa place à la diversité et aux droits culturels, il serait utile de créer un poste stable dédié à cette mission. Ce poste aurait vocation à porter et coordonner les différents projets de BCD liés à la diversité culturelle et linguistique (BED, Bazhvalan...) et aux droits culturels, et à jouer un rôle actif dans la prise en compte et la valorisation de ces enjeux au sein de la société bretonne. Il permettrait également à notre structure de devenir référente dans le domaine, à la fois en termes de coordination, d'organisation d'événements, de formations et de mise à disposition de ressources.

- **Se donner les moyens d'accueillir des alternant·es et des doctorant·es CIFRE** : BCD accueille depuis quelques années des stagiaires longs en master, se mettant ainsi au service de la formation professionnelle, tout en donnant des missions utiles à ces étudiants. Le modèle se développant, il conviendrait d'étudier la possibilité d'accueillir des alternants, avec des missions de plus longue durée. Ceci pose toutefois la question de l'encadrement de ces étudiants. Il faudrait également réfléchir à l'accueil de services civiques. Enfin, pour aller jusqu'au bout de l'ambition intellectuelle de BCD et renforcer nos liens avec le monde académique, il serait souhaitable de se donner les moyens d'accueillir des doctorants CIFRE.

Axe 2 : Renforcer les outils d'organisation du travail

- **Mettre en place un accord d'association sur l'aménagement du temps de travail** : il s'agit de construire une organisation du travail favorisant un équilibre entre temps professionnel et temps personnel, mais aussi de structurer et sécuriser l'association en protégeant les salariés et l'employeur par des règles claires. Cet accord collectif clarifiera également les modalités du télétravail.

- **Actualiser le règlement intérieur et le document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP)** : ces documents ont vocation à s'adapter à l'évolution de la réglementation et de la situation de l'association, et notamment de l'installation dans de nouveaux locaux.

- **Lancer une démarche de responsabilité sociétale des entreprises (RSE)** : la transition écologique et sociétale fait partie des priorités de BCD. Une des manières d'avancer est d'initier une démarche RSE.

Axe 3 : Renforcer la gouvernance de BCD

- **Renforcer le rôle du CA** pour développer l'ambition stratégique de BCD et avoir une structure active et motrice. Il conviendrait par exemple d'étudier la mise en place de référents et de groupes de travail sur les différents aspects de la vie et du projet associatif, comme la communication, la transition écologique, le rôle des bénévoles, etc.
- **Repenser le rôle et l'ambition du conseil scientifique.** Il faut préciser le rôle, l'animation et le périmètre du conseil scientifique, développer des projets dans lesquels ses membres seraient directement impliqués. Une piste serait un conseil scientifique avec plusieurs sous-groupes dédiés aux missions de BCD : Bretania, Bécédia, PCI, diversité. Ces groupes plus spécialisés et définis seraient plus opérationnels.

Axe 4 : Repenser le rôle des adhérents

Repenser le rôle des adhérents pour qu'ils nourrissent le projet, s'en emparent et le portent. Le manque de visibilité de BCD dans l'espace public est pour partie dû au manque de bénévoles sur lesquels s'appuyer.

- **Renforcer la présence de BCD** dans les événements publics pertinents (festivals, salons...) en s'appuyant sur les bénévoles.
- **Avoir un poste au bureau dédié à l'animation des adhérents.** Avoir notamment une politique de contact avec les associations culturelles bretonnes, à commencer par les ententes de pays, en vue de renforcer le nombre d'adhérents à BCD.



CONCLUSION ET PLAN D'ACTION 2025-2028

BCD a été créée voici douze ans, et est aujourd'hui une organisation reconnue pour la **qualité et le sérieux de son travail et de ses productions**. Cette reconnaissance se démontre par la très grande diversité de ses partenariats associatifs et institutionnels, la stabilité et même la récente diversification de ses soutiens financiers, la fréquentation croissante de ses sites internet et des événements qu'elle organise. **BCD fait partie des organisations culturelles incontournables de la Bretagne**. Avec ce nouveau projet scientifique et culturel, avec l'installation dans de nouveaux locaux, c'est un **nouveau cycle** qui s'ouvre dans l'histoire de BCD, cycle qui doit être celui d'une **consolidation**, mais aussi d'une **ambition renouvelée pour l'actualisation et le développement** de la structure.

Au cœur de BCD, de sa raison d'être, se trouve la transmission et la diffusion des connaissances et des cultures de Bretagne ; et ceci toujours dans une logique de valorisation de la diversité et des droits culturels. Ce que BCD fait par différents moyens et missions, comme la vulgarisation et la diffusion de la matière culturelle et des savoirs de Bretagne (notamment via l'encyclopédie numérique Bécédia ou l'organisation de conférences), la mise à disposition et la découvrabilité des ressources numérisées sur la Bretagne et son patrimoine (par le portail Bretania), ou encore l'inventaire et la transmission du patrimoine culturel immatériel de la Bretagne. Ainsi, BCD a un **rôle essentiel et singulier d'intermédiaire transversal entre les producteurs de culture, de savoirs et de savoir-faire sur la Bretagne** - qu'ils soient des chercheurs et intellectuels (universitaires, érudits, journalistes...), des institutions productrices et détentrices de données (musées, médiathèques, centres d'archives...), des artistes ou des héritiers et transmetteurs du patrimoine vivant de la Bretagne - et tous ceux qui habitent la Bretagne ou s'intéressent à la région.



*Inauguration de l'exposition "Buzudel, au bout du monde une étincelle"
Rennes, 7 mars 2024 ©BCD*

BCD doit donc s'affirmer clairement comme l'**opérateur régional de valorisation et de diffusion des cultures et des savoirs de Bretagne** pour les rendre accessibles au plus grand nombre. BCD a progressivement travaillé à clarifier son identité et son périmètre. Se renforcer aujourd'hui c'est donc se concentrer sur ses cœurs de missions, qui rendent BCD à la fois unique et nécessaire. C'est la condition de l'affirmation de la pertinence sociétale et intellectuelle de BCD, et la nécessité de lutter contre un éparpillement qui ne peut produire qu'épuisement et découragement (pour les salariés) et manque de lisibilité et de visibilité (pour les partenaires et les publics).

Six priorités ont été posées en introduction de ce PSC, qui seront autant d'axes d'actions pour guider la dynamique des quatre prochaines années de BCD :



Axe 1 : Affirmer notre engagement structurant et ambitieux en faveur de la diversité culturelle et des droits culturels

La diversité culturelle fait partie des fondamentaux de BCD, et doit être affirmée comme un principe fondateur qui irrigue l'ensemble de nos actions. Dans un contexte financier différent, il aurait été souhaitable de créer formellement, enfin, un pôle diversité et droits culturels à BCD, en recrutant un·e responsable de pôle. Avec la création d'un tel poste dédié, BCD pérenniserait et redynamiserait les projets BED et Bazhvalan, et surtout se poserait comme centre de ressources et de coordination des acteurs de la diversité culturelle en Bretagne. En attendant d'avoir les moyens de cette ambition, BCD va repenser les modalités de la valorisation de la diversité culturelle comme fil rouge de BCD. La diversité linguistique gardera une place essentielle, avec la poursuite des traductions pour que les sites et la communication de BCD soient au maximum plurilingues, mais aussi par la création de ressources originales dans les langues de Bretagne.



Axe 2 : Participer aux transitions du secteur culturel en Bretagne

BCD doit non seulement analyser les évolutions de la société bretonne, pour comprendre les nouveaux besoins et les nouveaux enjeux, mais aussi participer aux transitions écologique, sociétale et numérique du secteur culturel en Bretagne. Cette participation prendra deux formes :

- **Mettre en œuvre la transition écologique de BCD.** BCD a déjà commencé à réfléchir aux enjeux écologiques, en priorisant les déplacements en transports collectifs, en mettant en œuvre le tri des déchets ou encore en privilégiant les repas végétariens, par exemple. L'année 2025 sera celle de l'élaboration d'un plan de transition plus systématique, qui commencera par une montée en compétence collective et par un examen de l'impact écologique de nos activités (bilan carbone, etc.). Ce plan de transition, élaboré collectivement, commencera à être mis en œuvre à partir de 2026, après validation par le CA et présentation au Comité de suivi et à l'AG.

- **Devenir un acteur de la transition du secteur culturel breton** et, plus largement, de la société bretonne. En 2025, BCD s'impliquera fortement dans le groupe de travail dédié aux transitions porté par le Collectif des festivals, par exemple en participant aux Actes 2025, rencontres annuelles de la culture en transition écologique et sociale. À partir de 2026, parallèlement à sa propre transition, BCD contribuera à enrichir la boîte à outils du secteur culturel (bonnes pratiques, référentiels, etc.), et à transmettre et diffuser ces acquis et réflexions, notamment auprès des acteurs de la culture bretonne. Les modalités seront à définir tout au long de l'année 2025, avec l'objectif de présenter un plan d'action clair et ambitieux lors de l'assemblée générale de l'association en 2026.



Axe 3 : Contribuer au débat public avec rigueur

BCD aborde la matière culturelle sous l'angle de la connaissance, de la rigueur scientifique et du débat. En valorisant la diversité culturelle de la Bretagne et en rendant accessibles les savoirs sur la Bretagne, la finalité, l'objectif essentiel de BCD est de rendre possible l'exercice des droits culturels et permettre une citoyenneté éclairée et généreuse à l'échelle de la région.

Pour affirmer cet objectif, **BCD doit travailler à actualiser ses missions et priorités pour correspondre au mieux à l'évolution des paradigmes culturels et répondre aux besoins et aspirations d'une société bretonne riche de sa diversité.**

Dans les années qui viennent, BCD interviendra plus encore dans les grands débats sociétaux bretons en mettant à disposition des éléments objectifs ou argumentés pour les alimenter et nourrir la réflexion (à l'exemple de ce qu'elle a fait autour de l'exposition *Celtique* ?). Elle le fera, de manière sereine et inclusive, sous la forme de partenariats avec d'autres grands acteurs du secteur culturel et académique en Bretagne, en organisant des conférences et autres événements publics, et en poursuivant l'alimentation de ses sites par des contenus élaborés par des sources fiables et rigoureuses. Autrement dit, elle continuera d'investir, dès qu'ils émergeront, les grands débats de demain quand elle estimera pouvoir y contribuer de manière utile.

En 2025, par exemple, BCD poursuivra le travail entrepris sur la question du matrimoine qui met en évidence les enjeux de genre dans le domaine culturel, et elle mettra plus fortement l'accent sur le patrimoine naturel et les savoir-faire liés à la nature (par des articles dédiés sur Bécédia ou par des actions sur le terrain, notamment dans le cadre de l'inventaire du patrimoine vivant des îles), etc.

L'encyclopédie numérique Bécédia restera la pierre angulaire de cette ambition. C'est pour cela qu'une priorité d'ici 2026-2027 est de refondre ce site pour l'adapter à ce qu'il est devenu au fil des années et se donner les moyens de cette ambition. Bécédia renforcera également ses partenariats, aussi bien avec les producteurs qu'avec les diffuseurs et récepteurs de savoir, notamment en mettant en place un comité scientifique dédié avec des référents pour tous les grands champs des sciences humaines et sociales, en développant sa capacité à s'adresser aux scolaires (liens avec le rectorat et Canopée, EAC, etc.), et en menant un travail sur les publics de Bécédia.



Axe 4 : Mieux connaître les publics et les usagers de BCD et évaluer l'impact de nos projets et actions

Pour maintenir aussi bien son ambition que sa pertinence, BCD doit clairement penser la place et les aspirations des partenaires et des destinataires de ses actions et réalisations, que ce soient les détenteurs et producteurs de savoirs et données ou le public curieux de la Bretagne et de ses cultures. Soucieux de répondre aux attentes des publics, nous avons en effet la nécessité de savoir à qui nous nous adressons et d'évaluer davantage l'impact de nos projets sur les publics. Ce qui pourra se faire notamment par des enquêtes (sondages, questionnaires...), mais aussi des rencontres avec des publics cibles, et notamment les jeunes. C'est là la garantie de la perpétuation de la pertinence sociale de BCD.

En 2025-2026, BCD développera une analyse fine de ses publics, que ce soit celui de ses sites internet, de ses événements publics et de ses réalisations (expositions, publications...). Cette étude s'appuiera sur les outils d'analyse d'audience de ses sites web (Google analytics, Matomo), sur les statistiques de ses événements, sur les livres d'or de ses expositions, et sur des questionnaires diffusés sur ses sites ou par mail. Cela débouchera sur des bilans (pour les trois grandes missions), d'ici fin 2026, qui permettront de renforcer la compréhension par BCD de son rôle social, et donc poser les bases d'un développement plus stratégique et ciblé en 2027-2028.

En 2026-2027, quand elle aura réuni les partenaires et moyens nécessaires, BCD reproduira le sondage qu'elle avait élaboré en 2013 avec l'Institut TMO. En reposant, au moins pour partie, les mêmes questions, il s'agira de visualiser, analyser et comprendre les évolutions de la Bretagne et de ses représentations depuis dix ans.



Axe 5 : Poursuivre le travail de diversification des ressources

BCD a pleinement intégré la fragilité financière du secteur culturel et a commencé, depuis 2023, à diversifier ses ressources (départements du Morbihan et d'Ille-et-Vilaine, Lorient agglomération, DRAC, mécénat, par exemple). C'est une des conditions pour pouvoir se renforcer et assumer au mieux ses missions et ambitions. Les priorités en 2025 sont de conforter le soutien de la ville de Lorient en transformant le soutien en nature des douze premières années (mise à disposition des locaux) en subvention de fonctionnement, de pérenniser les nouveaux partenariats avec les départements du Morbihan et de l'Ille-et-Vilaine, avec Lorient Agglomération et avec la DRAC, d'en développer de nouveaux et de renforcer notre capacité à nous appuyer sur le mécénat. Dès 2025, une réflexion forte sera menée sur la place du mécénat, pour l'encadrer par des règles éthiques et stratégiques.

En 2025 également, il s'agira de renforcer les capacités internes en matière de diversification des ressources, en développant la capacité des responsables de pôles en matière de financement de leurs actions et, plus largement, en développant les compétences de l'équipe dans ce domaine. À partir de 2026, l'ambition est de se donner les moyens de solliciter des financements européens (notamment Europe Créative), ce qui implique au préalable de s'inscrire dans des réseaux européens.



Axe 6 : Une association régionale avec un ancrage local

Association régionale, BCD intervient sur le terrain essentiellement par le biais de partenariats. En étant depuis 2024 propriétaire de ses locaux en centre-ville de Lorient, BCD bénéficie toutefois d'un vrai ancrage territorial qui s'inscrit dans la durée. Elle doit ainsi donner à ces bureaux une fonction locale (pays de Lorient) et régionale. Dans les limites de ses moyens humains et financiers, et dans le cadre de ses missions, elle a aussi tout intérêt à renforcer sa présence sur le terrain, pour mieux mettre en œuvre ses objectifs, pour garder un lien direct avec les destinataires de ses productions, pour participer à la vie culturelle locale. Ce qui implique de développer des partenariats dans toute la Bretagne, y compris en Loire-Atlantique où elle est pour l'instant moins présente. Tout en renforçant ses liens avec des structures culturelles lorientaises (médiathèque, FIL, J'ai vu un documentaire, etc.), BCD valorisera aussi ses locaux en les rendant accessibles à d'autres acteurs.

L'ambition des prochaines années est de renforcer et déployer les missions de BCD afin qu'elle joue pleinement son rôle de valorisation et de diffusion des cultures et des savoirs de Bretagne.

Au sein de la région, BCD doit se mettre au service des droits culturels et du débat démocratique, et donc de la cohésion sociale et de la qualité de vie en Bretagne. BCD a un rôle citoyen essentiel. À l'extérieur de la Bretagne, BCD peut participer à faire rayonner le patrimoine et les cultures de Bretagne, en les valorisant et les rendant plus visibles. Ce qu'elle fait trop peu pour l'instant. Elle peut y parvenir notamment en renforçant la place de l'anglais dans ses productions (par exemple sur Bécédia) et en développant les partenariats internationaux.

Pendant ses douze premières années, BCD a travaillé à se construire en Bretagne. Aujourd'hui, il est temps de mieux s'insérer dans des réseaux nationaux et internationaux. Elle peut le faire en établissant des partenariats (et en développant des projets communs) avec des structures similaires hors de Bretagne, ou encore en permettant la visibilité de la Bretagne dans l'arène culturelle internationale (présence dans des institutions internationales, participation à des événements internationaux...). **Si BCD est au service de tous les habitants de la Bretagne, elle est aussi l'outil pour que la Bretagne concoure à la promotion et à la valorisation de la diversité culturelle à l'échelle de l'humanité.**

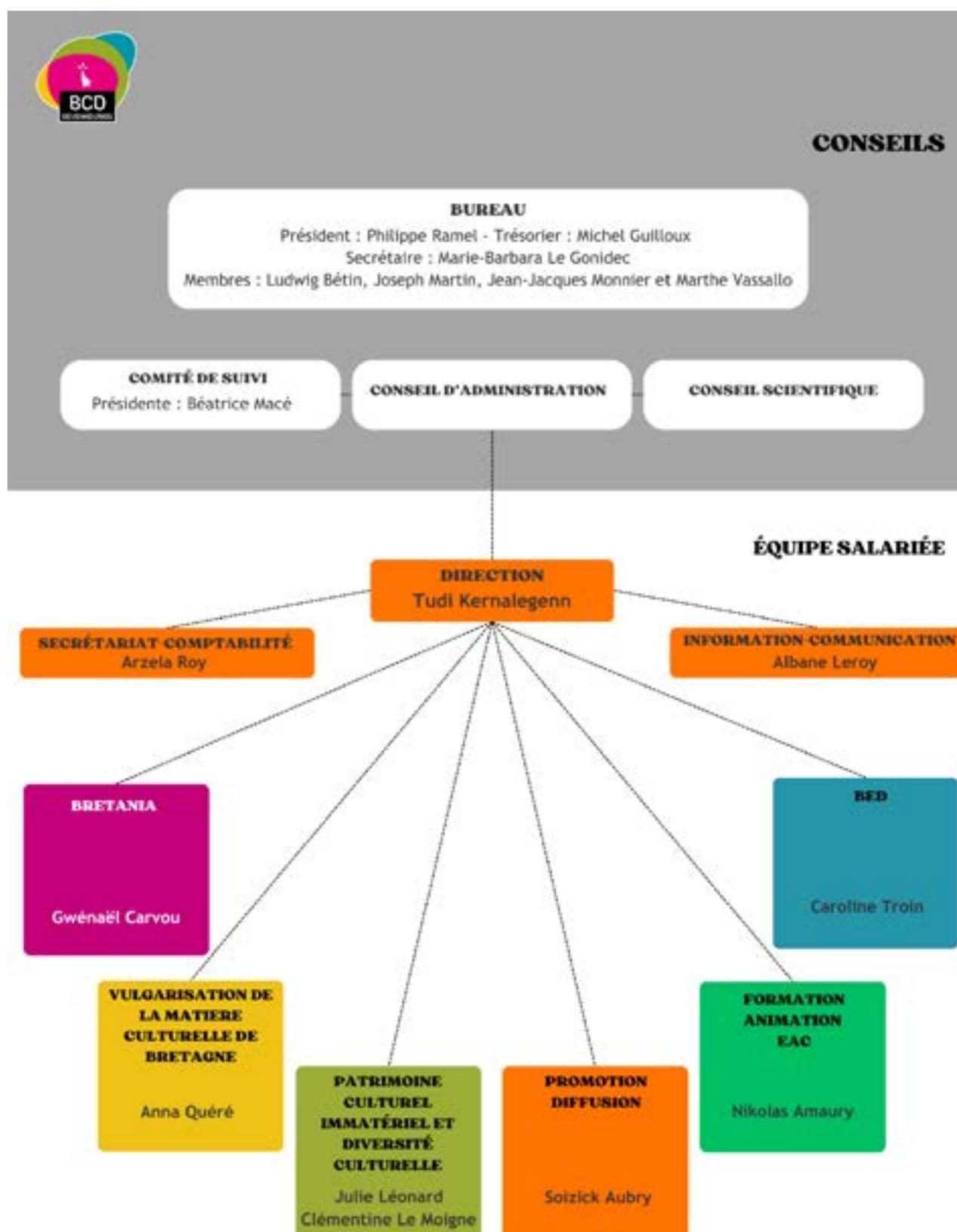
Le plan d'action 2025-2028 vise à permettre la consolidation de BCD pour devenir une institution culturelle et citoyenne essentielle et reconnue de tous-tes. L'objectif n'est pas de développer ses actions sous tous les azimuts, mais au contraire d'affirmer et d'approfondir au mieux ce qui la rend singulière et indispensable. Il s'agit de faire moins mais mieux.

Le sens de BCD est de répondre aux défis identitaires et civiques qui traversent la Bretagne. Ce qui lui donne à la fois son rôle et sa direction. Le rôle de BCD est de diffuser au mieux les connaissances pour bien vivre en Bretagne en comprenant son territoire. L'objectif est de maintenir en Bretagne l'esprit informé et critique face à la complexité du monde. La direction que donne ce PSC est de subordonner toutes les missions au service de cet engagement premier. L'impact attendu, au regard de cet objectif ambitieux, est de **contribuer à une société apaisée, connaissant ses racines et ses logiques de fonctionnement, pour mieux s'ouvrir à l'altérité et mieux se projeter dans l'avenir.**

	Transmission des savoirs de Bretagne	Matrimoine et patrimoine culturel immatériel	Bretania	Projets transversaux
2025	<ul style="list-style-type: none"> - Actualiser l'organisation et les interfaces de Bécédia - Affirmer la vocation de Bécédia à être un centre de ressources pour les enseignants - Enrichir et diversifier le contenu de Bécédia - Créer de nouveaux contenus dans les langues de Bretagne (podcasts...) 	<ul style="list-style-type: none"> - Enquête participative à Groix et Batz - Organiser une 2e journée d'étude sur le Matrimoine - Mettre en ligne et valoriser la base de données sur les pardons - Déposer une demande d'accreditation comme ONG auprès de l'Unesco 	<ul style="list-style-type: none"> - Relancer le projet Bretania Data : trouver le financement et les partenaires pour passer d'une base de données catalogiques à une base de données de connaissances - Chercher les moyens pour renforcer le pôle Bretania d'une personne avec un profil de documentaliste 	<ul style="list-style-type: none"> - Élaborer un programme de transition à BCD (démarche RSE) - Valoriser les locaux de BCD - Élaborer un plan stratégique de diversification des ressources financières - Lancer une analyse des publics de BCD - Transmettre le projet BED - Créer un comité éditorial à BCD
2026	<ul style="list-style-type: none"> - Élaborer un partenariat avec l'Éducation nationale et le rectorat - Mettre en place le comité scientifique de Bécédia - Approfondir les partenariats avec les laboratoires de recherche - Travailler à une nouvelle version de Bécédia 	<ul style="list-style-type: none"> - Enquête participative dans deux îles bretonnes - Développer la réflexion sur le PCI et le développement durable 	<ul style="list-style-type: none"> - Travailler sur les évolutions techniques à apporter au portail - Repenser le modèle des données, plus en phase avec l'état de l'art - Déployer Bretania Data 	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en œuvre le programme de transition de BCD - Développer une offre de formation à destination des élus et des agents territoriaux - Mettre en œuvre une stratégie affinée de diffusion et de communication vers les publics
2027-2028	<ul style="list-style-type: none"> - Développer la visibilité de Bécédia à l'international - Développer des partenariats avec d'autres sites institutionnels et associatifs (échange de contenus, etc.) - Déployer Bécédia V2 	<ul style="list-style-type: none"> - Enquête participative dans deux îles bretonnes - Finaliser et valoriser le projet sur le patrimoine vivant des îles - Organiser une 3e journée d'étude sur le Matrimoine - Travailler sur le PCI dans un contexte migratoire 	<ul style="list-style-type: none"> - Déployer Bretania V3 	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer l'inscription internationale de BCD

ANNEXES

Annexe 1 : Organigramme 2024



Annexe 2 : Structures adhérant à BCD (2023-2024)

- Agence Culturelle Bretonne de Loire-Atlantique
- Ar Redadeg
- Arssat
- Assemblées Galèzes
- Bertègn Galèzz
- Bistrots de l'Histoire
- Bordées de Cancale
- Breizh music
- Cercle celtique de Rennes
- Cinémathèque de Bretagne
- Cœur Émeraude
- Confédération Falsab
- CRBC
- Dastum
- Drom
- Fédération de Gouren
- Festival de Cinéma de Douarnenez
- Gouelioù Breizh
- Institut culturel de Bretagne - Skol-Uhel ar vro
- Kenleur
- Kenleur Penn-ar-Bed
- Kuzul ar Brezhoneg
- La Bouèze
- La Granjagoul
- Maison des cultures du monde
- Skeudenn bro Roazhon
- Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne
Fédération des sociétés savantes
- Sonerion
- Ti ar vro bro Kemperle
- Ti ar vro Kemper
- Tiez Breiz - Maisons et paysages de Bretagne
- Timilin

Annexe 3 :
Liste des partenaires et des réseaux dans lesquels s'inscrit BCD
(2024)

Structures auxquelles adhère Bretagne Culture Diversité

- Club de la presse de Bretagne
- Emglev Bro an Orient
- France PCI
- Hexopée

Annexe 4 : Les partenaires de Bretania

Académie de musique et d'arts sacrés	EN PROJET	KUB	RÉSEAU
Archives départementales d'Ille-et-Vilaine	EN LIGNE	L'Aire d'U	EN LIGNE
Archives départementales des Côtes-d'Armor	EN LIGNE	Le Carton voyageur	EN LIGNE
Archives municipales de Pontivy	EN PROJET	Le Maitron	EN LIGNE
Archives municipales de Quimper	EN PROJET	Les bistrots de l'histoire	RÉSEAU
Archives municipales de Rennes	EN PROJET	Les PUR	EN LIGNE
Archives municipales de Saint-Brieuc	EN LIGNE	Livre et lecture en Bretagne	RÉSEAU
ARSSAT	EN LIGNE	Mairie de Concoret	RÉSEAU
BCD	EN LIGNE	Mairie d'Auray	RÉSEAU
Bibliothèque de Rennes Métropole	EN LIGNE	Mairie d'Erquy	RÉSEAU
Bibliothèque départementale des Côtes-d'Armor	EN LIGNE	Mairie de Lorient	RÉSEAU
Bibliothèque municipale de Saint-Brieuc	EN PROJET	Mairie de Rennes	RÉSEAU
Bibliothèque numérique de l'université Rennes 2	EN LIGNE	Mairie de Vannes	RÉSEAU
Bretagne Musées	RÉSEAU	MUCEM	EN LIGNE
Bretagne Vivante	EN PROJET	MSHB	RÉSEAU
Cac Sud 22	EN PROJET	Musée d'Art et d'Histoire de Saint-Brieuc	EN LIGNE
Centre d'histoire du travail	EN PROJET	Musée de Bretagne	EN LIGNE
CFPCI	EN PROJET	Musée de Dinan	EN PROJET
Chubri	RÉSEAU	Musée de Préhistoire de Carnac	EN LIGNE
Cinémathèque de Bretagne	EN LIGNE	Musée des beaux-arts de Quimper	EN PROJET
Conseil culturel de Bretagne	RÉSEAU	Musée des beaux-arts de Rennes	EN PROJET
CRBC	EN LIGNE	Musée départemental Breton	EN PROJET
Dastum	EN LIGNE	Médiathèque de Lorient	RÉSEAU
Diocèse de Quimper et Léon	EN LIGNE	Médiathèque des Capucins de Brest	EN PROJET
Direction de la culture du CR Bretagne	RÉSEAU	Médiathèques de la Baie de Saint-Brieuc	RÉSEAU
DRAC Bretagne	RÉSEAU	Médiathèques de Quimper Communauté	EN LIGNE
Service du numérique du MCC	RÉSEAU	ODCM	EN PROJET
Écomusée de la Bentinais	RÉSEAU	OPCI Ethnodoc	RÉSEAU
Écomusée des Monts d'Arrée	RÉSEAU	Radiobreizh	EN PROJET
Festival interceltique de Lorient	RÉSEAU	SHAB	RÉSEAU
Gallica	EN LIGNE	Sonerion	RÉSEAU
INA Atlantique	EN LIGNE	TES	EN LIGNE
Inventaire du patrimoine de Bretagne	EN LIGNE	Tiez Breizh - Maisons et Paysages de Bretagne	EN PROJET
KDSK	EN LIGNE	Trans Musicales de Rennes	EN LIGNE
Kenleur	RÉSEAU	TV Trégor	EN LIGNE

Annexe 5 : Publications

COLLECTION BRUG :

- 2014 : 2^{es} *Rencontres internationales du patrimoine culturel immatériel en Bretagne. Actes des Rencontres de Brest des 14 et 15 décembre 2012.*
- 2016 : *Minorités & mondialisation. Actes du colloque international du 23 et 24 octobre 2014.*
- 2018 : 3^{es} *Rencontres internationales du patrimoine culturel immatériel en Bretagne. Actes des Rencontres de Brest des 8 et 9 décembre 2016.*
- 2021 : Erwan Le Gall (dir.), *Les âges d'or de la Bretagne.*
- 2022 : *Diversité & droits culturel·les. Actes du cycle de conférences sur la diversité et les droits culturels.*

JEUNESSE :

- 2020 : *Les Carnets de bord de Plop, à la découverte de la Bretagne avec Solenn et Plop, tome 1.*
- 2023 : *Les Carnets de bord de Plop, à la découverte de la Bretagne avec Solenn et Plop, tome 2.*

E-BOOK :

- 2022 : Anne Gouérou, *La Troménie de Locronan. Un chemin au rythme du temps celtique.*

DVD :

- 2013 : Anne Jochum, *Quand le bilinguisme ouvre ses portes.*
- 2015 : *Clichés bretons.*

Annexe 6 : Cycles de conférences (2021-2024)

LA FABRIK DE L'AUTHENTIK' :

- 21 janvier 2021 : Éva Guillorel : *Les débats sur l'authenticité dans la « fabrique » de la tradition orale bretonne.*
- 25 février 2021 : Stéphanie Brulé-Josso : *Qu'est-ce qu'un « vrai marin » ? La longue fabrique d'une figure idéalisée entre terre et mer.*
- 18 mars 2021 : Michael Hornsby : *L'authenticité linguistique et le/la bretonnant-e légitime - qui décide et comment ?*
- 6 mai 2021 : Yves Luginbühl : *Un paysage peut-il être authentique ? Pour qui, comment, pourquoi ?*
- 24 juin 2021 : Lily Martinet : *Un authentique artisanat traditionnel ? Les signes distinctifs sont-ils capables de garantir l'authenticité des produits issus de l'artisanat traditionnel ?*
- 12 octobre 2021 : Jean-Noël Retière : *Lanester, La fabrication de l'autochtonie en territoire ouvrier.*
- 10 novembre 2021 : Erwan Le Gall : *À la recherche de l'authentique combattant breton (1870-1962).*
- 8 décembre 2021 : Daniel Le Couédic : *L'architecture bretonne : une authenticité présumée, instrumentalisée, réinventée.*
- 11 janvier 2022 : Laurent Bigot : *Peut-on parler d'authenticité concernant la musique traditionnelle bretonne ? La musique traditionnelle bretonne est-elle authentique ?*
- 09 février 2022 : Dario Nardini : *La lutte bretonne n'est plus ce qu'elle était ? Le concept d'authenticité par rapport à l'histoire, à l'identité, au paysage et aux relations sociales dans le gouren, « sport traditionnel » de Bretagne.*
- 08 mars 2022 : Anne Guilloux, *Y a-t-il un matriarcat breton authentique ?*

MIGRATIONS BRETONNES :

- 7 octobre 2022 : *Bretagne, terre d'accueil*, avec Anne Morillon et Omar Taleb.
- 15 novembre 2022 : ciné-rencontre, documentaire *Bienvenue Mister Chang*, avec Laëtitia Gaudin-Le Puil.
- 2 décembre 2022 : *L'exil breton en Amérique*, avec Éva Guillorel et Charles Kergaravat.
- 6 janvier 2023 : *Les Bretons de Paris*, avec Françoise Le Goaziou et Guy Le Mestrealan.
- 17 février 2023 : *Les migrations bretonnes à travers le cinéma*, avec Gilles Ollivier, en partenariat avec la Cinémathèque de Bretagne.
- 3 mars 2023 : *L'exil espagnol*, avec Isabelle Le Boulanger et Armelle Carrion.
- 7 avril 2023 : *Les Italiens en Bretagne*, avec Christophe Deutsch et Soazig Le Henanff et Stéphanie Coquillon et Franck Vialle de Films en Bretagne.
- 5 mai 2023 : *Droits et santé des migrants*, avec Anne-Cécile Hoyez et Pascal Jarno.
- 2 juin 2023 : *Diversité culturelle*, avec Paloma Fernández Sobrino.

FEMMES AU TRAVAIL EN BRETAGNE :

- 06 octobre 2023 : *Métiers de la pêche : les femmes aussi !*, avec Katia Frangoudes.
- 15 novembre 2023 : *Travailleuses, travailleuses !*, avec Sonia Larue.
- 8 décembre 2023 : *Habits de travail au féminin*, avec Pascal Aumasson.
- 15 mars 2024 : Ciné-conférence *Les travailleuses de la mer*, avec Soazig Le Hénanff.
- 5 avril 2024 : *Les Femmes au travail avant la Révolution*, avec Nicole Dufournaud.
- 17 mai 2024 : *Quand les femmes prennent la clé des champs*, avec Clémentine Comer.
- 26 juin 2024 : *La grève des sardinières*, avec Fanny Bugnon.

LA LIBÉRATION DE LA BRETAGNE, JUIN 1944-MAI 1945 :

- 20 septembre 2024 : *Itinéraires de résistants*, avec Stéphanie Trouillard.
- 08 novembre 2024 : *Ok Joe !*, avec Philippe Baron.
- 13 décembre 2024 : *1944-1945 : le long chemin vers la Libération*, avec Pascal Le Meur.

Annexe 7 : Liste des expositions

- **2015 :**
À la découverte du patrimoine culturel immatériel en Bretagne
- **2018 :**
Bretagne et diversité
- **2019 :**
Diskouez din !
- **2022 :**
Une histoire de Bretagne
- **2023 :**
Buzudel, au bout du monde une étincelle

Annexe 8 : Podcasts

L'ALMANAC'H :

1. *Le grand incendie de Rennes, le 22 décembre 1720* (Gauthier Aubert).
2. *L'arrivée des troupes US à Saint-Nazaire le 26 juin 1917* (Erwan Le Gall).
3. *La bataille d'Auray, le 29 septembre 1364* (Laurence Moal).
4. *Été 56 avant J.-C : César contre les coalisés armoricains* (Patrick Galliou).
5. *Le 3 mai 1925, l'élection de Joséphine Pencalet à Douarnenez* (Fanny Bugnon).
6. *La bataille de Saint-Cast, le 11 septembre 1758* (Yann Lagadec).
7. *Année 0, la question des origines de la Bretagne* (Magali Coumert).
8. *La séparation des Églises et de l'État en Bretagne, le 9 décembre 1905* (Yvon Tranvouez).
9. *La bataille de Saint-Marcel, le 18 juin 1944* (Tristan Leroy).
10. *L'élection de François Mitterrand en Bretagne, le 10 mai 1981* (François Prigent).
11. *Meurtre(s) à Téviec, 5400 avant J.-C.* (Grégor Marchand).
12. *L'assaut chouan sur Nantes, le 20 octobre 1799* (Jean-Clément Martin).
13. *La découverte des carnets de collecte du Barzaz Breiz le 14 septembre 1964* (Nelly Blanchard).
14. *Les Bretonnes dans la première Fête de la Fédération le 14 juillet 1790* (Solenn Mabo).
15. *La nuit du Joint Français, le 5 avril 1972* (Vincent Porhel).
16. *Manifestation de commerçants et artisans à Plonévez-du-Faou, le 25 avril 1972* (Gilles Richard).
17. *La création de l'association Dastum, le 23 novembre 1972* (Charles Quimbert).
18. *VI^e-I^{er} siècles avant J.-C. : Paule, résidence celtique ?* (Yves Menez).
19. *La première session du parlement de Bretagne à Rennes, le 2 août 1554* (Antoine Rivault).
20. *La création de l'université de Nantes, le 22 avril 1461* (Marjolaine Lèmeillat).
21. *4500 avant J.-C. - La construction du cairn de Goasseac'h (Carhaix)* (Florian Cousseau).
22. *Le 23 novembre 1757, le typhus débarque à Brest* (Isabelle Guégan).
23. *Le 27 juin 1841, une statue pour La Tour d'Auvergne à Carhaix* (Alain Le Bloas).
24. *Du feu à Menez Dregan : 500 000 avant J.-C.* (Anne-Lyse Ravon).
25. *L'accession au trône de Constance de Bretagne, le 19 août 1186* (Élodie Chaudet).
26. *Des travailleurs coloniaux en Bretagne pendant la Grande Guerre, le 14 septembre 1916* (Jérôme Cucarull).
27. *La Pentecôte antinucléaire de Plogoff, le 24 mai 1980* (Gilles Simon).
28. *La leçon de Gauguin à Sérusier en octobre 1888* (Clarisse Bailleul).
29. *Réveillon dans l'usine Chantelle occupée. Noël 1981* (Eve Meuret-Campfort).
30. *La prise de Fougères par les Anglais - 24 mars 1449* (Julien Bachelier).
31. *XIV^e siècle - Banquet au château de Suscinio* (Karine Vincent et Aurélia Borvon).
32. *La découverte des îles Kerguelen - 12 février 1772* (Jean-Yves Besselièvre).
33. *Saint-Bélec : la plus ancienne carte découverte en Europe : 1900 avant J.-C.* (Yvan Pailler).
34. *Publication de La Légende de la Mort en Basse-Bretagne - 1893* (Samuel Gicquel).
35. *Louis Béguet, un rugbyman nantais en finale des JO de Paris - 18 mai 1924* (Sylvie Bossy-Guérin).
36. *Marie-Louise B. est condamnée à mort pour collaboration - 24 mai 1945* (Fabien Lostec).
37. *Des Vikings attaquent l'abbaye de Landévennec - 913* (Florian Mazel).
38. *Un épicier rennais fait faillite. 8 juin 1787* (Sklaerenn Sculler).
39. *Attaque d'un loup à Saint-Goazec - 1er août 1878* (Nicolas Baron).
40. *La fin des guerres de Religion en Bretagne ? - Printemps 1598* (Alexandre Lepesteur).

L'ABÉCÉDAIRE :

1. *P comme Populaire* avec Alain Croix
2. *G comme Gourmandise* avec Bertrand Guillet
3. *V comme Ville* avec Romain Pasquier
4. *R comme Révolte* avec Christian Le Bart
5. *A comme Arthur* avec Christine Ferlampin-Acher
6. *M comme Mer* avec Michel Morvan
7. *C comme Culture* avec Roland Becker
8. *B comme Bord de mer* avec Gérard Le Bouëdec
9. *P comme Peinture* avec Denise Delouche et Anne de Stoop
10. *C comme Costume* avec Pascal Aumasson
11. *M comme Maire* avec Edmond Hervé
12. *R comme Religion* avec Jean-Yves Andrieux
13. *A comme Anonyme*, avec Laurence Moal
14. *U comme Utopie*, avec Christine Guionnet
15. *F comme Femme*, avec Annie Dussuet, Joël Cornette et André Héléard
16. *C comme Celtique*, avec Manon Six
17. *E comme Esclavage*, avec Krystel Gualdé
18. *M comme Migrations*, avec Kofi Yamgnane et Olivier Le Dour
19. *C comme Corsaire*, avec Dominique Le Brun et Jean-Marie Quéméner
20. *N comme Nature*, avec Tugdual Ruellan, Laurent Houssin et Luc Bienvenu
21. *I comme Île*, avec Louis Brigand et Jean-Paul Le Bihan
22. *L comme Langue*, avec Philippe Blanchet et Jeanne Toutous
23. *V comme Vin*, avec Pierre Guigui
24. *H comme Habiter*, avec Emmanuel Lepage
25. *A comme Animaux*, avec François de Beaulieu
26. *F comme Frontière*, avec Benjamin Keltz et Philippe Créhange
27. *P comme Politique*, avec Christian Bougeard et Erik Neveu
28. *S comme Science*, avec Dominique Bernard et Fabrice Nott
29. *S comme Seiz Breur*, avec Pascal Aumasson, Olivier Levasseur et Lucile Trunel
30. *O comme Odeur*, avec Roger Faligot
31. *A comme Agriculture*, avec Nicolas Legendre et Anne Lecourt
32. *J comme Justice*, avec Jean-Yves Cavaud
33. *M comme Menhirs*, avec Dominique Sellier
34. *B comme Bagne*, avec Sorj Chalandon
35. *P comme Pays*, avec Jean-Pierre Montier et Marc Gontard
36. *T comme Transatlantique*, avec Zélie Guével
37. *M comme Mort*, avec Yves Coativy
38. *L comme Littérature*, avec Francis Favereau
39. *E comme Enquête*, avec Julie Lallouët-Geoffroy
40. *S comme Secondaire*, avec Benjamin Keltz

Annexe 9 : Thèses financées

2022 : Tudi CREQUER (université Rennes 2) : *Les prémices de l'enregistrement sonore de langue bretonne au début du XXe siècle* (dir. : Erwan Hupel)

2021 : Marianne RAGUENES (CRBC, UBO) : *Le mobilier sculpté de style dit néo-breton (1865-1930)* (dir. : Nelly Blanchard)

2020 : Alexandrine MIGNEROT (PREFICS, Rennes 2) : *L'analyse de la mise en place d'une politique linguistique de promotion du gallo par la région Bretagne* (dir. : Philippe Blanchet)

2019 : Shantty TURCK (Tempora, Rennes 2) : *Brodeurs et brodeuses dans la Bretagne moderne (vers 1650-vers 1830)* (dir. : Gauthier Aubert)

2016 : Chloé BOUR (ESO, Rennes 2) : *S'approprier l'Unesco : la fabrique du patrimoine culturel et immatériel en Normandie et en Bretagne* (dir. : Laurent Sébastien Fournier & Philip Milburn)
Date de soutenance : 9 septembre 2022

2015 : Zsofia PESOVAR (Paragraphe, Paris VIII) : *Transmission du chant de tradition orale en Bretagne. Observation et analyse de la transmission, des techniques d'apprentissage et des caractéristiques de l'interprétation à travers du parcours des chanteurs* (dir. : Annamaria Lammel & Emmanuel Parent)

2015 : Maëlle MERIAUX (CRBC, Rennes 2) : *Histoires de plantes : les sources ethnobotaniques orales et écrites de Haute-Bretagne, de la fin du XIXe siècle à nos jours* (dir. : Ronan Le Coadic & Florence Descamps)
Date de soutenance : 26 novembre 2018

2014 : Anne DIAZ (CRBC, Rennes 2) : *« Gallos » et « Bretons » : Représentations de l'Autre et mobilisations de la frontière linguistique dans les processus de construction identitaire. Une approche anthropologique de la limite entre Haute et Basse-Bretagne* (dir. : Ronan Le Coadic & Philippe Pesteil)
Date de soutenance : 5 juillet 2018

Annexe 10 : Inventaires du Patrimoine Culturel Immatériel

INVENTAIRES TERRITORIAUX - RAPPORTS

- 2021 : *Un patrimoine culturel immatériel en déshérence ?*, rapport d'enquête sur le patrimoine culturel immatériel en Centre Ouest Bretagne (2015-2020).
- 2023 : *Identifier et valoriser le patrimoine vivant de la Petite Cité de Caractère du Faou*, rapport d'enquête (septembre 2022-septembre 2023).
- 2023 : *Identifier et valoriser le patrimoine vivant de la Petite Cité de Caractère de Châtelaudren-Plouagat*, rapport d'enquête (septembre 2022-septembre 2023).
- 2024 : *Identifier et valoriser le patrimoine vivant de la Petite Cité de Caractère de Montfort-sur-Meu*, rapport d'enquête (juin-décembre 2023).
- 2024 : *Identifier et valoriser le patrimoine vivant de l'Île-aux-Moines*, rapport d'enquête (mai 2023-janvier 2024).
- 2024 : *Identifier et valoriser le patrimoine vivant de l'Île-Molène*, rapport d'enquête (mars-septembre 2024).

INVENTAIRES THÉMATIQUES - FICHES D'INVENTAIRE

Accompagnement

- 2015 : *La sonnerie de bassin en Bretagne et en Vendée* (porté par le Groupement culturel breton des pays de Vilaine).
- 2015 : *La vente aux enchères de foin sur pied à Renac* (porté par le Groupement culturel breton des pays de Vilaine).

Réalisation

- 2020 : *La gavotte de Basse-Bretagne*.
- 2020 : *Les pardons et troménies en Bretagne*.
- 2021 : *Les savoir-faire de la broderie et de la dentelle en Bretagne*.
- 2024 : *Les savoir-faire et la culture du craquelin de Haute-Bretagne*.

Annexe 11 : Les statuts de BCD

STATUTS DE L'ASSOCIATION BRETAGNE CULTURE DIVERSITÉ

Assemblée générale extraordinaire du 01/06/2024

TITRE I FORME – DÉNOMINATION – OBJET – SIÈGE – DURÉE

Article 1 – FORME

Il est formé entre les membres fondateurs, ainsi qu'entre toutes les personnes qui adhéreront aux présents statuts, une association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901, le décret du 16 août 1901 et les présents statuts.

Article 2 – DÉNOMINATION

La dénomination de l'association est « BRETAGNE CULTURE DIVERSITÉ ». Elle se décline en breton et en gallo : respectivement BCD/Sevenadurioù et Bertègn Qhultur Gârerie. La dénomination pourra être modifiée par décision de l'assemblée générale extraordinaire.

Article 3 – OBJET

L'association a pour objet de favoriser la promotion et la diffusion de la matière culturelle et des savoirs de Bretagne ainsi que de la diversité culturelle, à l'échelle des cinq départements de la Bretagne historique, notamment à partir des objectifs suivants :

- réaliser un inventaire permanent du patrimoine culturel immatériel breton ;
- mettre en œuvre un vaste plan de diffusion et de vulgarisation de la matière culturelle et des savoirs de Bretagne ;
- favoriser l'accessibilité et la valorisation des contenus culturels et scientifiques relatifs à la Bretagne, en particulier par le biais des technologies de l'information et de la communication ;
- promouvoir la diversité culturelle.

Article 4 – SIÈGE

Le siège de l'association est fixé : *1B Place Jules-Ferry, 56 100 Lorient*. Il pourra être transféré en tout autre endroit de Bretagne par décision du conseil d'administration avalisée par le comité de suivi sous réserve de ratification par l'assemblée générale suivante.

Article 5 – DURÉE

L'association est constituée pour une durée de 99 ans à compter de sa publication au *Journal officiel*. Elle pourra être prorogée par décision de l'assemblée générale extraordinaire.

TITRE II MEMBRES – ADHÉSIONS, RETRAITS ET EXCLUSIONS – FINANCEMENT

Article 6 – MEMBRES

L'association se compose de toute personne, physique ou morale, œuvrant dans le champ d'activité de l'association et adhérant aux présents statuts ;

Et en tant que membres de droit :

- Le conseil régional de Bretagne, représenté par son (ou sa) président-e ou son (ou sa) représentant-e et six conseillers (ou conseillères) régionaux (ou régionales) ou leur suppléant-e ;
- Chacun des départements de la Bretagne administrative ainsi que la Loire-Atlantique représentés par un-e élu-e ou son (ou sa) suppléant-e ;
- Le (ou la) président-e du conseil culturel de Bretagne ou son (ou sa) représentant-e ;
- Un-e représentant-e de l'État ;
- Un-e représentant-e de la ville siège de l'association ;

Chaque institution, organisme ou association susvisée qui souhaitera changer de représentant-e permanent au sein de l'association notifiera par écrit au président l'identité précise de son nouveau (ou de sa nouvelle) représentant-e permanent-e.

Article 7 – ADHÉSION – EXCLUSION – ENGAGEMENT DES MEMBRES

L'adhésion de tout nouveau membre est validée par le conseil d'administration sur la base d'une demande écrite adressée au conseil d'administration par la personne morale ou physique postulante. Tout éventuel refus sera motivé.

La qualité de membre de l'association se perd par :

- la dissolution, s'agissant d'un-e membre personne morale ;
- la démission adressée au président (ou à la présidente) de l'association, la cotisation afférente à l'exercice en cours reste acquise à l'association ;
- le non-paiement de la cotisation annuelle ;
- l'exclusion sur décision motivée du conseil d'administration.

Les membres s'engagent à apporter leur concours à la réalisation de l'objet de l'association. Aucun-e membre n'est personnellement responsable des engagements contractés par l'association ; seul le patrimoine de l'association répond de ses engagements.

Article 8 – RESSOURCES

Les revenus de l'association se composent :

- des cotisations des membres dont le montant est fixé annuellement par l'assemblée générale ;
- des subventions de toute nature qui lui sont accordées par les collectivités publiques ou par toute autre entité souhaitant financer son action ;
- des souscriptions, dons et legs éventuels ;
- du revenu de ses biens et activités ;
- de toutes autres ressources autorisées par les textes législatifs et réglementaires en vigueur.

Notamment, BCD est habilitée à louer des espaces faisant partie des biens immobiliers dont elle est propriétaire.

TITRE III ADMINISTRATION DE L'ASSOCIATION

Les instances de l'association sont :

- l'assemblée générale ;
- le conseil d'administration ;
- le bureau ;
- le comité de suivi.

Article 9 – LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

9.1 – COMPOSITION – NOMINATION

Le conseil d'administration est composé au maximum de dix-huit membres. Au moins la moitié sont des personnes morales et au moins un quart sont des personnes physiques. Les personnes morales peuvent être représentées par un-e titulaire et un-e suppléant-e paritaires. Le nom de ce ou ces représentants, de même que leur changement, doit être transmis au président ou à la présidente par écrit.

Les membres du conseil d'administration sont élus pour une durée de trois ans prenant fin à l'issue de l'assemblée générale de la troisième année de leur mandat. Leur renouvellement a lieu chaque année, par tiers.

Le conseil d'administration associera le directeur (ou la directrice) à ses travaux à titre consultatif.

9.2 – RÉUNION – FONCTIONNEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration se réunit a minima quatre fois par an, sur convocation du (ou de la) président-e de l'association ou à la demande de la moitié de ses membres chaque fois que cela est nécessaire.

Des réunions communes du conseil d'administration et du comité de suivi peuvent être organisées à la demande des président-es de chacune des instances.

Pour la validité de ses délibérations, la présence ou la représentation de la moitié au moins des membres du conseil d'administration est nécessaire.

Un membre absent ne peut être représenté que par un mandataire lui-même membre du conseil d'administration. Chaque mandataire ne peut représenter valablement qu'un seul membre.

Les décisions sont prises à la majorité des membres présents ou représentés. En cas d'égalité des voix, la voix du (ou de la) président-e est prépondérante.

Il est tenu procès-verbal des séances.

Les membres du conseil d'administration ne peuvent recevoir aucune rétribution au titre des fonctions qui leur sont conférées dans le cadre de l'association. Toutefois, ils pourront obtenir le remboursement des frais engagés effectivement au profit de l'association dans l'exercice de leur mandat, sur justificatif de la réalité et de l'intérêt de ces frais pour l'association, selon des modalités définies et votées par le conseil d'administration.

9.3 – RÔLE ET POUVOIRS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom de l'association, et pour adopter les décisions nécessaires à sa gestion et à son administration. Il les exerce dans les limites de l'objet de l'association et sous la seule réserve des pouvoirs que les présents statuts attribuent exclusivement au comité de suivi ou à l'assemblée générale.

Le conseil d'administration a notamment compétence pour, sous le contrôle du comité de suivi :

- définir les activités de l'association, proposer ses orientations stratégiques et son plan d'actions ;
- s'assurer de la mise en œuvre de ses décisions par la direction générale de l'association ;
- arrêter le budget annuel et les comptes de l'association en vue de leur présentation à l'assemblée générale pour approbation ;
- assurer le respect des engagements pris dans le cadre de conventions conclues avec des partenaires ;
- autoriser le (ou la) président-e à faire toutes aliénations de biens ou valeurs appartenant à l'association, ou à donner toutes garanties sur les biens de l'association ;
- autoriser le (ou la) président-e à faire les emprunts nécessaires au fonctionnement de l'association ;
- établir le règlement intérieur de l'association déterminant ses conditions de fonctionnement interne ;
- agréer les candidatures d'adhésion à l'association.

Le conseil d'administration peut décider de la création de commissions ponctuelles ou permanentes sur des thèmes ou réflexions qu'il estime nécessaires au bon fonctionnement et au développement du projet de l'association. Les commissions sont constituées de membres volontaires de l'assemblée générale et du conseil d'administration et présidées par un membre du conseil d'administration.

Article 10 – LE BUREAU

Le bureau est constitué au minimum de 5 personnes dont un-e président-e, un trésorier ou une trésorière et un-e secrétaire. Tous les membres du bureau sont élus pour un an.

Le nombre maximal de mandats successifs du président est de 10.

10.1. – LE (OU LA) PRÉSIDENT·E

10.1.1 – ÉLECTION DU (OU DE LA) PRÉSIDENT·E

Le conseil d'administration élit en son sein son (ou sa) président·e, qui est également le (ou la) président·e de l'association.

10.1.2 – RÔLE DU (OU DE LA) PRÉSIDENT·E

Il (ou elle) représente l'association dans tous les actes de la vie civile et est investi·e de tous pouvoirs pour l'engager à cet effet, sous réserve de ceux attribués à titre exclusif par les présents statuts au conseil d'administration, au comité de suivi ou à l'assemblée générale.

Il (ou elle) a notamment qualité pour représenter l'association en justice.

Il (ou elle) préside toutes les assemblées générales.

Il (ou elle) peut, aux effets ci-dessus, donner délégation au directeur de l'association.

10.1.3 – APPEL À CONTRIBUTIONS EXTÉRIEURES

Le (ou la) président·e peut appeler à participer, avec voix consultative, aux séances de l'assemblée générale ou du conseil d'administration, toute personne, même extérieure à l'association, dont la contribution aux travaux de ces différents organes apparaît souhaitable.

10.2. – LE TRÉSORIER (OU LA TRÉSORIÈRE) ET LE (OU LA) SECRÉTAIRE

10.2.1. – ÉLECTION DU TRÉSORIER (OU DE LA TRÉSORIÈRE) ET DU (OU DE LA) SECRÉTAIRE

Le conseil d'administration élit en son sein un trésorier ou une trésorière et un·e secrétaire.

10.2.2 – RÔLE DU TRÉSORIER (OU DE LA TRÉSORIÈRE)

Le trésorier (ou la trésorière) a la responsabilité de la gestion comptable et financière de l'association, sous le contrôle du (ou de la) président·e.

Il (ou elle) procède à l'appel annuel des cotisations.

Il (ou elle) assure vis-à-vis des membres de l'association une obligation d'information financière en leur présentant au cours de l'assemblée générale ordinaire les comptes annuels, son rapport financier, et la proposition du budget de l'année suivante.

10.2.3 – RÔLE DU (OU DE LA) SECRÉTAIRE

Le (la) secrétaire veille au bon fonctionnement juridique de l'association.

Il (ou elle) établit ou fait établir les procès-verbaux des réunions du conseil d'administration, du comité de suivi et des assemblées générales, tient les registres de l'association et procède aux déclarations nécessaires à la préfecture.

TITRE IV CONTRÔLE DE L'ASSOCIATION

Article 11 – COMITÉ DE SUIVI

11.1 – COMPOSITION

Le comité de suivi, composé au maximum de quinze membres, regroupe :

- sept élu·es du conseil régional de Bretagne, dont son (ou sa) président·e ou son (ou sa) représentant·e ;
- quatre élu·es des conseils départementaux de la région administrative de Bretagne et un·e élu·e du conseil départemental de Loire-Atlantique ;
- un·e représentant·e de l'État ;
- le (ou la) président·e du Conseil culturel de Bretagne ou son (ou sa) représentant·e ;
- un·e représentant·e de la ville siège de l'association ou de la communauté de communes dont elle fait partie.

Les membres peuvent prendre la forme d'un binôme constitué d'un·e titulaire et un·e suppléant·e paritaires.

Les structures qui ne prennent pas part au financement de l'association ne pourront demeurer plus de trois ans au sein du comité de suivi.

Ce comité de suivi élira son (ou sa) président·e.

Les structures qui souhaitent changer de représentant·es au sein du comité notifient par écrit au (ou à la) président·e du comité de suivi l'identité précise de leur nouveau (ou nouvelle) représentant·e.

11.2 – RÉUNIONS

Le comité de suivi se réunit sur convocation de son (ou de sa) président·e ou à la demande de la moitié de ses membres ou du (ou de la) président·e de l'association chaque fois que cela est nécessaire et au minimum deux fois par an.

Un (ou une) membre absent·e ne peut être représenté·e que par un·e mandataire lui (ou elle)-même membre du comité de suivi. Chaque mandataire ne peut représenter valablement qu'un seul membre.

Le comité de suivi ne délibère valablement que si la moitié de ses membres en fonction sont présents ou représentés.

Les décisions sont prises à la majorité des membres présents ou représentés. La voix du (ou de la) président·e est prépondérante en cas d'égalité des voix.

Le (ou la) président·e du conseil d'administration est toujours destinataire d'une copie de chaque convocation du comité de suivi et est toujours invité·e à assister aux réunions du comité de suivi, avec voix consultative.

Le directeur général (ou la directrice générale) est toujours destinataire d'une copie de chaque convocation du comité de suivi et invité·e permanent·e aux travaux du comité de suivi.

Il est tenu procès-verbal des séances.

11.3 – POUVOIRS

Le comité de suivi est l'organe de contrôle permanent de la gestion de l'association menée par le conseil d'administration.

À ce titre, il peut, à toute époque de l'année, opérer les vérifications et contrôles, notamment comptables, qu'il juge opportuns et se faire communiquer les documents qu'il estime utiles à l'accomplissement de cette mission.

Il a en particulier pour fonctions de :

- s'assurer de la conformité des décisions prises par le conseil d'administration à l'objet de l'association ;
- s'assurer du respect de l'ensemble des engagements de l'association, en particulier ceux pris à l'égard des pouvoirs publics ;
- contrôler le plan d'action de l'association et sa bonne mise en œuvre par le conseil d'administration et valider les orientations stratégiques proposées par le conseil d'administration.

Pour l'exercice de ses pouvoirs d'investigation et de contrôle, le comité de suivi peut faire appel à tout conseil de son choix.

Le conseil d'administration lui communique deux rapports dans l'année civile :

- un premier rapport sur l'activité et les comptes de l'exercice précédent dans les quatre mois qui suivent sa clôture ;
- un second rapport sur le budget prévisionnel de l'exercice suivant lors de la réunion précédant la clôture de l'exercice en cours.

Ces deux rapports sont présentés en séance du conseil par le (ou la) président·e de l'association assisté·e du directeur (ou de la directrice).

Lors de l'assemblée générale ordinaire annuelle, le comité de suivi présente ses observations sur le rapport d'activité du conseil d'administration ainsi que sur les comptes de l'exercice clos et fait de même pour les orientations de l'exercice suivant.

Le rapport annuel du comité de suivi à l'assemblée générale est porté à la connaissance du conseil d'administration quinze jours au moins avant la tenue de l'assemblée.

Article 12 – CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

Les conventions passées directement ou par personne interposée entre l'association et un membre du conseil d'administration ou du comité de suivi doivent être soumises à l'autorisation préalable du comité de suivi. Le ou les membres concernés du comité de suivi ne prennent pas part au vote.

De la même façon, toutes les conventions intervenant entre l'association et toute collectivité ou organisme membre de l'association ou dans lesquels l'un des membres du conseil d'administration ou du comité de suivi exerce une responsabilité dans un organe de leur direction ou administration doivent être soumises à l'autorisation préalable du comité de suivi.

Le (ou la) président-e du comité de suivi avise le commissaire aux comptes des conventions autorisées dans le délai d'un mois à compter de leur conclusion.

Le (ou la) commissaire aux comptes présente sur les conventions intervenues un rapport spécial à l'assemblée générale ordinaire d'approbation des comptes qui est appelée à statuer sur ce rapport.

Le ou les membres concerné-es ne prennent pas part au vote portant sur la convention le (la ou les) concernant.

TITRE V ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

Article 13 – COMPOSITION

L'assemblée générale est constituée de tous les membres de l'association tels que définis à l'article 6. Chaque membre dispose d'une voix à l'assemblée générale.

Article 14 – FONCTIONNEMENT

14.1 – CONVOCATION ET TENUE DES ASSEMBLÉES

L'assemblée générale se réunit au moins une fois par an, sur convocation du (ou de la) président-e adressée par lettre simple ou courriel quinze jours au moins avant la date de la réunion.

Elle peut également, en cas d'urgence, être convoquée par le (ou la) président-e à la demande du cinquième au moins des membres de l'association ou à la demande de la moitié des membres du comité de suivi ou du conseil d'administration.

Dans ce cas, le (ou la) président-e est tenu-e de convoquer l'assemblée dans un délai maximum de trente jours à compter de la demande qui lui en est faite.

L'ordre du jour de l'assemblée est établi par le conseil d'administration.

Le (ou la) président-e de l'association préside les assemblées générales.

Il est établi une feuille de présence qui est émargée par tous les représentant-es des membres de l'association à leur entrée en séance et qui est certifiée sincère et véritable par les membres du bureau.

14.2 – QUORUM ET MAJORITÉ

L'assemblée générale ne délibère valablement sur première convocation que si le quart des représentant-es des membres de l'association sont présent-es ou représenté-es.

À défaut de quorum sur première convocation, l'assemblée générale est à nouveau convoquée sur le même ordre du jour et peut alors valablement délibérer quel que soit le nombre de représentant-es des membres présent-es ou représenté-es.

Les membres absent-es peuvent eux(elles)-mêmes être représenté-es par un-e mandataire également membre de l'association. Chaque mandataire ne peut détenir plus de trois pouvoirs.

Les décisions sont prises :

- à la majorité simple des représentant-es des membres de l'association présent-es ou représenté-es lors des assemblées générales ordinaires ;
- à la majorité des deux tiers des représentant-es des membres de l'association présent-es ou représenté-es lors des assemblées générales extraordinaires.

14.3 – PROCÈS-VERBAL

De toutes les assemblées, est tenu un procès-verbal sous la responsabilité du (ou de la) secrétaire.

Article 15 – COMPÉTENCE

15.1 – ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

L'assemblée générale ordinaire entend la lecture :

- par le (ou la) président·e, du rapport moral et du rapport d'activité de l'association pour l'année écoulée ainsi que du projet d'orientation pour l'année en cours ;
- par le trésorier (ou la trésorière), des comptes de l'exercice clos, du rapport établi par le conseil d'administration sur la situation financière de l'association ainsi que sur les orientations budgétaires de l'exercice en cours ;
- par le (ou la) président·e du comité de suivi, du rapport et des recommandations du comité de suivi dont l'établissement est prévu à l'article 14-3 ci-dessus.

L'assemblée générale approuve chaque année le rapport moral, le rapport d'activité et le rapport financier présentés par le conseil d'administration.

Elle adopte le projet annuel de l'association présenté par le (ou la) président·e du conseil d'administration et son budget prévisionnel présenté par son trésorier (ou sa trésorière). Elle statue sur les comptes de l'exercice clos.

Elle nomme les commissaires aux comptes titulaires et suppléants de l'association.

Ses membres volontaires peuvent participer aux commissions, ponctuelles ou permanentes, décidées par le conseil d'administration et présidées par un·e des membres du conseil d'administration.

15.2 – ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

L'assemblée générale extraordinaire a seule compétence pour statuer sur :

- la modification des statuts ;
- l'aliénation de tout ou partie des biens immobiliers de l'association ;
- la dissolution de l'association et l'attribution de ses biens à une autre association, la fusion de l'association et l'apport de ses biens à une autre association.

TITRE VI COMPTES DE L'ASSOCIATION

Article 16 – COMPTES ANNUELS – EXERCICE COMPTABLE

L'exercice comptable de l'association commence le 1^{er} janvier et s'achève le 31 décembre de chaque année.

Les comptes de l'association sont arrêtés par le conseil d'administration, contrôlés par le comité de suivi et approuvés par l'assemblée générale ordinaire, conformément aux textes légaux et réglementaires ainsi qu'aux normes comptables en vigueur applicables à toute association de la loi de 1901 et à celles applicables à tout bénéficiaire de financements publics.

Article 17 – COMMISSAIRE AUX COMPTES

Le contrôle des comptes de l'association est assuré par un·e commissaire aux comptes titulaire inscrit·e, nommé·e pour une durée de six exercices par le conseil d'administration.

Celui-ci désigne, en même temps et pour la même durée, un·e commissaire aux comptes suppléant·e destiné·e à remplacer le titulaire en cas d'empêchement, de démission ou de décès de ce dernier.

Le (ou la) commissaire aux comptes exerce son mandat dans les conditions légales et réglementaires en vigueur.

Le (ou la) commissaire aux comptes s'assure que les comptes annuels sont réguliers et sincères, et donnent une image fidèle des opérations de l'association, de même que de sa situation financière et de son patrimoine.

Il (ou elle) rend compte de sa mission dans un rapport présenté à l'assemblée générale ordinaire chargée d'approuver les comptes annuels.

Le (ou la) commissaire aux comptes est obligatoirement convoqué·e aux réunions du conseil d'administration et du comité de suivi qui se prononcent sur les comptes annuels et le budget, ainsi qu'à toute assemblée générale des représentants des membres de l'association.

TITRE VII

DISPOSITIONS DIVERSES

Article 18 – RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Un règlement intérieur pourra être établi par le conseil d'administration afin de compléter et de préciser, si besoin est, les présents statuts.

Article 19 – CONVOCATIONS – REGISTRES – PROCÈS-VERBAUX

Conformément à l'article 6 du décret du 16 août 1901, il est tenu un registre destiné à enregistrer les modifications apportées aux statuts et les changements intervenus dans l'administration et la direction de l'association.

Les procès-verbaux des assemblées générales, du comité de suivi et du conseil d'administration signés du (ou de la) président-e et d'un-e des membres de chacune des instances concernées, sont retranscrits dans un registre propre à chacun de ces organes.

Article 20 – DISSOLUTION

L'association est en liquidation dès l'instant de sa dissolution, pour quelque cause que ce soit, et notamment par décision de l'assemblée générale extraordinaire tenue selon les dispositions des présents statuts. Cette même assemblée générale extraordinaire statue sur la dévolution du patrimoine de l'association sans pouvoir attribuer aux membres de l'association autre chose que leur éventuel apport. Elle nomme, pour assurer les opérations de liquidation, un-e liquidateur (liquidatrice) qui sera investi-e de tous pouvoirs à cet effet.

Voté par l'Assemblée générale extraordinaire du 1^{er} juin 2024,
à Montfort-sur-Meu (35)

Le président, Philippe Ramet



La secrétaire, Marie-Barbara Le Gonidec



Annexe 12 : Dépliant de communication



**UNE BRETAGNE...
... DES CULTURES À PARTAGER**

BREIZH : UR VRO... EUN BERTÈGN...
... MEUR A SEVENADUR DEZHI ... DES QHULTURES A S'ENTRE-DONER

BRETAGNE CULTURE DIVERSITÉ

Une Bretagne...

... des cultures à partager

Bretagne Culture Diversité est une association qui facilite l'accès de toutes et tous aux ressources et aux connaissances sur la Bretagne et la diversité de ses cultures.

Pour cela, elle réalise et met à disposition de multiples outils : applications mobiles, films...

Au cœur d'un réseau d'acteurs culturels et d'associations, elle privilégie les moments d'échanges lors de formations, de journées d'étude, de colloques, d'entretiens, de rencontres informelles qu'elle met en place dans le cadre de ses différentes missions de vulgarisation, de diffusion, de valorisation et d'inventaire.

Breizh : ur vro...

... meur a sevenadur dezhi

Reiñ d'an holl an tu d'ober gant an danvezioù hag ar gouiziegezhioù a denn da sevenadurioù liesseurt Breizh eo pal ar gevredigezh Bretagne Culture Diversité.

Binviñ liesseurt a zo sevenet evit hen ober : arloadoù hezoug, filmoù...

O vezañ e kroazhent ur rouedad kevredigezhioù hag oberenien sevenadurel e ro ur plas a zoare d'ar prantadoù eskemm a-hed ar stummadurioù, an devezhioù studi, ar c'hendivizoù, an atersadennoù hag ar c'hejadennoù war an taol aozet e framm he c'hefridioù brudañ, skignañ, talvoudekaat ha renablñ.

Eun Bertègn...

... des qhultures a s'entr-doner

Bertègn Qhulture Gärerie ét ene souète qi mêt a l'amain de tertous le cai e la savenceré q'ont a rvaer o la Bertègn e le melevé de ses qhultures.

O fêt pour 'ela eun defilandée d'afutiaos : ampllas de pochette, fimes...

Ar qheur d'un rezille d'animous qhulturaos e de souètes, o doune de l'ézéberé es entr-caozeries durant les formézons, les pâssées d'etuderie, de grandes caozeries, d'ancontries de toutes les menieres q'ol a de lever enmêe ses maintiunes alivetées de fère aqeneûtr, d'evailer, de valanter e de rassérer.

Suivez l'actualité de Bretagne Culture Diversité sur www.bcd.bzh

À CHACUN SON SITE !

BÉCÉDIA (PAGES 3-5)

Le site de ressources sur la Bretagne et ses habitant-e-s (articles, vidéos, webdocumentaires, podcasts, expositions, conférences...).

www.becedia.bzh

PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL (PAGE 6)

Jeux, contes, festoù-noz, patrimoine maritime, savoir-faire, pardons, chants... irriguent la vie culturelle des Bretons grâce à la mobilisation d'une multitude d'acteurs et constituent la richesse de notre patrimoine culturel immatériel contemporain.

www.pci-bretagne.bzh

BAZHVALAN / BAÇADOU (PAGE 7)

Ce projet a pour objet de faciliter les rencontres entre un locuteur de naissance et un apprenant. De nombreuses ressources linguistiques par "pays traditionnels" proposent un aperçu de la diversité des langues de Bretagne.

www.bcd.bzh/bazhvalan

BRETANIA (PAGES 8-9)

Un point d'accès unique pour consulter l'ensemble des documents culturels et patrimoniaux numérisés et mis à disposition par de nombreuses associations et institutions.

www.bretania.bzh

BED (PAGE 10)

Un site dédié à la diversité culturelle à travers le prisme du film documentaire.

www.bed.bzh

MAIS AUSSI...

BCD & LES EAC (PAGE 11)

LES EXPOSITIONS DE BCD (PAGE 12)



Photo couverture : Sortie du four des Craquelins Bellier. - Photo : Julie Léonard, 2023.

BÉCÉDIA

Des ressources inédites sur
la Bretagne et ses habitant-e-s



Photo : Johann Dreco (no2man) - Wikimedia

Bécédia est un site consacré à la Bretagne, proposant une grande diversité de supports numériques : articles illustrés, webdocumentaires, vidéos, expositions virtuelles, podcasts...

De nombreux domaines y sont abordés : l'histoire, la géographie, l'ethnologie, la sociologie... Ce site s'adresse tant aux curieux qu'aux passionnés mais aussi aux enseignants désireux d'étoffer leurs cours. Chaque thème est abordé par un spécialiste. Une encyclopédie unique et originale est ainsi constituée. Elle est régulièrement enrichie de supports variés.

+ 250 articles proposés en breton. Des contenus en gallo et en anglais sont également disponibles !



www.becedia.bzh



Un contenu **pour tous et toutes**, renouvelé régulièrement, sur des supports variés (audio, vidéo, expositions, webdocs, articles, podcasts...)



Près de **300** articles illustrés à consulter gratuitement

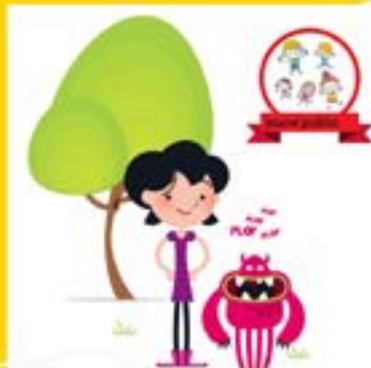


De nombreuses ressources vidéo et audio, d'articles illustrés pour mieux **comprendre la Bretagne**



JEUNESSE

Websérie vidéo (jeune public)
Solenn et Plop (de 5 à 10 ans)



Solenn a 10 ans et habite en Bretagne. Plop est un extraterrestre. Son vaisseau spatial est en panne et il ne peut plus rentrer chez lui. Solenn guide Plop dans la découverte de son nouvel environnement ; un véritable voyage initiatique, parsemé de mille et une aventures. Il existe aujourd'hui deux livres pour accompagner Plop dans ses péripéties ! Les *Carnets de bord de Plop* sont disponibles dans les librairies ou auprès de BCD.

Vidéos disponibles gratuitement en français, en breton et en gallo sur Bécédia et Youtube !



Bretagne Culture Diversité

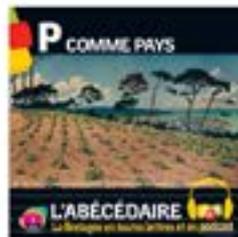
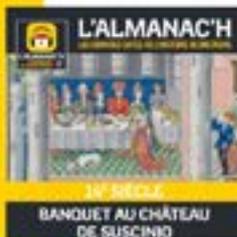
PODCASTS

La Bretagne dans les oreilles

Bretagne Culture Diversité investit le territoire des nouvelles écouteurs en développant plusieurs collections de podcasts.



Disponibles sur Bécédia, sur le mur de podcasts de Ouest-France et via les plateformes habituelles (Apple podcasts, Deezer, Spotify...)



L'Almanac'h revisite quelques-unes des grandes dates de l'histoire de Bretagne en compagnie d'historiennes et historiens. Chaque épisode est illustré par des archives sonores.



L'Abécédaire propose de mettre à l'honneur la recherche en sciences humaines et sociales en Bretagne. Pour chaque épisode, une lettre de l'alphabet est choisie et permet d'aborder un thème, exemple : « P » comme populaire, « G » comme gourmandise...



VIDÉOS

Retrouvez de nombreuses vidéos classées par chaînes.

Elles sont consacrées à des domaines de la matière de Bretagne ou du patrimoine breton. En gallo, en breton ou en français, elles sont destinées au plus grand nombre... Tous les moyens sont bons pour en découvrir un peu plus sur la Bretagne et son patrimoine !



Tournage d'une vidéo sur la grève du Joint Français. - Photo : BCD.

Bretagne Culture Diversité

EXPOSITIONS & WEBDOCS

Bécédia vous propose différents outils aux formats variés pour mieux appréhender la matière de Bretagne

Webdocumentaires, expositions virtuelles et sites thématiques vous sont proposés sur Bécédia. Chacun est consacré à un thème particulier : du fest-noz à la Grande Guerre, des bagadoù au patrimoine culturel immatériel breton, du celtisme au cyclisme...

Quelques exemples d'outils mis à disposition :

- À la découverte du patrimoine culturel immatériel en Bretagne - (expo numérique)
- Bretagne & Diversité - (expo numérique)
- Il était une fois en Bretagne... Contes, collectes & conteurs - (expo numérique)
- Sonerion, une extraordinaire aventure - (expo numérique)
- Marcelle et Anjela - (expo numérique)
- À bientôt de vos nouvelles : correspondances de poilus - (webdocumentaire)
- Fest-Noz, de la cour de ferme à l'Unesco - (webdocumentaire)
- La Bretagne en 1972 - (site thématique)
- La Bretagne, terre celtique ? - (site thématique)
- Bretagne & cyclisme - (site thématique)

CONFÉRENCES & RENCONTRES

Des contenus à consulter sans modération !

Bretagne Culture Diversité organise des cycles de conférences, des journées d'étude et des rencontres internationales.

Ces moments de partage et d'échanges sont captés et mis à disposition sur Bécédia. Vous pouvez les consulter gratuitement.



Photo : BCD

PCI

*Inventarier, valoriser et sauvegarder
le patrimoine culturel immatériel (PCI) en Bretagne*

Bretagne Culture Diversité accompagne les personnes et structures dans la conception et la réalisation de projets culturels sur le PCI.

Une des principales missions de Bretagne Culture Diversité depuis sa création est la réalisation d'un inventaire permanent du PCI en Bretagne. Inventarier le patrimoine culturel immatériel, ou patrimoine vivant, permet d'identifier, de documenter des pratiques et des éléments culturels afin de comprendre leur rôle social. Ces enquêtes de type ethnographique ambitionnent de (ré)interroger le lien que chaque personne entretient avec ce qui, pour elle, fait patrimoine.

En réalisant un travail d'inventaire, de diagnostic et de préconisation, en mettant en œuvre des actions d'identification, de sauvegarde et de valorisation, l'objectif est de sensibiliser et d'apporter une matière sur laquelle peuvent s'appuyer différents acteurs pour développer des projets en faveur du PCI et ainsi assurer sa sauvegarde et sa transmission.



Identification des éléments du patrimoine vivant au marché de l'Île-aux-Moines. Photo : BCD.



Le fest-noz est inscrit depuis 2012 sur la Liste représentative du PCI de l'humanité. Photo : BCD.



Le site www.pci-bretagne.bzh s'adresse à toutes les personnes curieuses de (re)découvrir le patrimoine culturel immatériel (PCI) en Bretagne



Nous vous proposons un **accompagnement** sur-mesure pour votre projet



Nous proposons des **conférences, interventions** et **ateliers** sur le PCI



BCD, en partenariat avec le PNR Vallée de la Rance - Côte d'Émeraude, accompagne les crêpeliniers pour faire reconnaître leurs savoir-faire à l'inventaire national du PCI. Photo : Julie Léonard.



www.pci-bretagne.bzh

Bretagne Culture Diversité

LANGUES DE BRETAGNE

Apprendre une langue, découvrir une culture...



Bazhvalan/Baçadou

Bazhvalan/Baçadou désigne, dans le cadre de notre projet, une personne qui permet la rencontre entre un locuteur de naissance (en breton ou en gallo) et un apprenant.

Des personnes à contacter

La rencontre avec un locuteur de naissance est aujourd'hui aussi rare qu'essentielle. Elle constitue une étape importante, et humainement inoubliable, dans le parcours de l'apprenant pour acquérir une langue et sa culture.

Le rôle de ces « passeurs » est de faciliter la rencontre entre les apprenants et les bretonnants ou gallésants locaux. Ceci leur permettra de découvrir, par le témoignage direct, ce qu'ont pu être les contextes de pratiques populaires.

Des ressources à consulter

Une carte interactive permet de consulter par pays traditionnels la liste des Bazhvalan/Baçadou prêts à vous aider dans votre démarche. Vous aurez également accès à des extraits vidéo et sonores de différents fonds de collectes afin de profiter de la richesse des différents parlers bretons et gallos en Bretagne.

Des bibliographies sont également consultables via le site Bazhvalan.



www.bcd.bzh/bazhvalan

Vidéos en langues de Bretagne

Komzoù Brezhoneg (en breton)

Komzoù brezhoneg est une série de vidéos tournées par Lors Jouin pour recueillir, auprès de bretonnants natifs, un échantillon des parlers et des accents qui font la diversité de la langue bretonne.

De tai a mai (en gallo)

La chaîne *De tai a mai* a pour but de donner à entendre des gallésant-e-s de toute la Haute-Bretagne qui ont grandi dans un univers familial où le gallo était la langue du quotidien, pour vous permettre de découvrir la richesse et la diversité du gallo d'aujourd'hui. La chaîne est réalisée en partenariat avec Chubri.



Bécédia e brezhoneg

Reiñ d'an holl an tu d'ober gant an danvezioù hag ar gouiziegezhioù a denn da sevenadurioù liesseurt Breizh eo pâl ar gevredigezh BCD-Sevenadurioù. Kavout a reer war Bécédia ur rann e brezhoneg gant kinnigoù liesseurt : pennadoù, diskouezadegoù, videoioù, enrolladennoù...

Bretagne Culture Diversité

BRETANIA

Le portail des cultures de Bretagne

La Bretagne est riche de très nombreux documents culturels et patrimoniaux numérisés. Ils sont conservés et diffusés par un important réseau d'acteurs.

Ces détenteurs s'unissent au travers du portail Bretania et vous permettent une recherche simultanée dans l'ensemble de leurs ressources.

Créé en partenariat étroit avec les acteurs du patrimoine en Bretagne, vous pourrez, grâce à **Bretania**, accéder depuis une même porte d'entrée à des centaines de milliers de documents issus de fonds culturels et patrimoniaux numérisés.

Bretania, ce sont **30** partenaires qui contribuent activement à la richesse du portail.

Près de **550 000** notices du patrimoine breton accessibles en quelques clics.

Un **widget** personnalisable pour valoriser le patrimoine de votre institution.

LE WIDGET

Le **Widget Bretania** vous permet d'embarquer (intégrer, encapsuler) un ensemble de documents sur votre site. Il est possible de créer une galerie de documents à partir d'un thème, d'un lieu, d'un auteur, d'un territoire, ou de tout autre type de recherche effectuée sur **Bretania**.

Nous sommes à votre disposition pour créer pour vous une sélection dynamique autour du thème de votre choix, puis vous aider à l'intégrer sur votre site.

LE BLOG

Le Blog de Bretania

propose des articles qui permettent de découvrir de nombreux documents sous un nouveau jour.

Plongez au cœur de la culture, de l'histoire et du patrimoine breton. Plusieurs thèmes sont abordés, de quoi satisfaire les plus curieux d'entre vous !



Parmi les 550 000 notices, vous retrouverez différentes typologies de réponses : des objets, cartes postales, vidéos, presse ancienne, etc.

animé par :



Bretania.bzh
PORCHES DEVENIRIES BRETON
LE PORTAIL DES CULTURES DE BRETAGNE
PORTAL BÉZ CHALVORR DL BRETAGNE



www.bretania.bzh

Bretagne Culture Diversité

LE RÉSEAU DES CONTRIBUTEURS À BRETANIA



BED

La plateforme audiovisuelle "Bretagne et Diversité"

Contributions de chercheurs, portraits de réalisateurs, films de Bretagne et du monde entier, actualités du documentaire...

Bed se renouvelle, avec un nouveau moteur de recherche et une interface à parcourir en breton, français ou anglais. Explorez !

Produite par Bretagne Culture Diversité, en partenariat avec le festival de Cinéma de Douarnenez, BED est le lieu idéal pour voir et revoir des documentaires programmés au festival par le passé. Les productions récentes n'y figurent pas, c'est avant tout un lieu de mémoire. Revenez-y, année après année.



→ **850** films répertoriés sur la diversité culturelle en accès libre



→ **550** films visibles en intégralité directement sur BED



→ **70** portraits de réalisateurs

→ **16** dossiers sur les peuples invités

→ la mémoire du festival de Cinéma de Douarnenez à travers un résumé et un film emblématique de chaque édition



Des ciné-conférences thématiques peuvent être organisées. N'hésitez pas à nous contacter !



Une navigation par carte est proposée, notamment pour les peuples présentés.



www.bed.bzh

Bretagne Culture Diversité

EAC

L'éducation artistique et culturelle en Bretagne



Une des préoccupations constantes de Bretagne Culture Diversité est de rendre accessibles les contenus relatifs à la Bretagne auprès du jeune public, dans le cadre scolaire ou en dehors.

Cette volonté s'inscrit en écho à la mise en œuvre de l'objectif « 100 % EAC » qui se développe depuis plusieurs années maintenant en Bretagne et pour lequel chaque élève peut bénéficier, tout au long de sa scolarité, d'un parcours artistique et culturel de qualité, et ce, quelle que soit son origine sociale ou géographique.

Bretagne Culture Diversité participe ainsi à plusieurs groupes de travail locaux ou régionaux afin de prendre part à ce dispositif et organise plusieurs réunions et journées chaque année afin d'accompagner au mieux les différents acteurs qui investissent le domaine de l'EAC.

BCD développe également tout un travail sur les ressources relatives à la matière culturelle de Bretagne et au patrimoine culturel immatériel afin de les mettre à disposition pour la réalisation de projets EAC.



Des **formations** à destination des animateurs jeunesse sont proposées par BCD afin de leur apporter les outils pour animer des ateliers autour de la matière de Bretagne.



Des **journées EAC & cultures de Bretagne** sont organisées chaque année.



Une **lettre d'information** trimestrielle est adressée pour faire le point sur les différents projets EAC menés. Pour vous inscrire à la newsletter EAC : <https://tinyurl.com/mpv4nx9w>

FORMATIONS



BCD organise des formations à la matière de Bretagne et à la diversité culturelle pour les animateurs et coordinateurs jeunesse. L'objectif est d'être en capacité de proposer à des enfants et des jeunes une approche culturelle en lien avec leur territoire. Il s'agit de pouvoir proposer une sensibilisation, un « éveil à » et non une acquisition.

Contactez-nous : contact@bcd.bzh.



www.bcd.bzh

EXPOSITIONS

Des expositions itinérantes sont à votre disposition

Bretagne Culture Diversité propose cinq expositions itinérantes. Légères et modulables, elle s'intégreront parfaitement à toutes sortes d'espaces.

Ces expositions sont accessibles à tout public, des médiations adaptées sont proposées aux scolaires. Un espace de seulement 25m² est nécessaire pour les accueillir. Certaines sont multisensorielles. Elles mêlent l'ouïe, l'odorat, la vue et le toucher.



Les expositions disponibles :

- À la découverte du patrimoine culturel immatériel en Bretagne
- Bretagne & Diversité
- Diskouez din ! (expo photo grand format sur le patrimoine vivant)
- Une histoire de Bretagne
- Buzudel, au bout du monde une étincelle (expo photo)



www.bcd.bzh

Les informations contenues sur les sites sont-elles fiables ?

Les contenus des différents sites sont rédigés par des spécialistes reconnus dans leur domaine. Toutes les informations et documents sont vérifiés et certifiés par Bretagne Culture Diversité et ses différents partenaires. Un comité scientifique veille également à ce que les contenus publiés sur nos différents sites soient en accord avec les projets portés par l'association.

FAQ

À qui s'adresse Bretagne Culture Diversité ?

Tout le monde peut trouver son bonheur ! Du chercheur au curieux en passant par l'enseignant... Des moteurs de recherche sont disponibles sur l'ensemble des sites et vous pourrez également filtrer par thématiques. Laissez-vous porter par la manière de Bretagne !

Qui finance tout cela ?

Bretagne Culture Diversité est une association financée en majeure partie par la région Bretagne. Un comité de suivi veille à ce que les projets engagés soient en phase avec le projet associatif.

Questions, idées et suggestions : contactez-nous !

1b place Jules Ferry
56 100 LORIENT
contact@bcd.bzh - 02 97 35 48 77

Suivez-nous sur les réseaux sociaux :

- www.facebook.com/bretagne.culturediversite
- www.twitter.com/BCDsevenaduriou
- www.youtube.com/BCDsevenaduriou
- www.instagram.com/bretagneculture
- www.instagram.com/bretagneculture



Flashez le code pour vous inscrire à la Newsletter BCD





Impression en Bretagne sur les presses de Cloitre (Saint Thonan, 29800). Mars 2025.
Papiers issus de forêts gérées durablement PEFC 100%.



Bretagne Culture Diversité - Sevenadurioù

1 B place Jules Ferry
56100 LORIENT

Tel : 02 97 35 48 77
contact@bcd.bzh



UNE BRETAGNE...
...DES CULTURES À PARTAGER

